



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Démographie, ressources et la signification de la migration

Une étude bibliographique



Commission fédérale pour les questions de migration CFM
Documentation sur la politique de migration

© 2013 Commission fédérale pour les questions de migration CFM

Auteurs

Ilka Steiner, Aronne Watkins, Gianni D'Amato
Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population SFM

Rédaction

Simone Prodolliet, Elsbeth Steiner

Traduction

Florian Mayr

Relecture

Sylvana Béchon, Elodie Morand

Page de couverture

© Andrea Diefenbach, Land ohne Eltern, 2012

Graphisme et impression

Cavelti AG, medien. digital und gedruckt, Gossau

Distribution

BBL, Bundespublikationen, CH-3003 Bern
www.bundespublikationen.admin.ch
Art.-Nr. 420.931 F
10.13 3 000 860319569

Commission fédérale pour les questions de migrations CFM
Quellenweg 6
CH 3003 Berne-Wabern
Tél. 031 325 91 16
www.ekm.admin.ch

Démographie, ressources et la signification de la migration

Une étude bibliographique

Octobre 2013

Ilka Steiner, Aronne Watkins, Gianni D'Amato

Avant-propos

La Suisse n'échappe pas à l'évolution démographique. Vieillesse de la population, nouveaux besoins pour l'assistance aux personnes âgées, difficultés dans l'approvisionnement des rentes, tels sont les mots clés de ce phénomène. Mais il y a aussi les défis qui s'articulent autour d'une société qui s'accroît, par exemple : quel est le type d'aménagement du territoire souhaitable ? Comment faut-il concevoir la politique de l'habitat et du logement ? Comment faire face aux exigences croissantes en termes d'infrastructures ? Et quelles sont les mesures à prendre afin que les ressources naturelles soient ménagées et que l'environnement subisse le moins de dommages possibles ?

Bien souvent, ces questions reçoivent la réponse suivante : « limiter l'immigration ! » D'autres mettent en garde : « sans migrants, rien ne va plus ! » Mais plus concrètement : quel est l'impact réel de la migration d'un point de vue démographique ? Est-elle à l'origine des problèmes les plus divers de notre société ? Ou se trompe-t-on de sujet lorsqu'on parle d'immigration au lieu de croissance ? Il convient de considérer de manière réaliste les relations existant entre démographie et migration et cela n'est pas si simple. Car en effet, les disciplines les plus diverses, comme la démographie, la sociologie, l'anthropologie culturelle, l'économie, l'histoire, les sciences politiques, la recherche en éducation, la médecine, la gérontologie et d'autres, étudient les effets de la migration sur les processus sociétaux en les abordant sous leur angle spécifique et avec leurs propres questionnements.

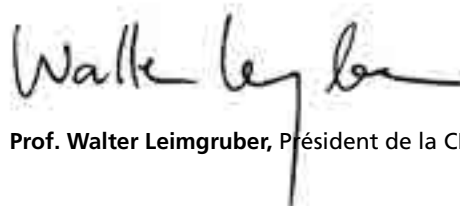
La Commission fédérale pour les questions de migration CFM, qui se penche en 2013 sur le point fort thématique « Evolution démographique et migration », a demandé au Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population SFM d'effectuer une étude de la littérature portant sur ce vaste sujet. L'objectif était d'obtenir une vue d'ensemble de ce domaine très dynamique dans lequel il est difficile de déceler a priori des positions scientifiques et politiques tranchées. Le résultat des recherches du SFM nous est fourni avec la présente étude. Plus de 860 références, dont 260 ayant un rapport avec la Suisse, ont été classifiées par domaines thématiques. Leur contenu a été exploité et analysé pour en tirer les principales conclusions. A ce propos, les auteurs de la recherche n'ont pas seulement tenu compte des publications scientifiques accessibles au public, mais aussi de la littérature « grise », c'est-à-dire des rapports des autorités par exemple, de

l'administration et des organisations internationales. La majeure partie de la littérature saisie concerne la période comprise entre 2000 et aujourd'hui ; pour certains secteurs qui ont fait l'objet de peu de recherches des publications plus anciennes ont également été utilisées.

L'analyse permet de dégager quatre grands thèmes : dynamique démographique, économie, infrastructures et environnement. Ces domaines thématiques comportent plusieurs subdivisions. Ainsi, le chapitre concernant les infrastructures contient-il des éléments issus d'études sur le marché de l'immobilier, des données sur la ségrégation socio-spatiale, sur les flux de pendulaires transfrontaliers, sur l'aménagement du territoire et le développement régional ou sur le rapport entre évolution démographique et promotion économique. Chacun des quatre grands chapitres comporte, outre l'exposé des principaux résultats, une conclusion et sa propre bibliographie.

La CFM est persuadée que nous ne serons en mesure de réagir de manière appropriée aux défis actuels que si nous considérons et analysons les relations complexes entre croissance, évolution démographique et mouvements migratoires de manière objective. La présente étude bibliographique y apportera sa contribution.

Il apparaît nettement que la migration ne peut pas être traitée comme un facteur isolé ; elle n'est pas la seule responsable d'évolutions positives ou négatives. Bien plus, elle est liée à tous les autres domaines de la politique et constitue ainsi un élément d'un système aux multiples facettes. Croire que l'on pourrait résoudre les problèmes d'une société en mutation, qui va en s'accroissant en ne faisant que réguler la migration est une mesure de trop faible portée. Les migrations, les changements démographiques et les processus économiques sont étroitement liés depuis toujours ; en ce sens, la situation actuelle n'a rien d'exceptionnel. Si nous acceptions la migration comme étant un phénomène normal, que l'on peut traiter comme toutes les autres questions politiques dans un contexte élargi, nous pourrions aborder sans émotion tous les problèmes auxquels une société en mouvement doit s'atteler.



Prof. Walter Leimgruber, Président de la CFM

Table des matières

1	INTRODUCTION	8
2	RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE	10
2.1	Méthodologie et résultats quantitatifs	10
2.1.1	Mots clés	10
2.1.2	Revue scientifique et banques de données	11
2.1.3	Serveurs de fichiers et moteurs de recherche	12
2.2	Champs thématiques identifiés	12
3	DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE	15
3.1	Composantes de l'évolution démographique	15
3.2	Vieillesse démographique	17
3.2.1	« Génération Sandwich »	18
3.3	Dynamiques démographiques à l'échelle régionale	19
3.4	Projections démographiques	20
3.5	Migration de substitution	21
3.6	Conclusion	22
3.7	Bibliographie	22
4	ECONOMIE	25
4.1	Considérations sur l'économie politique suisse	25
4.2	Marché du travail	26
4.2.1	Accroissement du capital humain et pénurie interne de main-d'œuvre qualifiée	26
4.2.2	Statut et intégration sur le marché du travail	27
4.2.3	Niveau et convergence des salaires	30
4.2.4	Régions frontalières et espaces économiques locaux	31
4.3	Bilan fiscal	32
4.3.1	Assurances sociales et assurance-invalidité suisses	33
4.4	Conclusion	33
4.5	Bibliographie	34

5	INFRASTRUCTURES	36
5.1	Marché de l'immobilier	36
5.1.1	Une demande d'espace en hausse	36
5.1.2	Ségrégation socio-spatiale	36
5.1.3	Influence de la migration sur les prix de l'immobilier	37
5.1.4	Evolutions sur le marché de l'immobilier	37
5.1.5	Agglomérations	39
5.2	Circulation	39
5.2.1	Les flux de pendulaires transfrontaliers	40
5.3	Aménagement du territoire et développement régional	41
5.3.1	Mitage et densification	41
5.3.2	Evolution démographique et promotion économique	41
5.4	Conclusion	41
5.5	Bibliographie	42
6	ENVIRONNEMENT	43
6.1	Conscience écologique et attitude des migrants envers l'environnement	43
6.2	Environnement, croissance démographique et migration	44
6.2.1	Taille de la population et capacité de charge écologique	44
6.2.2	Environnement = Population x Aisance x Technologie ?	45
6.2.3	Limitation de l'immigration pour protéger l'environnement	46
6.3	Conclusion	48
6.4	Bibliographie	48
7	CONSIDÉRATIONS FINALES	50
8	NOTES	52

1 Introduction

Les questions ayant trait à la taille de la population, à la consommation de ressources et à la migration étaient déjà d'actualité bien avant aujourd'hui. Depuis l'accélération de l'industrialisation des branches suisses du textile, de la mécanique et de la chimie dans la deuxième moitié du 19^e siècle, l'on vit s'intensifier l'immigration d'universitaires, de travailleurs indépendants et d'artisans allemands, mais aussi d'Italiens venus travailler dans les usines, dans le secteur du bâtiment et de la construction d'infrastructures. A la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, le nombre d'étrangers s'accrut très rapidement. Dans son livre intitulé « Forgotten migrants: foreign workers in Switzerland before World War I », paru en 1988, l'historienne américaine Madalyn Holmes indique qu'entre 1888 et 1918, le nombre de ressortissants allemands passa de 112 000 à 200 000, tandis qu'entre 1900 et 1910, la communauté italienne s'accroissait de 117 000 à 203 000 personnes.

A l'époque, les changements structurels de l'économie, l'immigration et l'urbanisation croissante furent observés avec défiance. On voyait dans ces villes en croissance l'incubateur de modes de vie aux mœurs dissolues et, avec l'urbanisation, apparut également « la question des étrangers ». On reprochait à cette nouvelle composante de la population d'attenter aux valeurs du monde rural. L'extrapolation de l'augmentation de la part d'étrangers, qui se situait à 15 % à l'époque, provoqua un débat sur l'imminente « emprise étrangère » en Suisse, contre laquelle il convenait de se défendre. La question de l'emprise étrangère devint un sujet dominant de la politique intérieure; elle fut stigmatisée par une large part des élites comme une menace qu'il fallait combattre avec courage. Mais la limitation de la liberté du commerce, de l'industrie et d'établissement, déjà garantie à l'époque par des accords bilatéraux – et qui avaient contribué à la prospérité d'alors – aurait été en contradiction avec les principes libéraux. Elle aurait aussi eu des conséquences économiques négatives et aurait provoqué des mesures de rétorsion de la part des pays voisins. Pour les uns, la solution permettant de gérer cette mutation consistait en une naturalisation des étrangers, alors que d'autres cherchaient un remède contre le changement et la perte des modes de vie traditionnels dans un renforcement du patriotisme.

Cette rétrospective historique est destinée à attirer l'attention sur le fait que le thème de « l'emprise étrangère » est une caractéristique helvétique distinctive en

matière d'autodéfinition, transmise depuis des décennies. En tant que « discours », c'est-à-dire en tant que « réalité » véhiculée par le langage, le concept de « emprise étrangère » s'adapte de manière situationnelle aux conditions historiques. Alors qu'au 19^e siècle c'était aux Allemands, mais également aux Italiens que l'on prêtait la faculté de « submerger » la Suisse sur un plan démographique et culturel, après la Première Guerre mondiale, la stigmatisation des étrangers visait les Européens de l'Est, plus particulièrement les juifs. Après la Deuxième Guerre mondiale, cette notion connut une renaissance avec la politique des « travailleurs étrangers »; elle s'appliquait alors en particulier aux Italiens et, plus tard, aux Espagnols qui, au lieu de retourner dans leur pays en tant que « travailleurs étrangers », aspiraient à consolider leur présence par une autorisation d'établissement. Si depuis les années 1980 le thème de l'asile et, à partir de la fin des années 1990, les questions portant sur l'intégration marquent le débat public (seule exception: l'initiative des 18 % déposée par Philipp Müller, PRD, qui fut rejetée par le peuple le 24 septembre 2000), il semble que depuis peu les questions liées à la démographie gagnent à nouveau en importance.

Dans la foulée de l'adoption de l'initiative contre la construction de minarets (2009) et de l'initiative en faveur du renvoi des étrangers criminels (2010), mais aussi suite au succès de l'initiative déposée par Franz Weber contre la construction de résidences secondaires (2012), l'époque semble à nouveau propice à l'association des questions de migration et des préoccupations liées à la patrie. C'est en particulier le changement de paradigme suite à l'introduction de la libre circulation des personnes qui a déclenché des inquiétudes. La politique du marché du travail et celle des admissions ont connu une nouvelle cadence qui, certes, a favorisé le succès économique. Mais le stress engendré par la promiscuité, le manque d'espace et les goulots d'étranglement de toutes sortes alimentent les craintes.

En 2013, avec le renouvellement de l'activation de la clause de sauvegarde à l'égard de l'UE et son extension, qui est néanmoins contestée, le Conseil fédéral a signalé sa sensibilité au mécontentement « ressenti » et exprimé sa volonté de contrôler l'immigration. Mais il n'est pas certain que l'activation de la clause de sauvegarde puisse avoir une influence sur l'immigration.

L'émergence de la nouvelle discussion politique concernant la « population optimale » ne s'explique pas uniquement par la présence accrue de ressortissants de l'UE en Suisse. Comme au 19^e siècle, ce débat soulève aussi des questionnements relatifs au développement économique, aux structures du territoire et de l'habitat, ainsi qu'à l'espace habitable, c'est-à-dire en définitive à la planification de l'avenir et à la signification de la « Suisse comme patrie » (Max Frisch). Les thématiques que sont les problèmes environnementaux, la consommation d'énergie, l'espace habitable et la circulation en font également partie. Elles s'inscrivent dans un débat global sur le développement durable, c'est-à-dire une modernisation qui devrait se soucier aussi bien de l'humain que de l'environnement. La question visant à déterminer dans quelle mesure les conséquences souvent indésirables de la dernière grande avancée de modernisation peuvent être imputées à la mobilité des ressortissants européens est également controversée. Mais elle permet de thématiser les problèmes du développement futur, des infrastructures nécessaires, de la préservation des paysages et des investissements qu'ils nécessitent.

Le fait de savoir jusqu'à quel point cette possibilité d'actualisation des prises de position est à même de répondre à la complexité de nos conditions de vie dépend de la capacité des acteurs à résister aux tentations d'un protectionnisme néo-patriotique. Bien sûr, renvoyer le pays à des contraintes européennes engendre des frustrations dans une démocratie directe et ne peut satisfaire la fierté d'une communauté républicaine. Cependant, il ne faut pas se bercer d'illusions. D'une part, une Suisse qui révélerait à nouveau des orientations patriotiques ne serait pas à même de répondre seule aux défis d'un développement écologique durable. C'est justement la question soulevée par une société soumise à des risques écologiques qui rend la limitation au territoire national obsolète. D'autre part, malgré la crise économique européenne, les acteurs politiques et les citoyens ne doivent pas sous-estimer le changement qu'a induit l'ancrage juridique de la libre circulation des personnes dans le droit européen. Celui-ci a fait naître un espace de migration qui impose des obstacles majeurs aux Etats (« raisons impérieuses d'intérêt général », CJCE) lorsqu'ils souhaitent limiter ces libertés. La mobilité des Européens jouit donc d'une très bonne protection. Cette réglementation de la libre circulation par le biais des accords bilatéraux englobe également la Suisse. La limitation de ces droits à la mobilité et la réintroduction de la préférence nationale s'apparenteraient à une dénonciation des accords concernant l'une des principales libertés, ce qui reviendrait à se détourner de l'accord avec les partenaires européens. En définitive, cela troublerait durablement les relations bilatérales avec l'UE et plusieurs accords seraient rendus caducs.

Les thèmes de « Suisse comme patrie » et de « Suisse en tant que composante de l'Europe » resteront des sujets d'actualité pour les votations à venir, même si cette fois ils se présenteront peut-être sous couvert de protection de l'environnement. Les sujets comme la population, la migration et l'environnement thématisent des questions difficiles de la politique et de la structure démographiques, ainsi que des sujets d'actualité comme la gestion raisonnée de nos ressources et notre « empreinte écologique », en les associant aux questions de mobilité et aux droits sociaux et économiques qui y sont liés. En ce sens, il est certainement judicieux d'examiner les connaissances scientifiques disponibles en Suisse et dans les autres pays, afin de les exploiter et finalement de pouvoir mieux cerner les réflexions à venir. La présente étude de la littérature scientifique soutient cet objectif en offrant un aperçu des axes essentiels que sont la dynamique démographique, l'économie, les infrastructures et l'environnement.

2 Recherche bibliographique

Entre le mois de février et la mi-mai 2013, le SFM a mené une analyse de la bibliographie consacrée aux travaux de recherche actuels, à l'échelle nationale et internationale, portant sur le thème « Démographie, ressources et importance de la migration ». L'attention s'est principalement portée sur les études scientifiques. Lorsque cela était possible, au-delà des ouvrages publiquement accessibles, la littérature « grise » a également été compilée.

Sur le plan du contenu, l'accent a été mis sur le niveau macro prévalant dans les débats. Il s'agissait surtout d'établir les conséquences de la migration sur la population, l'économie, les infrastructures et l'environnement.

Les mots clés suivants ont été définis comme points de départ de la recherche bibliographique :

- démographie et importance de la migration ;
- générations, renouvellement des générations, contrat de générations, vieillissement démographique ;
- économie, démographie et migration (c'est-à-dire toutes les questions économiques qui peuvent être mises en relation avec des processus démographiques) ;
- systèmes sociaux et de prévoyance, comme l'AVS, pour autant qu'ils soient influencés par des questions démographiques ;
- démographie, politique familiale et politique d'égalité entre hommes et femmes ;
- infrastructures dans les domaines du logement, du travail, de la circulation et leurs liens avec la migration ;
- aménagement du territoire, ressources du pays, développement de l'immobilier et évolution des loyers ;
- démographie et environnement (empreinte écologique, consommation des ressources dans différents domaines, etc.).

Les paragraphes suivants décrivent la méthodologie appliquée dans la recherche bibliographique et traitent les résultats quantitatifs, ainsi que les champs thématiques identifiés.

2.1 Méthodologie et résultats quantitatifs

Au cours d'une première étape, les mots clés mentionnés ci-dessus ont été précisés au moyen de listes, et une compilation des revues scientifiques pertinentes a été établie. Lors d'une deuxième étape, les revues scientifiques publiées en ligne et les banques de données ont fait l'objet de recherches à l'aide des mots clés évoqués. Comme les documents concernant la Suisse étaient fortement sous-représentés dans ces résultats, la recherche a été étendue aux serveurs de fichiers des universités suisses et aux moteurs de recherche. La dernière phase de la recherche a consisté à classer de manière plus précise la bibliographie collectée en fonction des différents domaines thématiques (environ 860 documents), ainsi qu'en une évaluation critique.

2.1.1 Mots clés

L'identification de mots clés constitue un facteur de succès déterminant pour la recherche, dans la mesure où la qualité des premiers résultats dépend fortement de leur précision. De plus, à l'aide des références croisées, les résultats renvoient à d'autres documents et études.

Le mot clé « démographie » (« Demografie ») n'apparaissant que rarement dans les études scientifiques, la recherche a dû être poursuivie avec et sans ce mot clé et ses déclinaisons. En outre, la recherche n'a pas pu être limitée à différentes branches spécifiques, puisque la démographie, tout comme la migration, relève de champs thématiques interdisciplinaires et transversaux. Ainsi, le contenu des résultats a dû être soigneusement analysé, afin de discerner les références pertinentes. Lorsque les documents renvoyaient à d'autres mots clés, ces derniers étaient intégrés au fur et à mesure dans la liste des mots clés de l'étude.

Dans tous les moteurs de recherche et banques de données disponibles, les mots clés ont été combinés de toutes les manières possibles avec des opérateurs boo-

léens (par exemple « et », « ou », etc.), de façon à offrir un spectre de résultats le plus large possible. Les résultats ont été triés en fonction de leur date de création et de leur pertinence.

Lorsque les bases de données bibliographiques ou les bibliothèques virtuelles disposaient d'un thésaurus ou d'un autre recueil de termes ordonnés de manière systématique, ces derniers étaient utilisés en plus des mots clés. De surcroît, chaque banque de données a un système et une structure de recherche différents, dont il fallait tenir compte lors de la consultation. Tous les mots clés ont également été saisis dans les champs de recherche plein texte et chaque banque de données a été interrogée séparément.

Des troncatures (par exemple migr* pour migration, migrantes, migrants, migratoire, etc.) et des séquences de mots (par exemple « population growth », « demographic deficit », « population dynamics ») ont également été employées lorsque cela était nécessaire. De plus, dans l'identification des mots clés, différentes orthographes et plusieurs langues ont été prises en considération (allemand, anglais et français).

2.1.2 Revues scientifiques et banques de données

Des revues scientifiques dont le thème principal est la démographie ou la migration ont été compulsées sur les sites Web des éditeurs afin d'y trouver des articles pertinents.

La méthode suivante a systématiquement été appliquée afin d'identifier les documents utiles :

1. Recherche selon des mots clés (voir ci-dessus).
2. Recherche de documents qui citent les études trouvées (« citation links »).
3. Vérification des bibliographies lorsqu'elles étaient disponibles (identification des textes qui ne sont plus disponibles dans le commerce ou qui sont très anciens et n'existent pas sous forme électronique).
4. Recherche systématique de listes de documents analogues (certaines banques de données, comme « web of knowledge », disposent d'une fonction « related records »).
5. Les listes de publications des auteurs, dont plusieurs ouvrages pertinents ont été identifiés, ont été recherchées, afin de s'assurer que l'ensemble des écrits importants a été intégré au programme de gestion de la bibliographie (Endnote).

	Résultats totaux	En lien avec la Suisse
Amazon.de	2	0
Annual Reviews	1	0
Archives ouvertes UniGe	2	2
Bibliographien	131	40
Cairn	8	3
Confederation (Websites)	34	34
e-Collection (ETHZ)	3	3
EBSCO	3	1
Econbiz	83	10
EPC (Princeton)	1	1
ERIC	1	0
Érudit	2	0
DBS Esource	1	0
Gesis Sowiport	17	5
Google	34	27
Google Books	29	5
Google Scholar	43	7
Helveticat	18	18
Circa	1	1
Cefmr	3	0
Ideas.repec	19	2
IDS	1	0
IngentaConnect	10	0
IBSS – ProQuest	3	0
IOP Science	1	0
Journal TOCs	2	0
JSTOR	21	1
Muse	3	0
Oxford Journals	39	10
Persée	1	1
Popline	1	0
PubMed	9	4
Remisis	19	0
RERO	13	9
Researchbank.rmit	1	0
SAGE Journals	8	1
ScienceDirect	21	0
Scopus	2	0
SFM Centre de doc.	44	41
Springer Link	23	1
SSRN	13	0
SwissBib	7	6
Taylor & Francis	17	2
Web of Knowledge	92	3
Wiley Online Library	9	0
WorldCat	32	2
Zora	4	3
Journal Websites	19	6
Publishers & Research Institutes	12	11
TOTAL	863	260

Tableau 1: Sources et résultats quantitatifs.

Concernant les critères d'inclusion ou d'exclusion, aucune limite géographique ou temporelle n'a été utilisée. Aucun filtre n'a été employé (langue, type de document, etc.). Les principaux critères appliqués à la recherche

bibliographique étaient la qualité (expertise des auteurs, éditions scientifiques, expertises de spécialistes [« peer-reviewing »] et degré de notoriété des éditeurs ou des revues) et la pertinence par rapport au thème de l'étude.

2.1.3 Serveurs de fichiers et moteurs de recherche

Comme les références des banques de données et des revues traitant de la Suisse étaient peu nombreuses, tous les serveurs de fichiers des universités suisses ont aussi été interrogés, ainsi que les moteurs de recherche Internet (Google, Google Scholar et Google Books). L'influence de l'algorithme de Google sur le classement des résultats (pagerank) a été prise en compte, les 80 premières pages ayant été retenues. De plus, les requêtes dans les masques de recherche ont été systématiquement modifiées. La recherche a sciemment été limitée aux instituts de recherche suisses, aux offices fédéraux et aux autorités, afin de trouver des études, des « working and discussion papers » et des écrits des administrations.

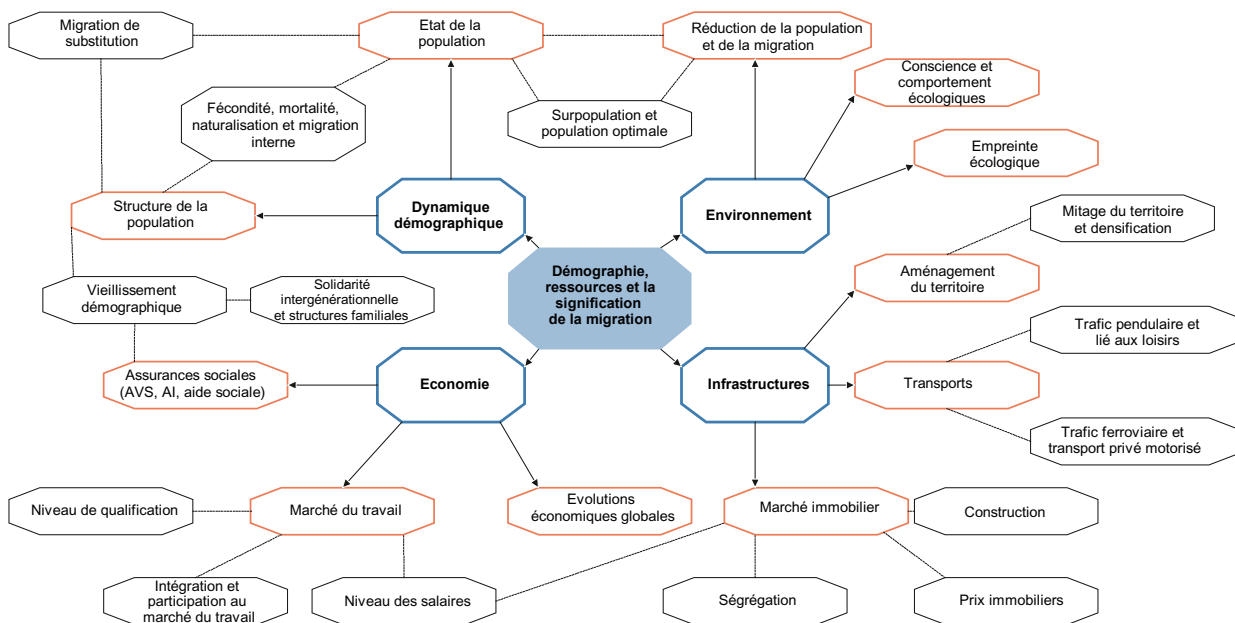
Les sites Internet pertinents ont été enregistrés sur des « pearltrees », une bibliothèque visuelle, et peuvent être consultés sur www.pearltrees.com/awatkins/tree/id7363749. Les liens témoignent du nombre de résultats et mettent en évidence les points forts. Ceux-ci ont également été utilisés pour l'identification des champs thématiques.

Au total, 863 références ont été trouvées (voir tableau 1), dont 260 ont un rapport avec la Suisse ou en traitent¹. Au cours d'une étape suivante, les ouvrages trouvés ont été classifiés selon différents champs thématiques et évalués de manière critique.

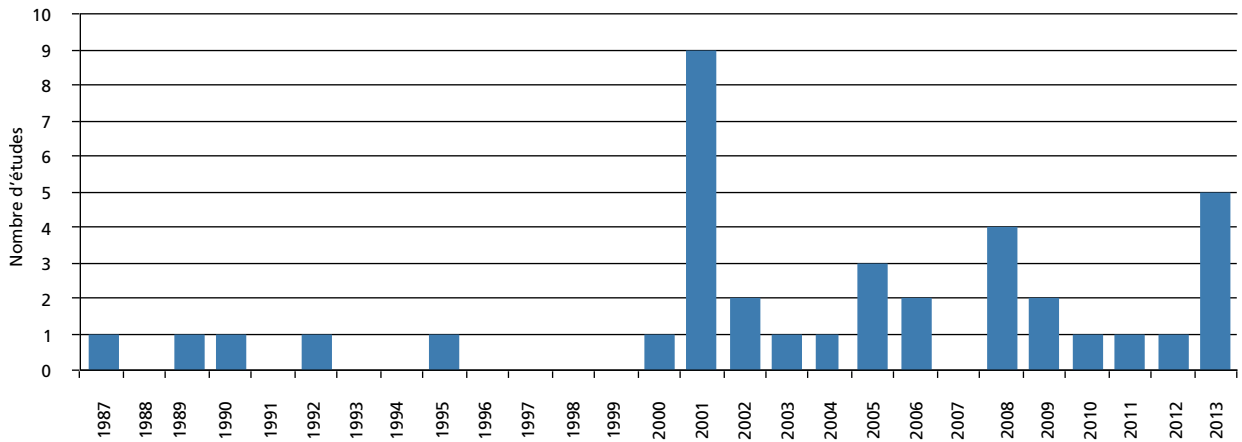
2.2 Champs thématiques identifiés

En se basant sur la recherche bibliographique, quatre champs thématiques ont été définis : dynamique démographique, économie, infrastructures et environnement. Le graphique 1 montre l'articulation des champs thématiques et leurs liens.

Les points forts identifiés grâce au schéma conceptuel des thèmes permettent d'articuler la structure du présent rapport. L'objectif de l'étude n'était pas de prétendre à l'exhaustivité, elle présente une bibliographie que les auteurs ont estimé être pertinente. L'accent a certes été mis sur la Suisse et sur la littérature des 10 dernières années, mais un certain nombre d'études menées dans d'autres pays et d'études plus anciennes ont également été prises en compte dans ce rapport. En particulier dans le chapitre sur l'environnement, très peu d'ouvrages consacrés à la Suisse ont été trouvés. Enfin, des analyses régionales portant par exemple sur la situation des régions frontalières, ainsi que des projections démographiques et autres, ont été intégrées aux différents chapitres.



Graphique 1 : Schéma conceptuel des thèmes. Le graphique montre comment la thématique centrale de l'étude peut être articulée en quatre champs thématiques principaux, qui se ramifient eux-mêmes en plusieurs champs thématiques secondaires. Les liens qui peuvent s'établir entre les différents thèmes n'ont pas été intégralement représentés, dans un souci de lisibilité.



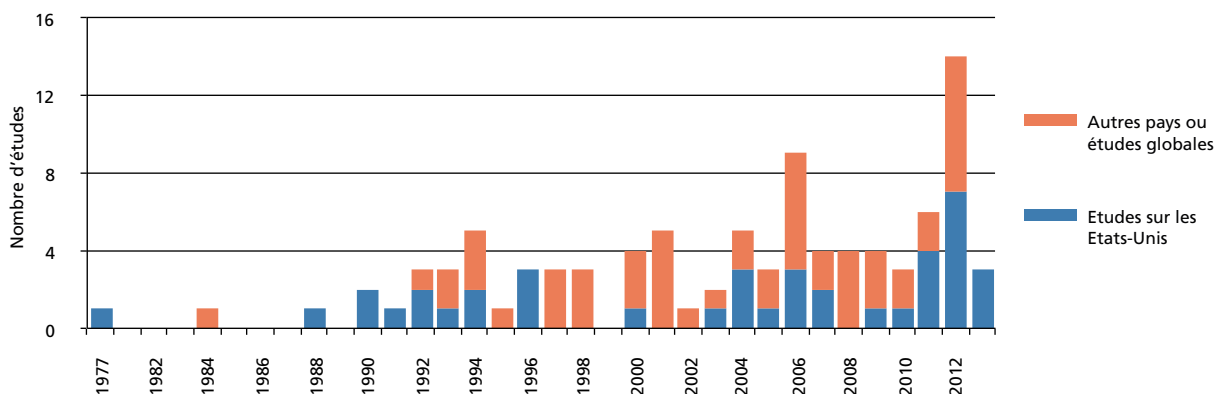
Graphique 2: Nombre d'études identifiées concernant la migration de substitution, 1987-2013.

Le chapitre consacré à la dynamique démographique s'intéresse d'une part à l'évolution de la population vivant en Suisse. D'autre part, il montre l'importance et l'influence de la migration sur la structure démographique. A ce propos, le chapitre s'attache à thématiser le vieillissement démographique de la population suisse et ses effets sur la solidarité entre générations. Seul un nombre très réduit d'ouvrages dédiés au thème de la politique familiale et de la politique d'égalité des sexes, en relation avec la migration et la démographie, a pu être relevé. Enfin, un dernier sous-chapitre traite de l'importance de la migration de substitution, envisagée comme une ébauche de solution contre le repli démographique et le vieillissement, donc d'une migration destinée à compenser la contraction de la population suisse. Il existe un grand nombre d'études relatives à ce thème, tant à l'échelle nationale qu'internationale; il faut d'ailleurs noter que le thème de la migration de substitution a joui d'une plus grande at-

tention après 2000 en réaction à un rapport de l'ONU (voir graphique 2).

Un autre chapitre traite de l'importance de la migration pour l'économie, pour le marché du travail et les assurances sociales, ainsi que de l'influence qu'elle exerce. Un grand nombre d'études relatives au niveau de formation et à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, au statut des étrangers et à leur intégration sur le marché du travail, ainsi qu'au développement du niveau des salaires a pu être exploité, notamment au regard du marché du travail. A ce propos, une part considérable des textes se concentrait sur la question de la substitution ou de la complémentarité entre main-d'œuvre suisse et étrangère, sur l'éviction du marché du travail (ou son absence) qui peut en résulter, ainsi que sur le niveau des salaires.

Le chapitre consacré aux infrastructures a également été subdivisé en trois champs thématiques: marché du lo-



Graphique 3: Nombre d'études identifiées traitant de la réduction de la migration dans une optique de protection de l'environnement, 1977-2012.

gement, circulation et aménagement du territoire – bien peu d'études relatives à l'influence et à l'impact de la migration ayant pu être trouvées, notamment pour les deux derniers chapitres. Concernant le marché du logement, en dehors des analyses de l'Office fédéral du logement (OFL) portant sur l'ensemble de la Suisse, les développements dans la ville et le canton de Zurich ont été examinés en détail.

Enfin, le dernier chapitre rend compte des résultats d'études ayant trait à la conscience écologique et au comportement des immigrants face à l'environnement. Il aborde aussi le débat sur la diminution de la population et, de ce fait, sur l'immigration et la protection de l'environnement. Ce dernier thème est apparu dans les années 1990, et a provisoirement atteint son apogée en 2012 (voir graphique 3). Alors que pendant longtemps, les milieux scientifiques des Etats-Unis étaient dominants en cette matière, depuis le milieu des années 1990, des études israéliennes, chinoises et australiennes sont venues s'y ajouter. Concernant le thème de l'environnement, seules quatre études se rapportant à la Suisse ont pu être trouvées.

Un autre axe thématique que cette étude n'approfondit pas concerne les flux migratoires déclenchés par les changements climatiques. Les personnes que l'on qualifie de « réfugiés climatiques » tentent par exemple de se protéger des cyclones tropicaux, des inondations, des sécheresses et de la désertification. L'ouvrage publié sur ce thème par E. Piguet, A. Péroud et P. de Guchteneire s'intitulant « Migration and climate change », paru en 2011 aux éditions Cambridge University Press, y apporte des contributions et de la littérature.

Les considérations finales passent en revue les principaux résultats et mentionnent les lacunes de la recherche suisse.

3 Dynamique démographique

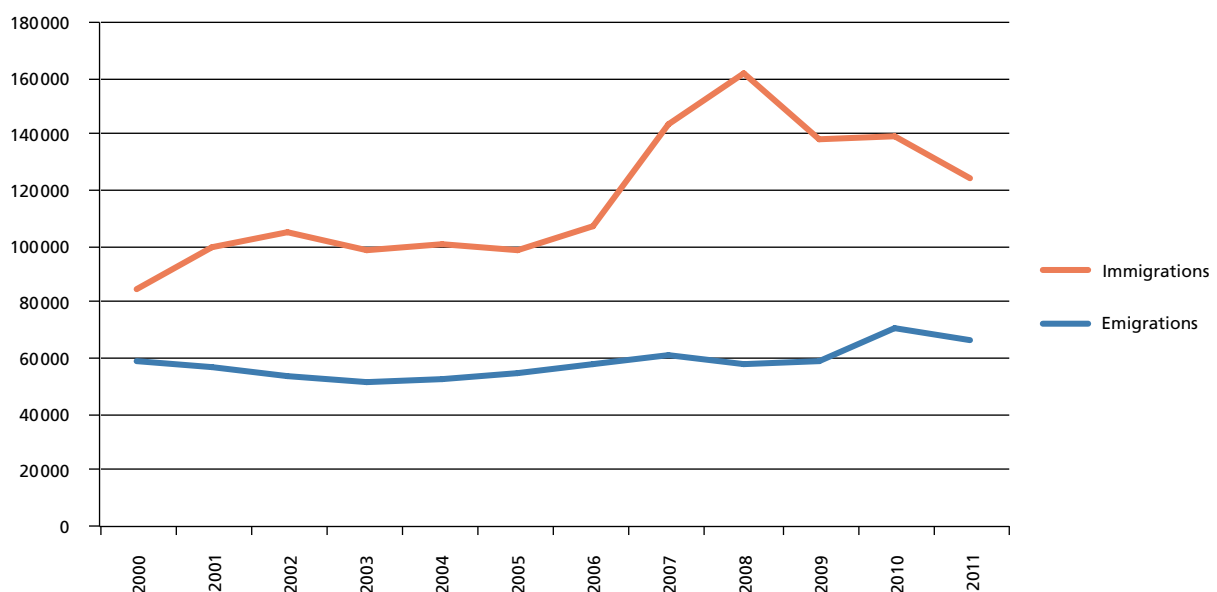
La démographie classique se penche sur le développement de la population, son importance numérique et sa structure en termes d'âge et de genre. Le présent chapitre traite des dynamiques passées et de celles à venir, il s'intéresse également à l'importance que revêt la migration et à son influence sur ces développements. Le vieillissement de la population et les conséquences démographiques, financières et sociales qui y sont liées jouent un rôle central dans le débat sur l'évolution démographique. Enfin, un dernier sous-chapitre examine l'importance de la migration de substitution, très discutée dans la littérature scientifique, et débat de sa capacité à résoudre la diminution et le vieillissement démographiques.

3.1 Composantes de l'évolution démographique

Comme le montrent les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la population vivant en Suisse a

augmenté au cours des dernières années: alors qu'entre 2001 et 2006 sa croissance annuelle variait entre 0,6 % et 0,8 %, au cours des années suivantes elle dépassait 1,0 % et atteignait même 1,4 % en 2008. Au troisième trimestre 2012, la Suisse dépassait pour la première fois la barre des 8 millions d'habitants. Au cours de cette période, la proportion d'étrangers a, elle aussi, constamment augmenté pour s'établir à 22,8 % en 2011, soit trois points de plus qu'en 2000.

En matière de démographie, cinq facteurs exercent une influence sur le développement de la population: l'immigration, l'émigration, la natalité, les décès et les naturalisations. Alors que les quatre premiers induisent une augmentation ou une diminution de la population totale, les naturalisations n'ont qu'un « effet de répartition » entre la population étrangère et la population autochtone.



Graphique 4: Immigrations et émigrations de la population étrangère résidente permanente, 2000-2011.

Source: Office fédéral de la statistique (OFS) – PETRA et STATPOP.

Au cours des dernières années, les études relatives à l'immigration en Suisse se sont accumulées, particulièrement du fait de l'Accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l'UE, entré en vigueur depuis 2002 (Bucher 2008; Conseil fédéral 2012; Müller-Jentsch et Avenir Suisse 2008; Stutz et al. 2010). Cependant jusqu'à présent, le thème du retour dans le pays d'origine et de la poursuite du parcours de migration des étrangers a seulement été traité quelques rares fois (Carrel 2011; Pecoraro 2012b). Des statistiques de l'OFS montrent une croissance de l'immigration jusqu'au début de la crise économique. En 2008, deux fois plus d'étrangers ont immigré en Suisse qu'en 2000, ensuite l'immigration a connu une baisse prononcée (graphique 4). Le revirement de la situation économique a également provoqué une légère augmentation des émigrations.

L'influence des migrants sur l'évolution démographique ne dépend pas seulement de leur arrivée ou de leur départ, mais également de leur profil en termes d'âge, de genre et d'origine, dans la mesure où ils sont aussi porteurs d'un potentiel naturel d'accroissement de la population, qui peut varier en fonction de leur âge et du taux de fécondité de leur pays d'origine (Wanner 2002). Les statistiques de l'OFS révèlent une hausse du taux de natalité chez les Suissesses de 1,28 enfant par femme en 2000, à 1,42 en 2011, parallèlement à une baisse de ce taux chez les femmes étrangères de 2,14 à 1,84. Ceci étant, les *taux de natalité* des différents groupes d'étrangers varient; tandis que celui des Somaliennes atteint 4,2 enfants par femme, celui des Roumaines ne dépasse pas 0,94 (voir Wanner et Fei 2005 pour les tableaux). En 2011, la Suisse a vu naître 80 810 enfants, dont 27 % avaient une mère de nationalité étrangère.

Les études menées à l'étranger et en Suisse permettent de distinguer trois modèles de corrélation entre fécondité et migration (Wanner et al. 2005a: 63). Pour un premier groupe d'étrangères, leur fécondité tend à s'harmoniser avec celle du pays d'accueil au fil de l'allongement de la durée de séjour. Ainsi, le taux de natalité se situe entre celui du pays d'origine et celui du pays d'accueil (Tribalat 2005). Entre 1995 et 1999 par exemple, le taux de natalité chez les Suissesses s'établissait à 1,33 enfant par femme, contre 1,99 pour les Turques. Durant la même période, ce taux s'élevait à 2,57 enfants par femme dans leur pays d'origine². Un deuxième groupe continue à s'orienter sur le comportement de fécondité du pays d'origine, qui fait état d'une natalité plus réduite. En Suisse, cela est par exemple le cas des Italiennes et des Espagnoles. Les premières révèlent un taux de natalité de 1,29 enfant par femme en Suisse et de 1,22 en Italie. Celui des Espagnoles est encore plus faible, à 1,24 en Suisse et à 1,19 en Espagne. Enfin, dans le troisième groupe, la fécondité diffère à la fois de celle du pays d'origine et de

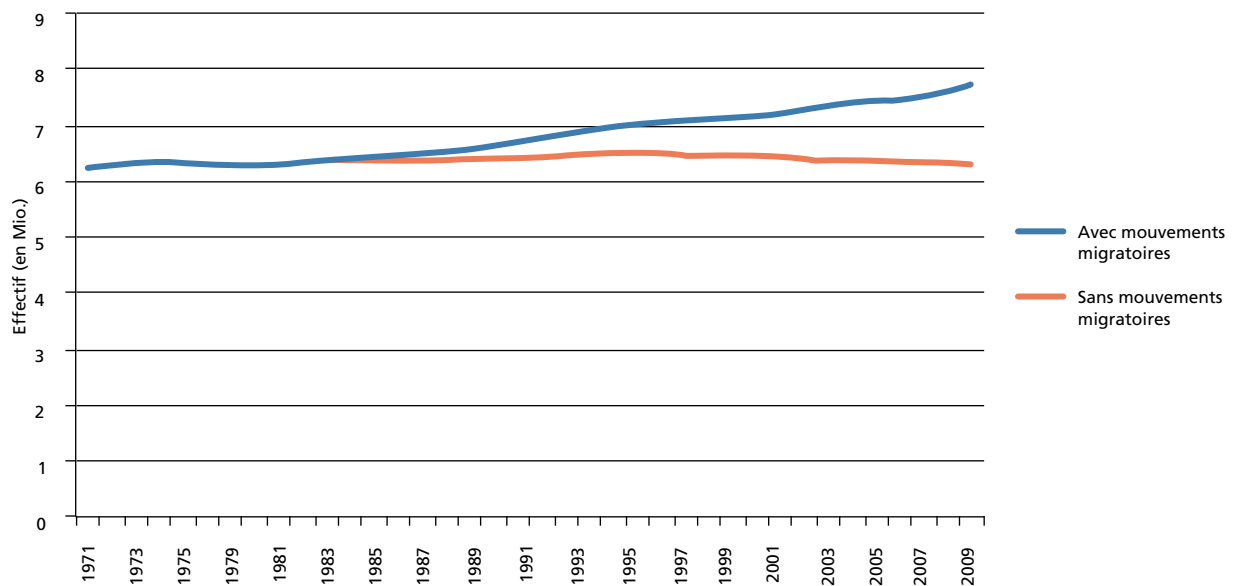
celle du pays d'accueil. Wanner et al. (2005) citent l'exemple des Portugaises, qui mirent au monde en Suisse en moyenne 1,7 enfant par femme entre 1995 et 1999, contre seulement 1,48 au Portugal. Les auteurs expliquent ce comportement par un effet de sélection des étrangères en fonction de leur région d'origine ou de leur niveau de formation.

Les étrangers vivant en Suisse sont exposés à un *risque de mortalité* comparable à celui de la population suisse (Wanner et Lerch 2012). Selon les auteurs, l'« emigrant unhealthy effect » ou « effet saumon » influence le risque de mortalité. En effet, une partie des migrants dont l'état de santé est dégradé retourne dans son pays d'origine et n'apparaît pas dans les registres de décès suisses. En revanche, une autre étude a montré que les Italiens immigrés en Suisse vivent plus longtemps que les autochtones, tandis que le risque de mortalité de leurs descendants est nettement plus élevé que celui des Suisses. Selon les auteurs, la deuxième génération s'est distancée du mode de vie méditerranéen favorable à la santé, ainsi que des liens familiaux étroits; parallèlement, ses chances en matière de formation sont moins bonnes que celles des citoyens suisses (Tarnutzer et Bopp 2012). Enfin, les études mettent en évidence une mortalité infantile plus élevée (Bollini et al. 2007), ainsi qu'une mortalité maternelle supérieure (Bollini et al. 2011) chez les étrangères. Un phénomène qui pourrait être réduit par un meilleur accès au système de santé, ainsi que par des mesures d'intégration.

Selon les statistiques de l'OFS, en valeur absolue, 56 760 Suisses (9,76 sur 1000) et 5331 étrangers (2,98 sur 1000) sont décédés en 2011.

Plusieurs études sur les naturalisations ont été menées en Suisse ces dernières années (Münz et Ulrich 2003; Pecoraro 2012a; Piguet et Wanner 2000; Wanner et D'Amato 2003; Wanner et Steiner 2012). L'étude de Wanner et Steiner (2012) avait, entre autres, pour objectif d'évaluer les effets de l'imminente révision de la loi sur la nationalité. Les auteurs estiment qu'annuellement seuls environ 3 % des étrangers qui présentent les conditions minimales requises se font naturaliser. Ainsi, la restriction de l'accès à la *nationalité* n'aurait qu'une incidence limitée sur la part d'étrangers à la population globale. Comme cela a déjà été évoqué, cette composante n'a pas d'influence directe sur l'effectif de la population ou sa structure, car elle induit seulement une « nouvelle répartition » entre les personnes de nationalité étrangère et celles de nationalité suisse. Entre 2006 et 2011, le nombre de naturalisations a chuté de 46 710 à 36 010.

Les valeurs absolues des différentes composantes citées montrent qu'en Suisse le *solde migratoire* – la dif-



Graphique 5 : Evolution de la population résidante en Suisse avec et sans mouvements migratoires, 1981-2009.

Source : Wanner (2012: 177).

férence entre l'immigration et l'émigration – exerce une influence plus importante sur l'évolution démographique que l'excédent de naissances – obtenu en soustrayant les décès des naissances. Cependant, ce dernier facteur gagne en importance depuis 2008. Wanner (2012) a calculé la contribution démographique de la population étrangère de 1981 à 2009. A cette fin, il a confronté l'augmentation réelle de la population à un développement hypothétique, dépourvu de mouvements d'immigration et d'émigration (graphique 5). Selon cet auteur, sans les mouvements migratoires internationaux, la population résidante suisse serait en recul depuis le milieu des années 1990. Au total, jusqu'en 2009, l'immigration a engendré une croissance de la population de 1 400 000 personnes. A ce propos, il faut faire une distinction entre l'influence de la migration (absence de mouvements migratoires et de naissances d'enfants étrangers) et celle de l'adaptation du taux de fécondité en raison d'une plus faible population étrangère. Wanner a calculé que cette dernière représente environ 9 % de l'influence totale.

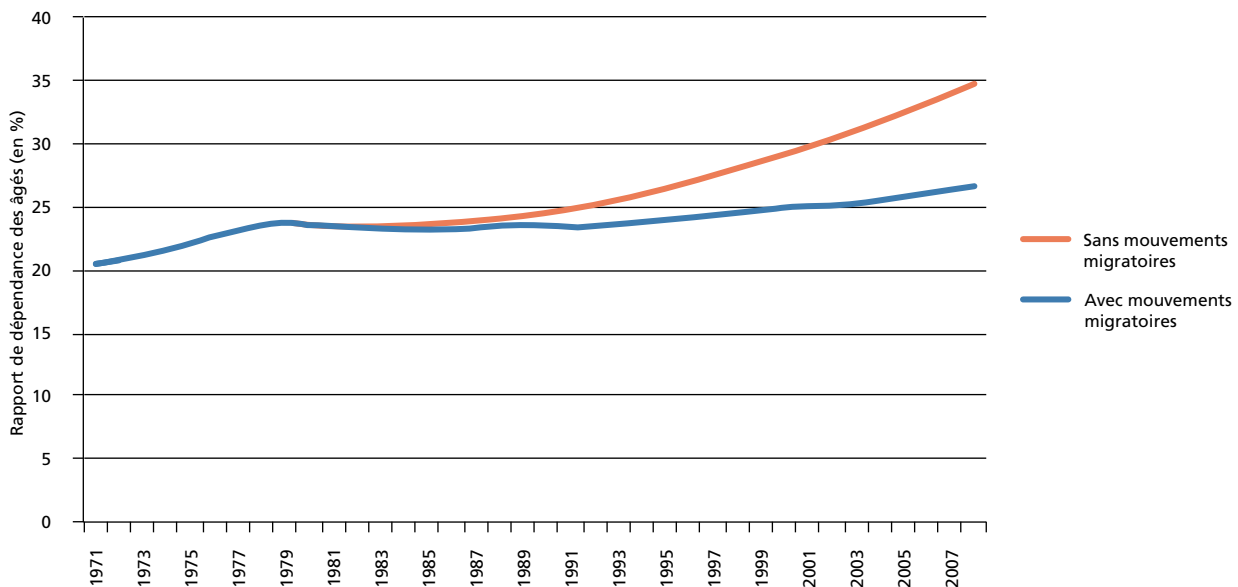
3.2 Vieillesse démographique

Aujourd'hui, le vieillissement démographique de l'Europe est un phénomène connu et inexorable (Coleman 2002). Il est dû à la fois à des taux de natalité en baisse et à une espérance de vie plus élevée. Le premier phénomène – appelé « vieillissement à la base de la pyramide des âges » (Coleman 2002) – résulte d'un recul de la fécondité sous le taux de reproduction, un taux qui représente le nombre de naissances nécessaires pour assurer le remplacement des générations. Dans la plupart des pays indus-

trialisés, ainsi qu'en Suisse, celui-ci est de 2,1 enfants par femme. En Suisse, la phase postérieure au baby-boom a provoqué un net recul du nombre de naissances sur plusieurs années. En 1971, le taux de natalité est tombé pour la première fois sous le seuil de 2,1 enfants par femme. En 2011, suite à une légère croissance au cours des dernières années, ce taux s'établissait à 1,52 enfant par femme, bien que, comme cela a déjà été évoqué précédemment, des différences subsistent entre les Suissesses et les étrangères.

L'espérance de vie à la naissance a doublé en Suisse au cours du 20^e siècle, ce qui a conduit à un « vieillissement du sommet de la pyramide des âges » (Coleman 2002). Même si l'augmentation de l'espérance de vie a ralenti au cours des années passées, selon l'OFS celle-ci reste en Suisse l'une des plus élevées du monde – s'établissant à 80,3 ans pour les hommes et à 84,6 ans pour les femmes.

En démographie, le vieillissement de la population se mesure par le *rapport de dépendance des âgés*. Pour obtenir ce rapport, on détermine, pour 100 personnes (exerçant ou non une activité lucrative), le rapport entre celles qui ont 65 ans et plus et celles qui ont entre 20 et 64 ans. Ces classes d'âges peuvent varier selon les pays, car elles dépendent de l'âge de la retraite. En Suisse, entre 1960 et 2010, le rapport de dépendance des âgés est passé de moins de 20 % à 27,6 %. Cela signifie que le nombre de retraités pour 100 personnes en âge d'exercer une activité lucrative a augmenté. Selon Wanner (2012), sans mouvements migratoires, ce quotient d'âge se serait encore accru et aurait atteint 35 % en 2009 (voir graphique 6). Une modification de ce rapport dénote surtout un changement



Graphique 6 : Développement du quotient d'âge réel (65 +/ 20-64), et du quotient d'âge dans l'hypothèse d'une absence de mouvements migratoires.

Source : Wanner (2012: 179).

structurel de la population, en particulier de la taille de la population apte à travailler. Ainsi, une telle modification a également des conséquences sur le marché du travail et sur l'économie (voir chapitre Economie). C'est pourquoi l'on calcule souvent le nombre de personnes de 65 et plus par rapport à 100 personnes avec une activité lucrative d'une tranche d'âge de 20 à 64 ans. En Suisse, ce rapport a augmenté de 28,9 % à 32,3 % entre 1955 et 2010. Il y a donc de moins en moins de personnes avec une activité salariée par rapport à la classe d'âge percevant l'AVS.

Concernant les conséquences financières du vieillissement démographique, la littérature scientifique souligne l'accroissement des dépenses en matière d'assurances sociales et d'assurances maladie (Percă 2011) (voir chapitre Economie). Mais une espérance de vie plus élevée modifie également les besoins en termes de santé. L'exemple des anciens travailleurs étrangers qui ne sont pas retournés dans leur pays d'origine pose de nouveaux défis en matière de santé publique (Hungerbühler et al. 2012; Wanner et al. 2002; Wanner et al. 2005b)³. Enfin, selon un rapport de l'ONU, le vieillissement augmente le risque de conflits intergénérationnels, en raison d'une répartition inégale des ressources et du manque de prestations d'assistance non financières (United Nations 2001b).

3.2.1 « Génération Sandwich »

Le vieillissement démographique conduit, entre autres, à une modification de la structure des générations

et remet en question le *contrat entre les générations*, car « celui-ci assure la cohésion entre générations, entre jeunes et vieux, en assurant un échange équitable entre donner et recevoir » (Eling, prépublication).

Aujourd'hui, pour la première fois dans l'histoire, les familles suisses comptent trois ou quatre générations. Dès sa naissance, un enfant est presque certain d'avoir un parent vivant, souvent une grand-mère ou un grand-père, et dans 50 % des cas, un arrière-grand-parent. Au début du 20^e siècle, seuls 10 % des enfants avaient un arrière-grand-parent (Wanner 2001).

Les générations intermédiaires précisément se sentent prises entre les besoins de leurs parents âgés et ceux de leurs enfants (Perrig-Chiello et Höpflinger 2005). A ce propos, la population âgée retient de plus en plus l'attention de l'opinion publique, tant d'un point de vue médiatique, que d'un point de vue politique et social. Ce déséquilibre sociopolitique peut parfois conduire à « l'agésisme », c'est-à-dire à une discrimination des personnes âgées. Le Rapport social 2012 confirme que les seniors se sentent désavantagés en termes de soins médicaux et de santé. Mais il faut bien dire que les jeunes ne sont pas non plus à l'abri des discriminations, en particulier concernant le respect qu'on leur témoigne ou le jugement que l'on porte sur leur comportement social et leurs compétences, notamment sous l'angle du marché du travail (Bühlmann et al. 2012).

En outre, la génération intermédiaire qui exerce une activité lucrative subvient financièrement à la fois aux besoins des jeunes et à ceux des aînés. Même si en Suisse l'âge moyen effectif de la retraite est encore élevé en comparaison européenne, il baisse constamment – invalidité, retraite anticipée ou retraite après un licenciement en sont responsables. Dans le même temps, l'entrée sur le marché du travail est également difficile: jusqu'à 50 % des jeunes sans diplôme de fin d'apprentissage (ce groupe étant constitué à 50 % de jeunes originaires du Portugal, de Turquie ou d'ex-Yougoslavie) ont besoin de plus de trois mois pour obtenir leur premier emploi. Ils sont nombreux à différer leur entrée sur le marché du travail en effectuant une formation, que ce soit par prévoyance ou par manque d'alternatives (Bühlmann et al. 2012).

Si on établit une comparaison internationale, grâce à l'AVS, la Suisse s'en tire bien en termes de pauvreté liée à l'âge. Selon le Rapport social 2012, le taux de privation matérielle s'établit à un niveau très bas de 5 %, même si une part relativement élevée de personnes perçoit une rente inférieure à 50 % du revenu médian. La ventilation des charges sociales montre qu'en comparaison européenne, la Suisse compte parmi les pays qui dépensent le plus pour leurs seniors, avec une part de 45 %. Pour ce qui est des dépenses consacrées aux plus jeunes (familles et enfants), avec un taux de 5 %, la Suisse se montre nettement moins encline à les soutenir que d'autres pays comparables, comme l'Allemagne ou la Suède (Bühlmann et al. 2012).

Enfin, la génération intermédiaire, en particulier les femmes, s'occupe à la fois des enfants et des parents âgés dépendants. Le rapport de soutien aux parents, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus et celui des personnes âgées de 50 à 64 ans, a rapidement augmenté par le passé, notamment en raison de la baisse du nombre de mariages, de l'augmentation du taux de divorces et du nombre de personnes sans enfant. Alors que le rapport de soutien aux parents était de 22,5 % en 2000, Perrig-Chiello et Höpflinger (2005) estiment que ce rapport atteindra 24,3 % en 2020, et 40,5 % en 2040. Les auteurs mettent en exergue la double incompatibilité entre vie de famille et carrière professionnelle; après avoir eu à concilier l'éducation des enfants et la carrière au cours des jeunes années, à un stade avancé de la vie professionnelle, se pose la question de la compatibilité entre carrière et prise en charge des parents.

Dans la mesure où les personnes âgées sollicitent fortement les prestations de santé publique, mais également les prestations de soins prodigués par les familles, la solution à cette incompatibilité réside dans la retraite

anticipée des soignants, la répartition des « tâches » au sein des fratries ou le recours à une prise en charge professionnelle externe. C'est en particulier le recrutement de main-d'œuvre étrangère pour la « care economy » qui permet de répondre à ce besoin important (Lutz 2011; Madörin et al. 2012), ce qui n'est toutefois pas réalisable sans adaptations de la politique de migration.

Malgré les développements difficiles qui ont été décrits, le Rapport social 2012 suppose que le soutien matériel apporté dans le cadre de la *solidarité entre générations* sera pérenne et il souligne le caractère complémentaire de cette dernière, à la fois collective, organisée par l'Etat et soutenue par les cercles familiaux et amicaux. Cependant, les auteurs attirent l'attention sur le fait que cette solidarité intergénérationnelle peut renforcer les disparités sociales, dans la mesure où elle reproduit le statut social, en particulier s'agissant des transferts d'argent entre les générations.

3.3 Dynamiques démographiques à l'échelle régionale

A l'échelle régionale, la croissance démographique ne dépend pas toujours uniquement de l'immigration internationale. Ainsi, tous les districts du canton de Bâle-Campagne voient leur population augmenter, les facteurs responsables de cette croissance étant cependant différents (Office de la statistique du canton de Bâle-Campagne 2012). Le district de Sissach par exemple est le plus concerné par la *migration interne*, tandis que la croissance du district de Liestal est due pour moitié au solde migratoire et, pour l'autre moitié, à l'excédent de naissances. Selon Wanner (2013), en Suisse romande aussi, le fort taux de natalité ou la migration interne sont responsables de la croissance dans certaines communes. L'auteur n'a pas trouvé de corrélation statistique entre la croissance démographique des différentes communes et le nombre d'étrangers y résidant. Un certain nombre de communes sont même confrontées à une diminution de leur population, qui peut finalement s'expliquer par une émigration interne. Le choix du lieu de résidence (des migrants et des Suisses) dépend fortement de son attractivité (Steiner 2012; Stutz et al. 2010); ce sont surtout les jeunes qui quittent les régions les moins attractives et qui renforcent la contraction démographique (Wanner 2013).

La migration interne des étrangers, qui a principalement augmenté chez les 30-44 ans (Lerch 2012b), conduit à une redistribution de la population. Cependant, les motifs de cette migration varient selon le pays d'origine, les frontières linguistiques jouant un rôle chez tous les groupes de population étudiés (Carnazzi Weber et Golay 2005). Alors que les Portugais tendent à s'instal-

ler dans des communes ayant un besoin élevé de main-d'œuvre faiblement qualifiée (tourisme), les ressortissants allemands, de même que les Suisses, ont tendance à migrer des centres vers la périphérie (Lerch 2012a). A ce propos, la phase de vie des intéressés et le marché du travail jouent un rôle déterminant (voir chapitre Infrastructures).

Dessemontet et Schuler (2012) renvoient à une *mutation du système démographique territorial*, que l'on peut observer depuis le tournant du millénaire. Celle-ci se manifeste par l'émergence des deux régions métropolitaines que sont Zurich et la région lémanique, bien que d'un point de vue démographique, cette dernière paraisse plus jeune et plus dynamique.

En conséquence, l'évolution future de la population se distinguera selon le *type d'espace*. Les centres urbains et leurs ceintures ne vieilliront pratiquement pas. L'offre en matière d'emplois opérera une sélection dans les migrations internationales et internes, avec une grande part de jeunes adultes et d'étrangers (Dessemontet et Schuler 2012; von Stokar et al. 2009). Dans ces zones, les foyers constitués de célibataires, de couples et de familles monoparentales sont les plus nombreux (Fux 2005). Les communes touristiques sont également moins concernées par le vieillissement que la moyenne (von Stokar et al. 2009). A l'inverse, les régions se trouvant plus à l'intérieur du pays et se caractérisant par des structures familiales traditionnelles doivent s'attendre à un exode significatif des jeunes. L'on s'attend à un vieillissement marqué dans les communes périurbaines et rurales.

Les opportunités offertes aux espaces périphériques par un changement démographique résident dans le tourisme, le secteur de la santé et l'offre de logements destinés aux personnes âgées (von Stokar et al. 2009).

3.4 Projections démographiques

Différentes institutions (ONU, EUROSTAT, OFS, etc.) et chercheurs calculent le développement futur de la population en termes de taille démographique et de structure à l'aide de projections, afin de modéliser les effets des modèles de développement actuels et hypothétiques, et les changements législatifs jusqu'en 2060 (Coleman 2008).

Les projections de l'ONU de 2010 tablent sur une croissance de la population suisse à 8 094 000 habitants en 2030, qui redescendra à 7 663 000 en 2060. EUROSTAT prévoit une hausse à 9 331 000 habitants d'ici 2055, suivie d'un léger fléchissement à 9 319 000 au cours des cinq dernières années de la période de projection. Le scénario de référence⁴ de l'OFS prévoit également une poursuite

de la croissance de la population à 8 991 000 habitants d'ici 2055 (Kohli et Office fédéral de la statistique 2010). A partir de 2055, la population devrait se stabiliser à un niveau de presque neuf millions d'habitants. Selon les auteurs, la croissance de l'espérance de vie, mais surtout la composition actuelle des classes d'âge se traduiront par un *vieillessement accéléré de la population*. Le nombre de personnes en âge de prendre leur retraite augmentera de plus en plus au cours des prochaines décennies. La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, par rapport à celles qui sont âgées de 20 à 64 ans, ainsi que le rapport entre les personnes ayant l'âge de la retraite et les personnes exerçant une activité lucrative (de 20 à 64 ans) croîtront très rapidement et de manière significative au cours des 50 années à venir. Conformément au scénario de référence, ces ratios seront de 43 %, respectivement 50,2 % en 2030 et de 32,4 %, respectivement 61,3 % en 2060.

Contrairement aux tendances prévalant dans les pays européens voisins, ces scénarios de développement démographique prévoient une poursuite de la croissance de la population suisse au cours des cinq décennies à venir. Ce pronostic s'appuie sur l'hypothèse d'une poursuite de l'évolution observée ces dernières années au regard des flux migratoires. L'immigration future aura donc une plus grande influence sur la croissance démographique (+ 16 % en comparant l'hypothèse haute au scénario moyen et - 16 % en comparant l'hypothèse basse au scénario moyen) que la natalité (+ 6 % / - 7 %) et la mortalité (+ / - 3 %).

Enfin, Kohli (2010: 30) a calculé l'influence des « valeurs maximales de migration liées à la libre circulation des personnes » et il arrive à la conclusion que les « variations en termes de migration, qu'elles soient ponctuelles ou même significatives, n'ont qu'une influence réduite sur la population à long terme. La taille de la population à la fin de la période d'observation dépend plus de la dimension moyenne des migrations pendant la période considérée ». Le deuxième résultat concerne l'accélération du vieillissement démographique jusqu'en 2060. Dans les pronostics, ce sont en particulier les hypothèses concernant la mortalité qui exercent la principale influence sur les rapports de dépendance. Les hypothèses concernant la fécondité et la migration devraient aussi avoir de forts effets sur les quotients d'âge en 2060. On peut remarquer que le rapport de dépendance diminue à peine du fait de soldes migratoires plus élevés. Cependant, plus le solde migratoire est élevé, plus la part des 20-64 ans – et, par conséquent, celle de la population exerçant une activité rémunérée – augmente. Cela s'explique par le fait que la majorité des personnes qui immigreront en Suisse sont âgées de 20 à 40 ans.

3.5 Migration de substitution

Selon Demeny (2006), le déclin démographique de l'Europe est inexorable, ce que l'auteur appelle aussi la « marginalisation démographique » du vieux continent par rapport aux autres.

Dès les années 1980, les chercheurs essayèrent de trouver des parades à ce recul, bien que l'on se rendit rapidement compte que l'immigration, envisagée comme migration de substitution, ne pouvait pas constituer la réponse aux défis posés par une population vieillissante et en baisse (Lesthaeghe et al. 1988). La littérature spécialisée a également recours aux termes de « migration de maintien » (United Nations 2001a) ou de « migration de remplacement » pour désigner la migration de substitution. Cependant, c'est le terme de migration de substitution qui reflète le mieux la dynamique de ces effets sur l'effectif et la structure de la population. Les auteurs se sont accordés sur le fait que cette migration de substitution ne représentait qu'une solution à court terme (Rauhut et al. 2008), qui ne ferait que différer un problème plus profond, dans la mesure où la population immigrée vieillirait elle-même et que le problème du vieillissement démographique s'en trouverait finalement aggravé (Blanchet 1989; Münz et al. 2001). De l'avis des experts, il faudrait donc mettre davantage l'accent sur une augmentation de la fécondité (Gesano 1994), car à plus long terme, c'est l'élément qui a la plus forte influence sur la future structure d'âge.

En 2000, l'ONU publia un rapport intitulé « Migration de remplacement: une solution pour une population en déclin et vieillissante ? »⁵ (United Nations 2001a). Ce rapport définit la migration de substitution comme une « migration depuis l'étranger dont un pays a besoin pour compenser le déclin de sa population, la contraction de sa population active et le vieillissement général de la population ». Même si ce rapport n'était pas le premier du genre, il rencontra un très vif écho, tant dans les médias que dans les milieux scientifiques (par exemple Coleman 2002; Espenshade 2001) (Saczuk 2013). En se basant sur les *projections de population* de l'ONU, ce rapport montre que la population de la plupart des pays industrialisés se contractera et vieillira au cours de la première moitié du 21^e siècle en conséquence de l'allongement de l'espérance de vie et du faible taux de natalité. Sans migration, cet effet serait encore plus prononcé. Tandis que pour certains pays (France, Grande-Bretagne, États-Unis), le nombre de migrants qui serait nécessaire pour endiguer le recul de la population est plus faible ou égal aux flux migratoires du passé récent, d'autres pays (Italie, Japon, Corée du Sud) auraient besoin d'une immigration bien plus forte que celle observée au cours des dernières années.

Concernant le vieillissement, le nombre d'immigrés nécessaire pour compenser une contraction de la population en âge d'exercer une activité lucrative dépasserait largement celui qui est nécessaire pour compenser la diminution de la population globale. Selon le rapport, à court et moyen terme, l'immigration constitue la seule option à même d'augmenter la population en âge d'exercer une activité lucrative et donc de compenser l'affaiblissement du rapport de soutien potentiel. Il concède cependant que le volume d'immigration nécessaire serait tellement élevé que le rapport de soutien actuel semble hors d'atteinte. Une autre proposition de solution consisterait à relever l'âge de la retraite, par exemple à 75 ans.

Le rapport conclut par une évaluation des nouveaux défis générés par la contraction et le vieillissement de la population qui exigent, selon les auteurs, une révision à long terme, objective, approfondie et complète de nombreux programmes et mesures actuels, en matière économique, sociale et politique. Parmi les questions critiques qu'il faut aborder, l'on compte: l'âge adéquat de la retraite, le montant et le type des prestations en matière de pensions et d'assurance-maladie pour la génération des seniors, le nombre d'actifs, le montant des cotisations de l'employeur et de l'employé destinées à couvrir les prestations des rentes et d'assurance-maladie pour un nombre croissant de personnes âgées, ainsi que les mesures et programmes en relation avec la migration internationale, en particulier avec la migration de maintien, et l'intégration d'un grand nombre d'immigrés et de leurs descendants.

Ce rapport souleva de grandes inquiétudes, car ses recommandations furent perçues comme une politique de peuplement extrême (Abernethy 2001). Cependant, selon d'autres observateurs, son objectif était de réaliser une simulation de « et si » et non de formuler des recommandations d'action concrètes. Selon Saczuk (2013), la migration de substitution doit plus généralement être considérée comme un concept théorique et non comme un outil de décision politique concret.

Selon Coleman (2003), une population de taille plus réduite, mais plus stable, peut avoir ses avantages, notamment au vu de questions comme la « surpopulation », l'environnement, les infrastructures, l'organisation du marché du travail ou l'économie. Il estime qu'une plus petite population pourrait peut-être même favoriser la formation de familles (Coleman 2006a). Cependant, si les flux migratoires devaient rester identiques, l'on assisterait à une « troisième transition démographique »⁶ (Coleman 2006b). Dans cette hypothèse, la population étrangère ferait jeu égal avec la population autochtone ou – dans le cas le plus extrême – elle la supplanterait même,

en constituant la majorité. Un processus que Coleman qualifie de « migration de substitution ultime ».

Cela soulève également la question de l'acceptation par la société de la migration internationale à des fins de substitution. Selon Krieger (2005), les générations les plus âgées y seraient plutôt favorables, parce qu'elles seraient très vraisemblablement les premières bénéficiaires d'une augmentation du nombre de cotisants. La-comba et Lagos (2010) partent du principe que les jeunes actifs y seraient plutôt opposés, parce que leur retraite coïnciderait avec celle des nouveaux immigrants. Ceobanu et Koropecjy-Cox (2013) montrent que les citoyens urbains, disposant d'une formation du degré tertiaire, sans enfant, sont plus favorables à la migration de substitution que les autres segments de population. De plus, les pays riches qui présentent un taux de population étrangère réduit, cultivent une attitude plus positive à l'égard de l'immigration. Selon les auteurs, deux réflexions antagonistes s'en dégagent; d'une part, une immigration organisée pourrait soulever des problèmes de légitimité, d'autre part, malgré les réserves émises par les démographes, une partie de la population plébiscite la migration de substitution.

De nombreux auteurs pensent que l'immigration à elle seule ne constitue pas la solution au vieillissement et à la baisse de la population en Europe (Alonso 2009; Demeny 2006). Wilson et al. (2013) montrent qu'en comparaison avec d'autres pays, la Suisse révèle le modèle de migration de substitution le plus stable, en particulier du fait d'une immigration élevée qui s'est étalée sur plusieurs décennies. Même si de nombreux pays tels que la Suisse ont montré que la migration de substitution est à même de fonctionner, la migration ne peut constituer une solution pour le remplacement des générations qu'en combinaison avec la fécondité. Selon ces auteurs, les variations de la mortalité n'ont pratiquement aucune incidence et sont difficilement influençables, dans la mesure où elle est déjà très basse en Europe. Pour d'autres auteurs, la migration ne peut jouer qu'un rôle complémentaire, en particulier lorsqu'elle est associée à d'autres mesures. Celles-ci peuvent consister à augmenter la participation au marché du travail, mais aussi à relever l'âge de la retraite (Alonso 2009; Bijak et al. 2008).

3.6 Conclusion

Ce chapitre a mis en évidence les développements démographiques les plus importants en Suisse, ainsi que dans plusieurs de ses régions. Ce sont surtout le vieillissement de la population – engendré par un trop faible taux de natalité et l'allongement de l'espérance de vie – et les conséquences démographiques, financières et sociales qui jouent un rôle significatif.

Différents chercheurs, ainsi que certains experts de l'ONU, s'accordent sur le fait que le développement futur en termes de vieillissement et de diminution de la population constitue un phénomène inéluctable qui pose de nouveaux défis et appelle des adaptations des sociétés européennes (Coleman 2006a). Même si la Suisse a pu éviter une diminution de sa population au cours des dernières décennies et ralentir le vieillissement grâce à l'immigration, cette dernière ne constitue qu'une solution partielle, qui doit être contrôlée (Dubreuil et Marois 2011) et associée à une politique d'intégration cohérente (Münz 2003; Termote 2011). Il conviendrait en outre de mettre en place de nouvelles mesures sociopolitiques dans différents domaines. Parmi ces mesures, il faudrait se distancer de la politique familiale traditionnelle, afin de mieux concilier vie familiale et professionnelle, promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, procéder à des adaptations sur le marché du travail (von Loeffelholz 2011); relever l'âge de la retraite et réduire les pensions, respectivement augmenter les cotisations (Peeters et Groot 2012).

3.7 Bibliographie

- Abernethy, Virginia Deane (2001). Comment on Birmingham's Summary of the U.N.'s Year 2000: replacement migration, is it a solution to declining population and aging? *Population and Environment*, 22(4): 365-375.
- Alonso, Fernando Gil (2009). Can the rising pension burden in Europe be mitigated by immigration? Modelling the effects of selected demographic and socio-economic factors on ageing in the European Union, 2008-2050. *Vienna Yearbook of Population Research*, 7(1): 123-147.
- Bijak, Jakub, Dorota Kupiszewska et Marek Kupiszewski (2008). Replacement migration revisited: simulations of the effects of aging population and labor market strategies for the aging Europe, 2002–2052. *Population Research and Policy Review*, 27(3): 321-342.
- Blanchet, Didier (1989). Regulating the age-structure of a population through migration. *Population*, 44(1): 23–37.
- Bollini, Paola, Urszula Stotzer et Philippe Wanner (2007). Pregnancy outcomes and migration in Switzerland: results from a focus group study. *International Journal of Public Health*, 52(2): 78-86.
- Bollini, Paola, Philippe Wanner et Sandro Pampallona (2011). Trends in maternal mortality in Switzerland among Swiss and foreign nationals, 1969-2006. *International Journal of Public Health*, 56(5): 515-521.
- Bucher, Hans-Peter (2008). Personenfreizügigkeit verändert Zuwanderung in den Kanton Zürich: internationale Wanderungen der ausländischen Bevölkerung 1999–2007. *Statistik.info*, 13/08.
- Bühlmann, Felix et al. (éd.) (2012). Rapport social 2012 : *générations en jeu*. Zürich: Seismo.
- Carnazzi Weber, Sara et Sylvie Golay (2005). *Interne Migration in der Schweiz*. Neuchâtel: Bundesamt für Statistik BFS. www.bfs.admin.ch (14.05.2013).
- Carrel, Noemi (2011). Niemand weiss genau, wer die Schweiz verlässt. *terra cognita*, 18: 26-30.

- Ceobanu, Alin M. et Tanya Koropecjy-Cox (2013). Should international migration be encouraged to offset population aging? A cross-country analysis of public attitudes in Europe. *Population Research and Policy Review*, 32(2): 261-284.
- Cliquet, Robert L. (1991). *The second demographic transition: fact or fiction?* Strasbourg: Council of Europe.
- Coleman, David A. (2002). Replacement migration, or why everyone is going to have to live in Korea: a fable for our times from the United Nations. *Philosophical Transactions: Biological Sciences*, 357(1420): 583-598.
- Coleman, David A. (2003). Europe at the cross-roads: must Europe's population and workforce depend on new immigration? *Forum*, 2: 14-24.
- Coleman, David A. (2006a). Europe's demographic future: determinants, dimensions, and challenges. *Population and Development Review*, 32: 52-95.
- Coleman, David A. (2006b). Immigration and ethnic change in low-fertility countries: a third demographic transition. *Population and Development Review*, 32(3): 401-446.
- Coleman, David A. (2008). *The demographic effects of international migration in Europe*. Oxford Review of Economic Policy, 24(3): 452-476.
- Conseil fédéral (2012). *Rapport du Conseil fédéral sur la libre circulation des personnes et l'immigration en Suisse*. www.bfm.admin.ch (14.05.2013).
- Demeny, Paul (2006). Europe's immigration challenge in demographic perspective, dans: Parsons, Craig et Timothy M. Smeeding (éd.), *Immigration and the transformation of Europe*. Cambridge; New York: Cambridge University Press, 30-42.
- Dessementet, Pierre et Martin Schuler (2012). Les empreintes spatiales de la dynamique démographique de la Suisse, dans: Bühlmann, Felix et al. (éd.), *Rapport social 2012: générations en jeu*. Zürich: Seismo, 256-284.
- Dubreuil, Benoit et Guillaume Marois (2011). *Le remède imaginaire: pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec*. Montréal: Les Éditions du Boréal.
- Eling, Martin (Prépublication). *Der Generationenvertrag in Gefahr: eine Analyse der Transfers von Jung nach Alt in der Schweiz*. St-Gallen: Universität St-Gallen. www.ivw.unisg.ch (06.05.2013).
- Espenshade, Thomas J. (2001). «Replacement migration» from the perspective of equilibrium stationary populations. *Population and Environment*, 22(4): 383-389.
- Fux, Beat (2005). *Évolution des formes de vie familiale*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique OFS. www.bfs.admin.ch (14.05.2013).
- Gesano, Giuseppe (1994). Nonsense and unfeasibility of demographically-based immigration policies. *Genus*, 50(3/4): 47-63.
- Hungerbühler, Hildegard et al. (2012). «Alors nous sommes restés...»: les migrantes et les migrants âgés en Suisse. Berne-Wabern: Commission fédérale pour les questions de migration CFM. www.ekm.admin.ch (15.05.2013).
- Kohli, Raymond et Office fédéral de la statistique OFS (2010). *Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse: 2010-2060*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique OFS. www.bfs.admin.ch (15.05.2013).
- Krieger, Tim (2005). *Public pensions and immigration: a public choice approach*. Cheltenham: Edward Elgar Publishing.
- Lacomba, Juan A. et Francisco Lagos (2010). Immigration and pension benefits in the host country. *Economica*, 77(306): 283-295.
- Lerch, Mathias (2012a). La géographie de la migration interne en Suisse, dans: Wanner, Philippe (éd.), *La démographie des étrangers en Suisse*. Zürich: Seismo, 113-119.
- Lerch, Mathias (2012b). La mobilité des étrangers sur le territoire suisse, dans: Wanner, Philippe (éd.), *La démographie des étrangers en Suisse*. Zürich: Seismo, 86-112.
- Lesthaeghe, Ron J., Hillary J. Page et Johan Surkyn (1988). *Are immigrants substitutes for births?* Brussels: Free University of Brussels. www.vub.ac.be (06.05.2013).
- Lutz, Helma (2011). *The new maids: transnational women and the care economy*. London: Zed Books.
- Madörin, Mascha, Brigitte Schnegg et Nadia Baghdadi (2012). Advanced economy, modern welfare state and traditional care regimes: the case of Switzerland, dans: Razavi, Shahra et Silke Staab (éd.), *Global variations in the political and social economy of care: worlds apart*. New York: Routledge, 43-60.
- Müller-Jentsch, Daniel et Avenir Suisse (éd.) (2008). *Die neue Zuwanderung: die Schweiz zwischen Brain-Gain und Überfremdungsangst*. Zürich: Neue Zürcher Zeitung.
- Münz, Rainer (2003). Konsequenzen der Bevölkerungsentwicklung für die Migrationspolitik. *Forum*, 2: 25-29.
- Münz, Rainer et Ralf Ulrich (2003). *Das Schweizer Bürgerrecht: die demographischen Auswirkungen der aktuellen Revision*. Zürich: Avenir Suisse. www2.unine.ch/repository (06.05.2013).
- Münz, Rainer, Ralf Ulrich et Avenir Suisse (2001). *Alterung und Wanderung: alternative Projektionen der Bevölkerungsentwicklung der Schweiz*. Zürich: Avenir Suisse. www.avenir-suisse.ch (06.05.2013).
- Pecoraro, Marco (2012a). Devenir suisse: les facteurs intervenant dans le choix de se naturaliser, dans: Wanner, Philippe (éd.), *La démographie des étrangers en Suisse*. Zürich: Seismo, 156-172.
- Pecoraro, Marco (2012b). Rester ou partir: les déterminants de l'émigration hors de Suisse, dans: Wanner, Philippe (éd.), *La démographie des étrangers en Suisse*. Zürich: Seismo, 141-154.
- Peeters, Marga et Loek Groot (2012). *Demographic pressure in the European Union increasing labor market participation, migration or old age participation to maintain fiscal sustainability*. Wassenaar: Netherlands Institute of Advanced Study.
- Percă, Iulia-Alexandra (2011). Economic problems of European Union caused by the demographic ageing. *Romanian Journal of European Affairs*, 11(3): 87-99.
- Perrig-Chiello, Pasqualina et François Höpflinger (2005). Aging parents and their middle-aged children: demographic and psychosocial challenges. *European Journal of Ageing*, 2(3): 183-191.
- Piguet, Etienne et Philippe Wanner (2000). *Les naturalisations en Suisse: différences entre nationalités, cantons et communes, 1981-1998*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique OFS. www.bfs.admin.ch (06.05.2013).
- Rauhut, Daniel et al. (2008). *The demographic challenge to the Nordic countries*. Stockholm: Nordregio. www.nordregio.se (06.05.2013).
- Saczuk, Katarzyna (2013). Development and critique of the concept of replacement migration, dans: Kupiszewski, Marek (éd.), *International migration and the future of populations and labour in Europe*. Dordrecht: Springer, 233-242.

- Statistisches Amt Kanton Basel-Landschaft (2012). *Positive Wanderungsbilanz lässt Baselbieter Bevölkerung wachsen*. Liestal: Statistisches Amt Kanton Basel-Landschaft. www.bfs.admin.ch (06.05.2013).
- Steiner, Ilka (2012). *Spatial selectivity and demographic impact of German immigrants in Switzerland: European population conference 2012: gender, policies and population: 13-16 June, Stockholm, Sweden*. Geneva: i-démo.
- Stutz, Heidi, Lucien Gardiol et Thomas Oesch (2010). *Immigration 2030: Szenarien für die Zürcher Wirtschaft und Gesellschaft*. Zürich: Zürcher Kantonalbank. www.zkb.ch (06.05.2013).
- Tarnutzer, Silvan et Matthias Bopp (2012). Healthy migrants but unhealthy offspring? A retrospective cohort study among Italians in Switzerland. *BMC Public Health*, 12(1): 1104.
- Termote, Marc (2011). The efficiency of immigration and integration policies. *Population Review*, 50(2): 90-108.
- Tribalat, Michèle (2005). Fécondité des immigrées et apport démographique de l'immigration étrangère, dans: Bergouignan, Christophe, Chantal Blayo et Alain Parant (éd.), *La population de la France, tome 2*. Pessac: Cudep, 727-767.
- United Nations (2001a). *Replacement migration: is it a solution to declining and ageing populations?* New York: United Nations. www.un.org (06.05.2013).
- United Nations (2001b). *World population ageing: 1950-2050*. New York: United Nations. www.un.org (06.05.2013).
- von Loeffelholz, Hans Dietrich (2011). Demografischer Wandel und Migration als Megatrends. *Politik und Zeitgeschichte: Beilage zur Wochenzeitung Das Parlament*, 10/11: 34-40.
- von Stokar, Thomas, Christian Marti et Martin Peter (2009). *Demographischer Wandel und Regionalentwicklung: Schlussbericht*. Zürich: INFRAS. www.seco.admin.ch (06.05.2013).
- Wanner, Philippe (2001). *Aspects sociétaux du vieillissement: et si le vieillissement démographique était une chance pour la population suisse?* [S.l.]: [s.n.].
- Wanner, Philippe (2002). Est-il au fond possible de faire des prédictions en matière de migrations dans le cas de la Suisse? *La vie économique*, 3: 38.
- Wanner, Philippe (2012). *La démographie des étrangers en Suisse*. Zürich: Seismo.
- Wanner, Philippe (2013). Les migrations internationales: leurs impacts sur la croissance démographique en Suisse romande. *Forum*, 8: 30-42.
- Wanner, Philippe et Gianni D'Amato (2003). *Naturalisation en Suisse: le rôle des changements législatifs sur la demande de naturalisation*. Zürich: Avenir Suisse. www2.unine.ch/repository (06.05.2013).
- Wanner, Philippe et Peng Fei (2005). *Facteurs influençant le comportement reproductif des Suissesses et des Suisses*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique OFS. www.bfs.admin.ch (06.05.2013).
- Wanner, Philippe et al. (2002). *Familles et migration: études sur la situation des familles migrantes et recommandations de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales*. Berne: Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF). www.ekff.admin.ch (15.05.2013).
- Wanner, Philippe et Mathias Lerch (2012). *Mortalité différentielle en Suisse 1990-2005*. Berne: Office fédéral des assurances sociales OFAS. www.bsv.admin.ch (06.05.2013).
- Wanner, Philippe, Mathias Lerch et Rosita Fibbi (2005). *Familles et migration: le rôle de la famille sur les flux migratoires*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique OFS. www2.unine.ch/repository (06.05.2013).
- Wanner, Philippe et al. (2005). *Âges et générations: la vie après 50 ans en Suisse*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique OFS. www.bfs.admin.ch (06.05.2013).
- Wanner, Philippe et Ilka Steiner (2012). *La naturalisation en Suisse: évolution 1992-2010*. Berne-Wabern: Commission fédérale pour les questions de migration CFM. www.ekm.admin.ch (15.05.2013).
- Wilson, Chris et al. (2013). Migration and intergenerational replacement in Europe. *Population and Development Review*, 39(1): 131-157.

4 Economie

La recherche suisse accorde beaucoup d'attention aux liens entre migration et économie. Dans ce contexte, l'influence de l'immigration sur l'économie politique, sur le marché du travail et les assurances sociales, est au centre de l'intérêt. Au cours des dernières années, la part supérieure à la moyenne de nouveaux immigrés sur le marché du travail notamment, ainsi que leur niveau élevé de qualifications, ont soulevé bien des questions ayant trait à la substitution ou à la complémentarité de la main-d'œuvre étrangère et suisse. L'on a surtout analysé les processus d'éviction qui en résultent sur le marché du travail (ou leur absence), mais aussi le niveau des salaires qui, de ce fait, peut se modifier ou rester stable.

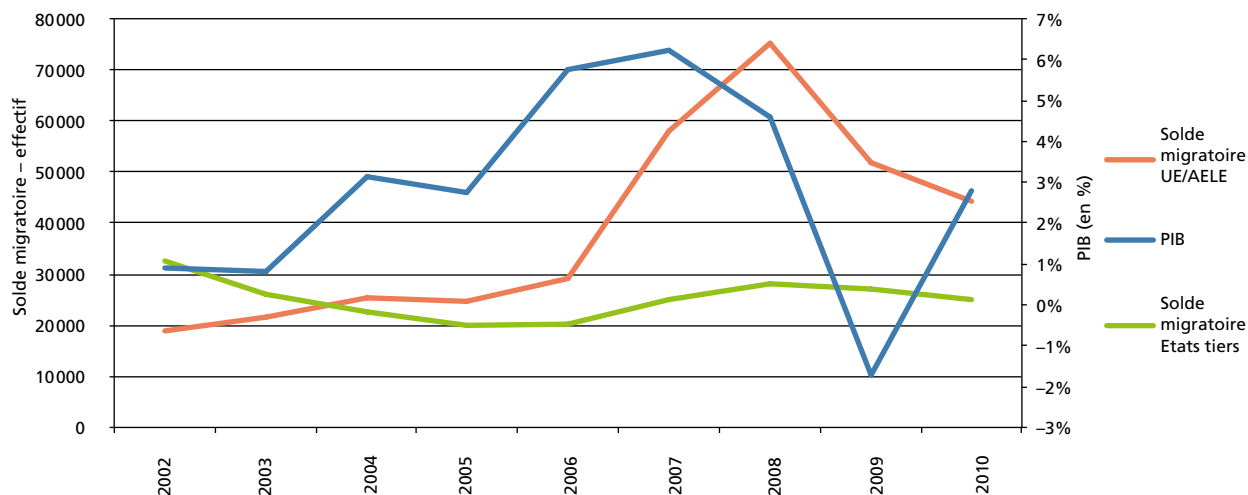
4.1 Considérations sur l'économie politique suisse

En introduisant la *libre circulation des personnes*, la Suisse s'est écartée de la politique de migration dirigée par l'Etat pour ce qui concerne les citoyens de l'UE/AELE. Aujourd'hui, comme dans les pays membres de l'UE, ce sont à la fois le marché du travail et la demande de main-d'œuvre qui régissent l'immigration en provenance des pays de la zone UE/AELE (Braun et Arsene 2009; Favell 2008). L'immigration de ressortissants de pays tiers en

revanche est subordonnée en Suisse à la loi sur les étrangers (LEtr). L'admission de ces étrangers se limite aux « personnes qualifiées pour autant qu'un intérêt économique général le justifie » (Conseil fédéral 2012: 13).

En 2010, presque la moitié de tous les immigrants sont venus en Suisse pour y travailler (47%), suivis de ceux qui sont arrivés pour motif de regroupement familial (34%) ou de formation et perfectionnement professionnels (13%). Depuis 2006, la prise d'emploi et la recherche de travail ont remplacé le regroupement familial pour devenir le motif de migration le plus fréquent. Ce transfert s'explique surtout par l'immigration en provenance de l'espace UE/AELE. Une étude réalisée dans le canton de Zurich montre que les entreprises jouent un rôle important dans le recrutement de main-d'œuvre dans la zone UE/AELE pour compenser le manque de spécialistes; 41% des nouveaux arrivants exerçant une activité lucrative ne cherchaient pas de travail à Zurich, car ils avaient été engagés directement par une entreprise (Graf et al. 2012).

Comme le montre le graphique 7, cette immigration réagit fortement à l'évolution de la conjoncture (Cueni et Sheldon 2011). Pendant la phase de croissance



Graphique 7: Evolution du produit intérieur brut (PIB) et des soldes migratoires selon la région d'origine, 2002-2010.

Source: Office fédéral de la statistique (OFS) – PIB: comptes nationaux / Migration: PETRA

de 2006 à 2008, le solde migratoire a, lui aussi, augmenté. La crise économique de 2008 a amené un repli de l'immigration et une légère augmentation de l'émigration des citoyens de l'UE/AELE – deux développements qui ont fait baisser le solde migratoire en un an et trois mois. Celui des citoyens des pays tiers a également été en légère baisse, mais il semble avoir été moins influencé par la situation économique du pays. Grâce à la reprise économique étonnamment forte survenue à partir de 2010, le fléchissement du solde migratoire s'est affaibli depuis lors (Gaillard et Weber 2011).

Selon plusieurs études de sciences économiques, jusqu'en 2008, l'accord sur la libre circulation des personnes a eu plusieurs retombées positives sur l'ensemble de l'économie. Il a réduit la pénurie de main-d'œuvre, stimulé les investissements, encouragé la croissance de l'économie, amorti l'inflation et soutenu la consommation ainsi que les investissements dans le logement en propriété (Aeppli et al. 2008; Stalder 2010) (voir chapitre 5.1.4). Tandis que Stalder (2010) a observé un faible repli de l'augmentation de la productivité en raison de l'accroissement des offres d'emploi, dû lui-même à une immigration plus marquée, les résultats de l'étude Aeppli et al. (2008) montrent l'influence positive des accords sur la *productivité du travail*. De plus, les exportations ont à peine été touchées, tandis que l'on a enregistré une hausse sensible des importations. Cependant, dans aucune des deux études l'analyse ne portait sur un cycle économique complet et ne pouvait donc tenir compte des conséquences de la crise économique de 2008⁷.

Malgré le fléchissement du produit intérieur brut en 2009, que l'on attribue surtout à l'industrie et à certaines banques, la *conjoncture intérieure* a continué de croître. Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) (2012), l'immigration et l'offre de travail plus élevée qui en a résulté pendant la crise financière ont eu un effet stabilisateur sur la demande intérieure – consommation et investissement dans la construction – et, par conséquent, sur le développement de la conjoncture suisse. Balastèr et Surchat (2012) expliquent le repli de la productivité du travail entre 2008 et 2011 par la profonde crise du secteur financier et non par l'augmentation de l'immigration.

4.2 Marché du travail

L'immigration de ces dernières années a, du fait de sa structure d'âge et de sa forte participation au marché du travail, entraîné une augmentation de la population exerçant une activité salariée. Dans les années à venir, celles où la génération des « baby boomers » quittera le marché du travail, l'immigration pourrait stabiliser l'effectif des actifs occupés et, comme cela apparaît dans le

chapitre consacré à la démographie, pourrait freiner la dégradation du rapport entre population active et population retraitée.

A l'avenir, le potentiel de croissance économique pourra s'amplifier, tant par la promotion des places économiques que par une mutation structurelle vers des activités avec un fort coefficient de formation débouchant sur un relèvement de la productivité. L'immigration de main-d'œuvre avec une bonne formation peut accélérer cette mutation structurelle si ces personnes occupent des postes complémentaires à ceux des employés suisses. Si néanmoins celles-ci sont en concurrence avec les autochtones, alors le chômage augmentera et les salaires des employés locaux baisseront (Pekkala Kerr et Kerr 2011).

4.2.1 Accroissement du capital humain et pénurie interne de main-d'œuvre qualifiée

Les études effectuées au cours des dernières années confirment le changement intervenu dans la composition de la population de migrants quant à leur profil socio-professionnel (Müller-Jentsch et Avenir Suisse 2008; Pecoraro 2005; Stutz et al. 2010). Il s'agit là d'un retournement de la tendance déjà entamé au milieu des années 1990 (Sheldon 2007). Depuis cette époque, de plus en plus de personnes avec des qualifications élevées immigreront en Suisse (Cueni et Sheldon 2011), ce qui, selon Aeppli et al. (2008), « a mené à un accroissement du capital humain en Suisse lié à l'immigration ». Entre 2002 et 2010, la part d'étrangers avec une formation de niveau tertiaire a surtout augmenté dans la catégorie des personnes possédant peu d'expérience (avec moins de 15 ans d'expérience professionnelle), tandis que cette part est restée constante parmi les employés plus âgés (Müller et al. 2013).

Depuis 1970, la part de main-d'œuvre hautement qualifiée⁸ sur le marché du travail suisse n'a cessé d'augmenter (Steiner et Fibbi, à paraître). En effet, alors qu'en 1970, 27 % de la population active occupée était hautement qualifiée, en 2000, elle atteignait déjà 50 % et, en 2010, 55 %. L'augmentation des dix dernières années est liée au relèvement du niveau de qualification des Suisses (de 52 % à 57 %), mais aussi à celui de la population étrangère (de 39 % à 48 %). Cette dernière évolution est surtout due à l'immigration d'étrangers hautement qualifiés, dont le niveau surpasse même celui des Suisses.

Enfin, les analyses de Steiner et Fibbi (à paraître) montrent que la part de main-d'œuvre étrangère nouvellement recrutée depuis 2001 dans les différentes branches est contrastée. Ce sont surtout les *métiers de la santé* et

des domaines *MINT*⁹ qui ont des besoins élevés. Alors que le nombre de médecins est inférieur aux besoins actuels en raison des limitations d'accès aux études, les bacheliers des gymnases suisses montrent peu d'intérêt pour les études dans les disciplines techniques.

D'une manière générale, le développement de l'immigration a été dépendant de la conjoncture et de la pénurie de spécialistes. Moins il y avait de spécialistes sur le marché, plus l'immigration augmentait. Ainsi, l'immigration dans ce domaine peut être définie comme un but de soutien (Conseil fédéral 2012).

Du fait du système dual de formation en Suisse et du taux relativement bas de bacheliers et d'étudiants de niveau tertiaire, les diplômés des écoles supérieures et ceux ayant réussi les examens professionnels fédéraux ne peuvent se prévaloir de titres universitaires (bachelor) comme dans les autres pays européens; bien que, comparativement aux titres universitaires de bachelor des universités étrangères, ils disposent de qualifications équivalentes, voire supérieures (Conseil fédéral 2012). Une augmentation interne des spécialistes aurait pour effet d'éliminer les inconvénients potentiels que rencontrent les jeunes suisses dans la vie professionnelle lorsqu'ils sont confrontés aux employés venus de l'étranger (Conseil fédéral 2012). La participation au marché du travail de personnes âgées avec une formation tertiaire et, plus généralement, de femmes, pourrait contribuer à *exploiter et à développer le potentiel national de spécialistes* (Conseil fédéral 2012). Un tel objectif pourrait être atteint en augmentant le taux de bacheliers, en recrutant des étudiants étrangers et en élargissant les structures de formation et de perfectionnement professionnels, justement pour les personnes issues de l'immigration (Steiner et Fibbi [à paraître]).

4.2.2 Statut et intégration sur le marché du travail

A l'encontre des analyses réalisées aux Etats-Unis, les études européennes se concentrent davantage sur l'activité salariée et le chômage des immigrés, car les pays européens présentent des taux de chômage plus élevés et connaissent par ailleurs de meilleurs systèmes de sécurité sociale. Le chômage de longue durée peut donc avoir une plus grande influence sur le bilan fiscal et sur les finances publiques qu'aux Etats-Unis (Pekkala Kerr et Kerr 2011: 8).

Plusieurs études européennes ont trouvé peu de signes d'éviction – ou pas du tout – de la main-d'œuvre autochtone ou d'une augmentation du chômage du fait de l'immigration (voir Pekkala Kerr et Kerr 2011 page 14 et tableau 7 dans l'annexe).

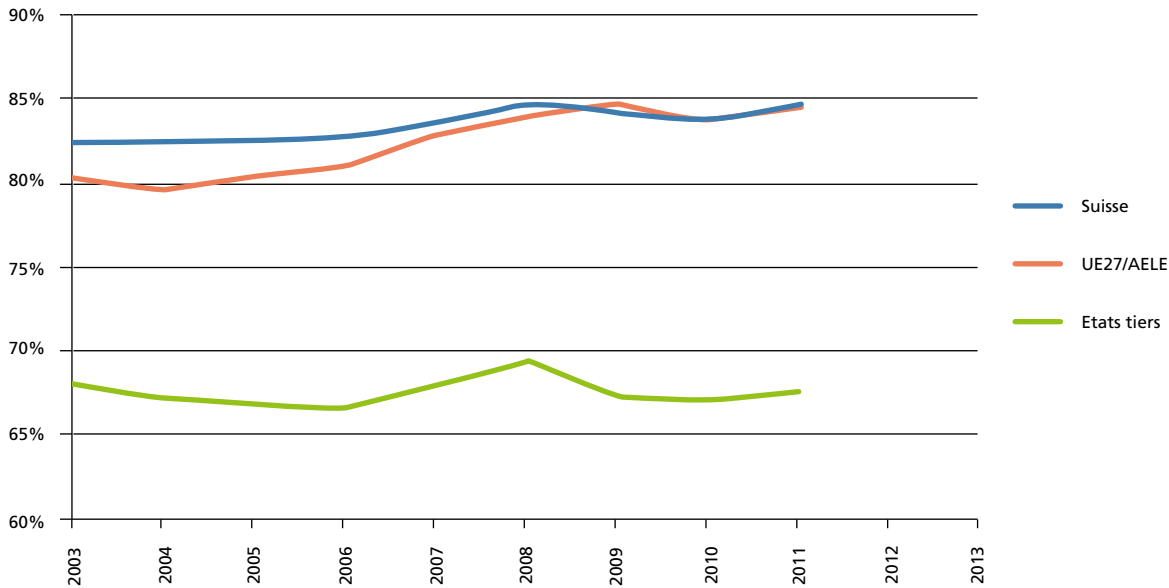
Il semble qu'en Suisse aussi, la libre circulation des personnes ait renforcé la concurrence sur le marché du travail (Stalder 2010). Cependant, la thèse selon laquelle l'immigration des dernières années aurait conduit à une éviction de la main-d'œuvre résidant en Suisse ne peut être soutenue (Aeppli 2010; Cueni et Sheldon 2011). Au cours des dernières années, la libre circulation des personnes n'a pas eu d'incidence sur le taux de chômage des Suisses ni sur celui de la population étrangère. Il semble bien plus que la main-d'œuvre immigrée venue de la zone UE/AELE ait avantageusement complété le potentiel des travailleurs résidents, notamment dans les segments du marché de l'emploi qui ont connu une forte croissance. La pénurie de personnel a ainsi été atténuée, ce qui a eu des répercussions positives sur la croissance et l'emploi.

Néanmoins, Aeppli (2010) rend attentif au fait qu'il pourrait bien y avoir eu des effets dans certaines régions (voir chapitre 4.2.4) et dans certains secteurs de l'économie. Tandis que l'amélioration de la structure des qualifications s'est traduite par une augmentation des postes de travail à la pointe de la hiérarchie professionnelle, par exemple aux postes de manager, le nombre d'emplois dans les catégories professionnelles intermédiaires (employés, travailleurs) a baissé par rapport au secteur des prestations de services. La forme en U qui en résulte correspond, selon Oesch et Rodríguez Menés (2011), à l'hypothèse de « routinisation » (Autor et al. 2003): il semble que la technologie soit un meilleur substitut pour les emplois de bureau et de production moyennement payés que pour le secteur des services et des soins, moins bien payés.

Activité professionnelle et chômage

Certaines études montrent que les différences dans l'activité professionnelle peuvent s'expliquer par le pays d'origine (voir Pekkala Kerr et Kerr 2011, tableau 5 dans l'annexe). L'origine des migrants reflète aussi leur profil en termes de formation, de connaissances linguistiques et d'expérience professionnelle. Le taux d'activité de tous les migrants s'améliore avec l'accroissement de la durée du séjour.

Entre 2003 et 2011, l'activité salariée de la population résidente d'une tranche d'âge comprise entre 25 et 64 ans a augmenté en moyenne de 1,2 % par an en Suisse. Alors que l'augmentation de l'activité lucrative des citoyens de l'UE27/AELE a été supérieure à la moyenne avec 3,8 %, celle des ressortissants de pays tiers n'a atteint que 0,8 %. Les taux d'activité des Suisses et ceux des citoyens de l'UE27/AELE ont été en hausse entre 2003 et 2011, car la croissance de leur activité lucrative a dépassé celle de leur part à la population (Secrétariat d'Etat à



Graphique 8 : Taux bruts d'actifs occupés chez les 25 à 64 ans selon la nationalité, population résidante permanente 2003-2011.

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) (2012: 35), OFS (ESPA 2003-2011q2).

l'économie 2012). Ce sont les citoyens de l'UE-17/AELE qui ont enregistré le taux le plus élevé, avec 80 % (Cueni et Sheldon 2011). Celui des ressortissants de pays tiers est resté constant en raison du déficit en matière d'intégration des précédentes générations d'immigrés et était inférieur de 17 % à celui des Suisses et des citoyens de l'UE 27/AELE en 2011.

Guerra et al. (2012) montrent qu'en Suisse, contrairement à ce que l'on observe dans d'autres pays comme les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne, les étrangers exercent plus rarement une activité indépendante que les Suisses. A ce propos, l'exercice d'une activité professionnelle indépendante est encouragé par la concentration géographique d'un certain groupe ethnique, la maîtrise de la langue locale et le fait d'appartenir à un flux migratoire plus ancien. Compte tenu de la petite taille des régions suisses et de la politique d'immigration restrictive, l'on a vu s'établir toute une diversité culturelle et linguistique dans la population ; mais la concentration géographique de groupes ethniques donnés n'a pas eu lieu.

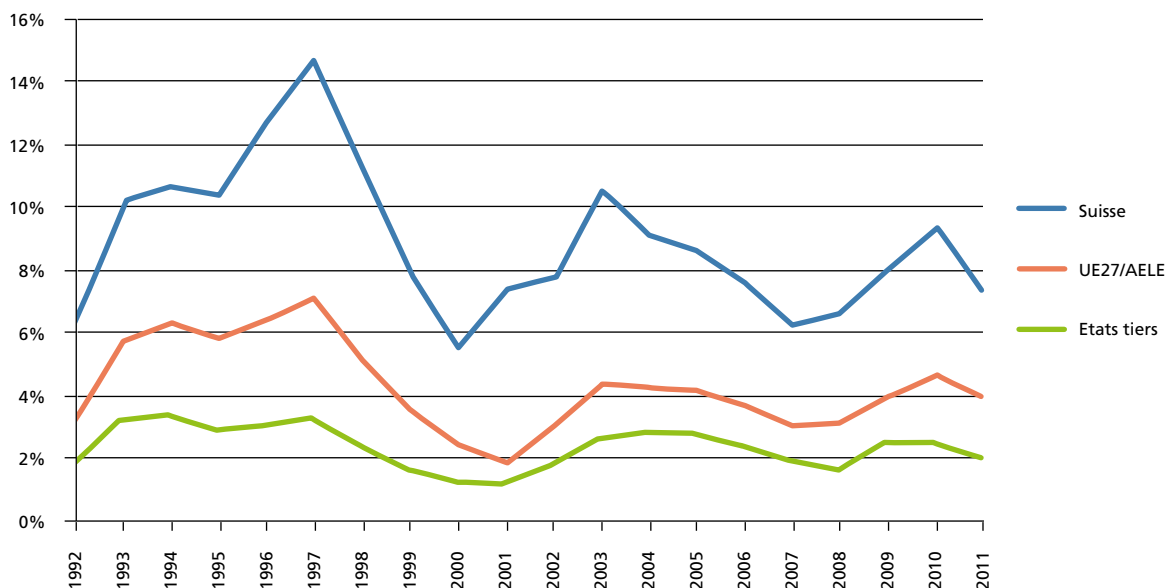
Le taux de chômage des travailleurs étrangers atteint en règle générale plus du double de celui des Suisses (graphique 9). D'une part, les premiers perdent plus facilement leur emploi que les Suisses. Par ailleurs, la part de la main-d'œuvre étrangère généralement non qualifiée recrutée avant le milieu des années 1990, et qui est moins demandée dans le processus économique actuel, est élevée. Selon Cueni et Sheldon (2011), les disparités entre les taux de chômage diminuent avec la proximité économique, géographique et culturelle du pays d'origine par

rapport à la Suisse. Pendant la récession de 2009, les migrants ont été plus touchés, mais les taux se sont rapidement reconstitués, ce qui, selon Gaillard et Weber (2011), dénote la capacité d'intégration élevée du marché du travail suisse.

Les calculs de Cueni et Sheldon (2011) montrent que la probabilité d'une *perte d'emploi* des actifs occupés des pays de l'UE-17/AELE entre 1992 et 2009 a été de 2,7 % plus faible que chez les autres groupes d'étrangers, mais a été légèrement supérieure à celle des travailleurs suisses (1,7 %). Quant à la *recherche d'emploi* chez les chômeurs de la zone UE-17/AELE, avec 9,6 mois, elle a duré moins longtemps que pour d'autres groupes d'étrangers, mais a été plus longue que chez les Suisses (8,4 mois). Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP), la durée de recherche d'un emploi pour les citoyens de l'UE-17/AELE (-21,4 %) s'est nettement améliorée par rapport à celle des Suisses (-6,8 %). Les auteurs expliquent que les citoyens de l'UE-17/AELE sont exposés à un risque de chômage accru et mettent davantage de temps à trouver du travail que les Suisses en raison des conditions moins favorables de leur situation (par exemple qualifications plus faibles, moins bonnes connaissances linguistiques, moins longue appartenance à une entreprise ou moins d'expérience professionnelle) et éventuellement en raison d'une discrimination sur le marché suisse du travail.

Accès au marché du travail

L'accès au marché du travail, tout comme la position occupée dans l'entreprise, peuvent être condition-



Graphique 9 : Taux de chômage selon la nationalité, 1992-2011.

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) 2012: 49, les calculs se réfèrent à Cueni et Sheldon (2011).

nés par la formation ou l'expérience professionnelle, notamment si elles ont été acquises à l'étranger, mais peuvent aussi dépendre des compétences linguistiques insuffisantes ou d'une certaine discrimination (Fibbi et al. 2003; Flückiger et al. 2005; Flückiger et al. 2012; Müller et al. 2013).

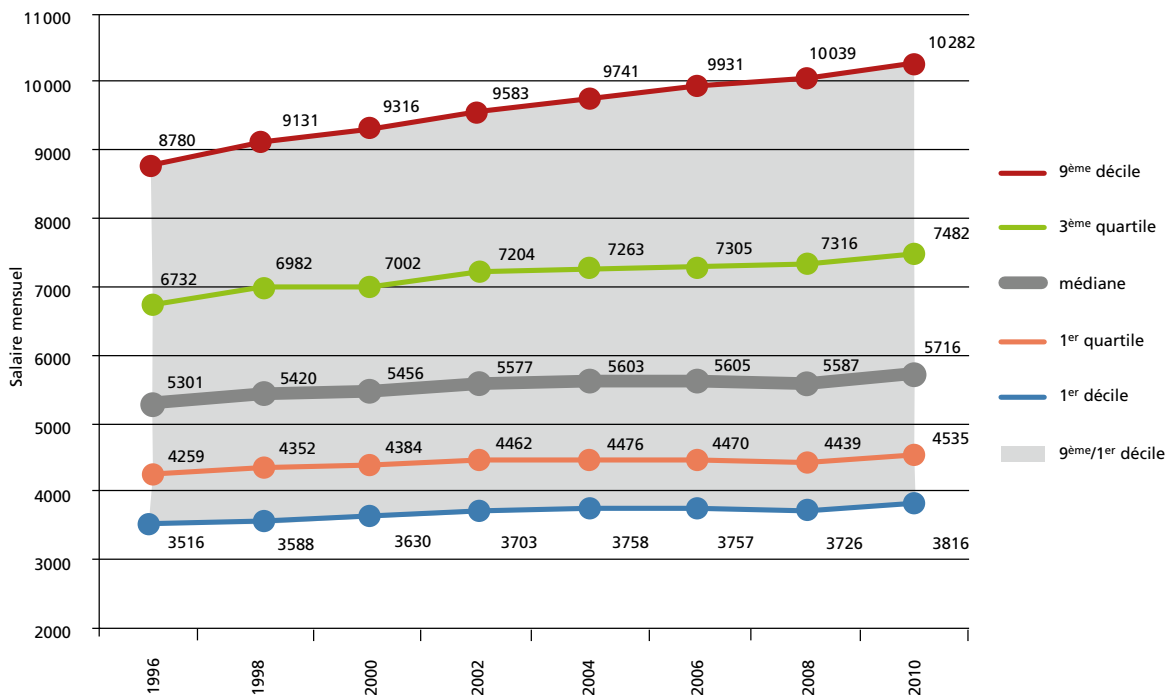
Cueni et Sheldon (2011) montrent qu'en matière de risque de chômage et de durée de recherche d'emploi, le fait d'avoir un salaire élevé, une bonne expérience professionnelle, une longue appartenance à une entreprise, d'être employé par une grande société ou de travailler à temps partiel diminue le risque. Néanmoins, face au risque de perte d'emploi, les étrangers de l'UE-17/AELE sont moins bien protégés par ces facteurs que les employés suisses. Selon les auteurs, ces résultats indiquent un manque d'intégration sur le marché du travail de la part des étrangers issus de l'UE-17/AELE.

L'OCDE conclut dans un rapport que *l'intégration sur le marché du travail* des étrangers en Suisse est très élevée en comparaison internationale, car ils présentent des taux d'activité plus élevés que dans d'autres pays de l'OCDE (Liebig et al. 2012). Ce rapport estime également que l'intégration de la deuxième génération est meilleure que dans d'autres pays, ce qui est lié à l'apprentissage professionnel. Cependant, le rapport note que les enfants étrangers de parents avec un faible niveau de formation ont davantage de problèmes en termes d'intégration sur le marché du travail. Ce problème pourrait être enrayé par un meilleur encouragement des jeunes enfants.

La faible participation au marché du travail des migrantes avec des enfants en bas âge, mais aussi des réfugiés humanitaires, fait apparaître des lacunes en matière de mesures d'intégration. Pour les premières, il est particulièrement important de disposer de structures d'accueil de jour. Alors que les Suissesses et les migrantes établies depuis longtemps peuvent s'adresser à des membres de leurs familles, les migrantes nouvellement arrivées qui n'ont pratiquement pas de famille doivent s'occuper de leurs enfants elles-mêmes (Riaño et Baghdadi 2007; Steiner 2012).

Par ailleurs, l'OCDE relève le problème de la surqualification des migrants venus de pays n'appartenant pas à l'OCDE (Liebig et al. 2012). Les qualifications acquises à l'étranger ne sont pas suffisamment reconnues sur le marché du travail suisse et, par rapport aux autres pays de l'OCDE, la Suisse offre moins de cours-passe-relles ou de programmes de mentoring.

Enfin, en matière de *mesures de lutte contre la discrimination*, la Suisse se place loin derrière les autres pays. Des études ont montré que la discrimination est un phénomène réel en Suisse, qui touche surtout les jeunes étrangers originaires de pays tiers, formés en Suisse, lors de l'embauche (Fibbi et al. 2003). A ce propos, la discrimination ne se manifeste pas seulement lors de l'embauche, mais affecte également d'autres domaines du monde du travail : les licenciements, les salaires, les contacts sociaux vis-à-vis des collègues de travail et des supérieurs hiérarchiques, les possibilités de perfectionnement et l'avancement (Dahinden et al. 2004).



Graphique 10 : Evolution des salaires réels de la population globale suisse, 1996-2010. Le graphique montre le développement des salaires réels entre 1996 et 2010 dans différentes sections de la structure des salaires. La médiane divise l'ensemble de la structure des salaires en deux parts égales. Tandis qu'en 1996, une moitié de tous les travailleurs gagnait jusqu'à 5301 francs par mois, l'autre moitié touchait plus de 5301 francs par mois. En 2010, cette valeur seuil atteignait 5716 francs. Par conséquent, le 1^{er} décile reflète les 10 % inférieurs, le 1^{er} quartile 25 %, la médiane 50 %, le 3^e quartile 75 % et le 9^e décile, 90 % de la structure des salaires.

Source: Müller et al. (2013: 24).

4.2.3 Niveau et convergence des salaires

Certaines théories économiques néolibérales majeures affirment que l'augmentation de l'offre de travail fait baisser les salaires. Cependant, les effets sur les salaires ne peuvent pas être considérés de manière isolée. Les immigrants ne sont pas seulement des travailleurs, mais aussi des consommateurs qui, par le biais d'un accroissement de la demande cumulée, ont une influence indirecte sur le marché du travail.

Des études internationales ont montré que les migrants gagnent systématiquement moins que les autochtones. Cependant, l'écart entre les salaires varie selon les pays, selon la période observée et les groupes de migrants, et est souvent expliqué par un plus faible niveau de formation ou la non-reconnaissance des diplômes étrangers. Les écarts de rémunération diminuent certes à mesure de la durée du séjour, parce que les compétences linguistiques des migrants s'améliorent ou parce qu'ils acquièrent d'autres qualifications (voir Pekkala Kerr et Kerr 2011, page 5 et tableau 4 dans l'annexe), mais il subsiste toujours une différence. Pekkala Kerr et Kerr

(2011) rendent attentifs au fait que le niveau des salaires de la main-d'œuvre étrangère est très certainement surestimé, car ceux qui émigrent sont surtout ceux qui connaissent le moins de succès et qui ont les plus mauvais salaires. Lubotsky (2007) confirme cette sélection négative pour les Etats-Unis et suppose que ce phénomène vaut également pour l'Europe. Il apparaît que cet effet de sélection conduit finalement à une surestimation de l'intégration et des coûts engendrés par l'immigration.

Ainsi que le montre le graphique 10, depuis 1996, les salaires réels en Suisse ont grimpé davantage dans les segments de salaires supérieurs que dans ceux du bas de l'échelle. Dans le segment supérieur des salaires, la main-d'œuvre étrangère a fait état d'une croissance des rémunérations supérieure à celle des Suisses, ce qui, selon Müller et al. (2013), s'explique par leur meilleur niveau de qualification déterminant le salaire. Selon Cueni et Sheldon (2011), ce sont les employés venant d'Amérique du Nord et d'Océanie qui gagnent le plus, suivis des citoyens de l'UE-17/AELE et des Suisses. Les auteurs remarquent que les étrangers issus de l'UE-17/AELE qui sont arrivés depuis l'instauration de l'ALCP

gagnent 2,1 % de moins que leurs prédécesseurs auxquels ils peuvent être comparés.

En ce qui concerne les effets de la migration sur les salaires des employés suisses, les études internationales n'ont constaté que très peu d'effets, voire aucun (voir Pekkala Kerr et Kerr 2011, tableau 6 dans l'annexe). Manacorda et al. (2012) montrent que, pour le cas de la Grande-Bretagne, les immigrés fraîchement arrivés et la main-d'œuvre autochtone ne sont pas des substituts et que, de ce fait, l'immigration n'influence pas les salaires de ces derniers. Selon Shapira (2010), les personnes nouvellement établies ont même eu une influence positive sur le niveau des salaires des personnes non issues de l'immigration. Mais Manacorda et al. (2012) ont constaté une pression salariale sur toute la population d'étrangers – et en premier lieu sur les diplômés de hautes écoles. Par contre, Dustmann et al. (2008) ont relevé un effet négatif sur les segments de salaires dans lesquels les migrants sont surreprésentés et vice versa.

Pour Favre (2011), l'immigration la plus récente en Suisse a réduit les différences de salaires dans les professions hautement qualifiées, tandis que l'auteur n'a pas constaté d'incidence sur les groupes professionnels peu qualifiés. Ce dernier résultat peut probablement s'expliquer par les salaires minimums qui sont imposés dans les contrats collectifs de travail et par les mesures d'accompagnement¹⁰. Cela entraîne une réduction des inégalités des salaires; un résultat que l'on retrouve aussi dans l'étude de Gerfin et Kaiser (2010). Les auteurs montrent que les autochtones et les étrangers ne se font pas concurrence pour ce qui est des groupes de formation et des groupes professionnels. C'est pourquoi l'immigration n'a pas eu d'incidence sur les salaires des employés suisses – ce que d'autres études confirment (Aeppli 2010; Cueni et Sheldon 2011; Nguyen 2012). Pour Müller et al. (2013), les conséquences générales sont faibles, mais l'ALCP a entraîné une augmentation des salaires réels pour la main-d'œuvre autochtone avec de faibles qualifications.

Malgré une évolution positive du développement général des salaires dans presque toutes les branches, Henneberger et Ziegler (2011) supposent que l'évolution des salaires en Suisse a été influencée par la pression de l'offre de travail émanant des Etats de l'UE/AELE. Aeppli (2010) aussi voit deux développements antagonistes: d'une part l'immigration de main-d'œuvre hautement qualifiée depuis 2002 a entraîné une augmentation des salaires et, d'autre part, l'on assiste à un tassement des salaires en raison d'un manque de main-d'œuvre moins aigu.

Selon Gerfin et Kaiser (2010), parmi les perdants l'on compte les immigrants qui sont en Suisse depuis un

certain temps et qui ont enregistré une baisse de leurs salaires. Cueni et Sheldon (2011) constatent une dégradation des salaires chez les étrangers avec de faibles qualifications, présents en Suisse depuis longtemps et issus de pays n'appartenant pas à l'UE-17/AELE. Selon Müller et al. (2013), ce sont justement les salaires des jeunes employés avec une formation tertiaire (suisses et étrangers), disposant d'une expérience professionnelle comprise entre 10 et 15 ans, qui auraient été plus élevés sans l'ALCP. Certains employés étrangers plus âgés, possédant plus de 35 ans d'expérience professionnelle, avec une formation scolaire primaire, ont également vu baisser leurs salaires.

4.2.4 Régions frontalières et espaces économiques locaux

Selon Gaillard et Weber (2011), l'entrée en vigueur de l'ALCP a eu une influence considérable sur les cinq régions frontalières: la région lémanique, l'Arc jurassien, la Suisse du Nord-Ouest, la Suisse orientale et la Suisse du sud. La part de frontaliers à l'ensemble de la population active est passée de 4,2 % à 5,0 % entre 2004 et 2010, sachant qu'une grande part de travailleurs possède de faibles qualifications.

Tandis que le taux d'actifs occupés dans la population résidante a augmenté dans toutes les régions frontalières – ou est du moins restée stable – et que la création de nouveaux emplois a engendré une hausse de la croissance économique, en matière de chômage, notamment dans la zone frontalière lémanique, dans l'Arc jurassien et en Suisse du Nord-Ouest, on a pu constater une relative détérioration par rapport aux régions non frontalières (Cueni et Sheldon 2011; Gaillard et Weber 2011; Losa et Bigotta 2012). En outre, Cueni et Sheldon (2011) ont noté une augmentation de la durée de recherche d'emploi dans certaines régions frontalières.

Flückiger et al. (2012) mettent l'augmentation du taux de chômage à Genève sur le compte de la conjoncture économique. Par ailleurs, l'étude qu'ils ont effectuée sur les préférences d'embauche a montré que, malgré l'abrogation de la préférence nationale sur le marché du travail suisse en 2004, lors du recrutement sur le marché du travail genevois, les jeunes Suisses avec un brevet fédéral professionnel sont avantagés par rapport aux frontaliers présentant des caractéristiques identiques.

Kempeneers et Flückiger (2012) montrent eux aussi que *l'évolution du chômage* est liée au cycle conjoncturel et non à la libre circulation des personnes. La part de personnes titulaires d'un permis de séjour B et de frontaliers (permis G) est la plus élevée dans les branches où le chômage des Suisses atteint aussi les valeurs les plus éle-

vées. Selon les auteurs, les personnes titulaires de permis G ou B et les Suisses au chômage à Genève ne sont pas des substituts, car le taux de chômage est très bas. Par ailleurs, il est fréquent que le profil des Suisses à la recherche d'un emploi ne réponde pas aux offres d'emploi en termes de formation, de qualification et de niveau hiérarchique. On peut citer comme exemple le secteur bancaire pour lequel les chômeurs suisses ont des qualifications insuffisantes pour soutenir la comparaison avec des étrangers titulaires de titres de séjour ou avec des frontaliers et accéder directement au marché du travail. En revanche, dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, ils sont surqualifiés.

Sur le plan de l'évolution des salaires, Losa et Bi-gotta (2012) relèvent également une tendance à la hausse dans les régions frontalières, la plus forte croissance ayant été enregistrée pour les hommes suisses, les personnes avec un profil professionnel élevé ou un haut niveau de salaire, mais aussi chez ceux avec un niveau de qualification peu élevé. On a constaté un fléchissement des salaires chez les jeunes, les employés avec un niveau de qualification moyen et sans fonction de cadre. Tandis que la dérégulation a mené à une augmentation des salaires à Neuchâtel, à Genève et dans les demi-cantons bâlois, le Tessin a enregistré une plus faible hausse des salaires; quant aux cantons de Zurich et de Vaud, ils n'ont constaté aucun effet.

Pour l'espace économique zurichois, Stutz et al. (2010) mettent en évidence une baisse des salaires réels de 2003 à 2008 pour les personnes peu qualifiées, tandis que les salaires des personnes hautement qualifiées sont restés stables. Mais globalement, il y a bien eu une hausse des salaires réels. Dans ce contexte, la migration a eu un léger effet de frein; les étrangers, mais surtout les personnes hautement qualifiées, ayant ressenti la pression sur les salaires de manière plus marquée que les employés suisses. Les auteurs arrivent à la conclusion que sans immigration, les salaires des personnes peu qualifiées auraient à peine évolué à court terme, mais que ceux des étrangers hautement qualifiés vivant en Suisse ont subi une hausse plus marquée.

Henneberger et Ziegler (2011) partent du fait qu'une baisse de salaires a eu lieu dès 2004 pour les nouvelles embauches d'étrangers, mais pas pour les employés suisses dans les régions frontalières. Il apparaît que cet effet s'est répercuté jusqu'en 2008 sur les salaires des Suisses et des étrangers nouvellement embauchés dans les régions centrales; la baisse des salaires pour les nouvelles embauches d'étrangers dans les régions frontalières s'est à nouveau creusée.

4.3 Bilan fiscal

Des études internationales, mais aussi suisses, analysent l'influence et l'impact de la migration sur ce qu'il est convenu d'appeler le bilan fiscal. Celui-ci met face à face les contributions fiscales et les cotisations d'assurances sociales des étrangers et leurs rémunérations.

La plupart des études empiriques établissent que l'immigration n'a que peu d'influence sur le bilan fiscal. A ce propos, elles soulignent toutes l'importance du profil des immigrés. Masatoshi (2011) part d'un bénéfice net dû à l'immigration en raison du plus grand nombre de personnes payant des cotisations – celui-ci étant néanmoins en baisse du fait de l'augmentation des coûts d'intégration. D'autres auteurs confirment aussi l'influence de l'intégration sur le marché du travail (Ekberg 2011) – le niveau de formation, les compétences linguistiques et en général l'implication dans les réseaux sociaux jouant un rôle important (Fritschi et Jann 2008). En outre, l'influence de l'immigration sur le bilan fiscal dépend aussi du permis de séjour, de la structure d'âge, du niveau de qualification (Chojnicki et Ragot 2011) et de l'attitude des personnes nouvellement établies par rapport au retour (Kirdar 2012).

Ramel et Sheldon (2012: 28) trouvent eux aussi le bilan fiscal des migrants venant de la région nord de l'UE-17/AELE et de l'espace non européen positif pour la Suisse en 2012. En revanche, pour les ménages étrangers ne venant pas de l'UE-17/AELE, le bilan fiscal est négatif. A un niveau agrégé, ces effets s'annulent mutuellement. A long terme, le bilan fiscal des étrangers en Suisse pourrait même se dégrader, ce qui selon les auteurs dépend, entre autres, de la sédentarité des immigrés.

Selon Grenno (2008), l'immigration non qualifiée fait diminuer les pensions et les prestations de chômage. Chojnicki et Ragot (2011, 2012) relèvent qu'une politique d'immigration sélective a des effets positifs à court terme. Cependant, à plus long terme, ces effets pourraient tarir en raison d'un repli du taux des naissances et d'une espérance de vie plus élevée des personnes hautement qualifiées comparativement à celle des personnes avec de faibles qualifications. En ce sens, Lee et Miller (2000) concluent également que les migrants avec de faibles qualifications peuvent avoir un effet positif en raison de leur taux de fécondité plus élevé, tandis que les personnes hautement qualifiées présentent un bilan fiscal positif dû au paiement de contributions plus élevées. Ce dernier résultat est aussi confirmé par Rowthorn (2008). Par ailleurs, l'effet fiscal négatif des personnes peu qualifiées peut être empêché par leur émigration ou par de faibles prestations. L'au-

teur conclut que l'immigration a un effet relativement faible sur le bilan fiscal – ce qui est également attesté par d'autres études – et que l'assurance sociale ne devrait pas être utilisée comme argument pour ou contre l'immigration.

4.3.1 Assurances sociales et assurance-invalidité suisses

Gaillard et Weber (2011) parviennent à la conclusion que l'immigration en Suisse décharge les assurances sociales du premier pilier (AVS/AI/APG/PC) financées par répartition. Pour les citoyens de l'UE/AELE, les cotisations sont à peine plus élevées que les perceptions de prestations. La situation de l'AVS est meilleure que ce que l'on escomptait, tandis que pour l'assurance-chômage, certains coûts supplémentaires ont été engendrés en raison de l'ALCP. Il faut cependant remarquer qu'il y a des différences entre les nationalités. En effet, les citoyens suisses et allemands ont payé plus que ce qu'ils ont perçu; les citoyens portugais, français et italiens, moins. C'est parmi les citoyens de pays tiers que l'on a relevé le plus mauvais rapport entre contribution et perception. Les auteurs ont constaté des résultats analogues pour l'aide sociale en 2009: les citoyens allemands avaient le taux le plus faible (1,4%), suivis des Suisses (2,0%), des Italiens (3,0%), des Français (3,1%) et des Portugais (4,2%). Le taux d'aide sociale des citoyens des pays tiers a atteint 11%.

Stutz et al. (2010) partent eux aussi du principe que dans les prochains temps, l'immigration apportera une contribution importante à l'AVS. En 2008, les citoyens de l'UE-25 ont versé quelque 21% des cotisations et n'ont perçu que 15% des prestations. A plus long terme, cet effet est voué à disparaître en raison du vieillissement des migrants. Les auteurs font remarquer que les différences notées dans les *transferts nets* diffèrent peu entre Suisses et étrangers. Le rôle que jouent le niveau de formation et le genre des personnes est plus important. Eling (publication en avant-première) estime qu'en 2030, le déficit de la prévoyance vieillesse atteindra 110 milliards de francs. Alors qu'aujourd'hui, l'on a encore trois cotisants pour un retraité, en 2030, il n'y en aura plus que deux. Si l'on voulait contrer cette évolution de l'AVS en augmentant l'âge de la retraite, il faudrait repousser l'âge de la retraite de trois ans.

Wyssmüller et Efonayi-Mäder (2007) ont effectué une étude bibliographique sur le thème de la migration et de l'assurance-invalidité. Des études suisses et internationales (voir aussi Office fédéral des assurances sociales, 2010) concluent que les incidences ou prévalences d'invalidité entre population de migrants et population générale peuvent être attribuées à d'autres facteurs d'in-

fluence que la nationalité ou l'origine. Le rapport comprend quatre argumentaires qui interagissent souvent et ont des effets cumulatifs:

- un risque plus élevé de tomber malade et, par conséquent, un risque plus élevé d'invalidité dans le contexte de la migration en raison de l'effet cumulatif de conditions sociales et individuelles défavorables (déterminants sociaux de la santé);
- une surreprésentation des migrants dans certaines branches et activités professionnelles avec un risque élevé d'invalidité avéré;
- une faible position sur le marché du travail d'une grande partie de la population active issue de l'immigration, ce qui, en cas de maladie, entrave leur réinsertion professionnelle et constitue un risque d'invalidité accru;
- une interaction difficile entre les différents acteurs du système de santé et de l'AI, et les assurés malades issus d'un contexte migratoire.

Guggisberg et Oesch (2009) confirment que les taux élevés de bénéficiaires de pensions parmi les migrants originaires d'ex-Yougoslavie et de Turquie en comparaison à la population suisse s'expliquent en grande partie par leur état de santé. La situation sociale et professionnelle jouent un rôle important dans ce cas; en effet, ces travailleurs ont un moins bon niveau de formation, ils effectuent souvent des travaux physiquement éprouvants, disposent de faibles ressources psychosociales et doivent gérer des charges psychiques liées à la migration, alors que leur santé est mise à l'épreuve. On peut citer comme exemples les violences subies dans le pays d'origine, une fuite traumatisante ou la séparation de la famille due à la migration (Baer et al. 2009).

4.4 Conclusion

L'évolution parallèle du PIB et des soldes migratoires, ainsi que la participation élevée au marché du travail soulignent l'importance de l'économie et de son influence sur le développement de la conjoncture comme moteur de l'immigration. Ce rapport a également un effet rétroactif, car l'influence de l'immigration sur l'ensemble de l'évolution économique est positive; le PIB s'est à nouveau accru depuis 2009 malgré la crise économique.

Les personnes nouvellement établies possèdent de meilleures qualifications, ce qui s'explique par une demande élevée due au manque de spécialistes en interne. C'est aussi probablement pour cette raison que leur inté-

gration sur le marché du travail se passe sans problèmes. Globalement, il semble que l'Accord sur la libre circulation des personnes ait renforcé la concurrence sur le marché du travail; cependant, les différentes études n'ont pas relevé d'éviction de la main-d'œuvre suisse.

Selon des études internationales, mais aussi suisses, la structure des salaires est très peu touchée par l'immigration – voire pas du tout. Les résultats concernant les conséquences de l'immigration sur différents groupes d'étrangers et différents niveaux de qualifications diffèrent suivant les études, ce qui peut aussi être lié à la méthode utilisée.

Sur le plan agrégé, il semble que les personnes nouvellement établies s'intègrent sur le marché du travail de manière complémentaire aux travailleurs suisses. Dans certaines branches et régions frontalières, une certaine pression liée à la migration s'est traduite par des situations de concurrence.

Il semble enfin que l'influence de la migration sur le bilan fiscal soit faible. La composition de la population étrangère joue ici un rôle déterminant avec des éléments comme l'autorisation de séjour, la structure d'âge, le niveau de qualification et l'établissement des étrangers. En somme des facteurs dont l'évolution future est difficile à prédire.

4.5 Bibliographie

Aeppli, Roland (2010). Arbeitsmarkteffekte des Abkommens mit der EU zur Personenfreizügigkeit: eine Neubeurteilung, dans: *KOFF Analysen*, 2010(4): 29-42.

Aeppli, Roland et al. (2008). *Auswirkungen der bilateralen Abkommen auf die Schweizer Wirtschaft*. Zürich: Eidgenössische Technische Hochschule Zürich. e-collection.library.ethz.ch (06.05.2013).

Autor, David H., Frank Levy et Richard J. Murnane (2003). The skill content of recent technological change: an empirical exploration. *Quarterly Journal of Economics*, 118(4): 1279-1333.

Baer, Niklas, Ulrich Frick et Tanja Fasel (2009). *Dossieranalyse der Invalidisierungen aus psychischen Gründen: Typologisierung der Personen, ihrer Erkrankungen, Belastungen und Berentungsverläufe*. Bern: Bundesamt für Sozialversicherungen BSV. www.bsv.admin.ch (06.05.2013).

Balastèr, Peter et Marc Surchat (2012). Évolution de la croissance et réponse politique en Suisse. *La vie économique*, 5: 4-9.

Braun, Michael et Camelia Arsene (2009). The demographics of movers and stayers in the European Union, dans: Recchi, Ettore et Adrian Favell (éd.), *Pioneers of European integration: citizenship and mobility in the EU*. Cheltenham: Edward Elgar, 26-51.

Chojnicki, Xavier et Lionel Ragot (2011). *Impacts of immigration on aging welfare-state: an applied general equilibrium model for France*. www.cepii.fr (06.05.2013).

Chojnicki, Xavier et Lionel Ragot (2012). Immigration, vieillissement démographique et financement de la protection sociale. *Revue économique*, 63(3): 501-512.

Conseil fédéral (2012). *Rapport du Conseil fédéral sur la libre circulation des personnes et l'immigration en Suisse*. www.bfm.admin.ch (14.05.2013).

Cueni, Dominique et George Sheldon (2011). *Arbeitsmarktintegration von EU/EFTA-Bürgerinnen und Bürgern in der Schweiz*. Basel: Forschungsstelle für Arbeitsmarkt- und Industrieökonomik (FAI). www.bfm.admin.ch (06.05.2013).

Dahinden, Janine et al. (2004). *Integration am Arbeitsplatz in der Schweiz: Probleme und Massnahmen: Ergebnisse einer Aktionsforschung*. Neuchâtel: Swiss Forum for Migration and Population Studies.

Dustmann, Christian, Tommaso Frattini et Ian Preston (2008). *The effect of immigration on the distribution of wages*. London: Centre for Research and Analysis of Migration CReAM. ideas.repec.org (06.05.2013).

Ekberg, Jan (2011). Will future immigration to Sweden make it easier to finance the welfare system? *European Journal of Population / Revue européenne de Démographie*, 27(1): 103-124.

Eling, Martin (Prépublication). *Der Generationenvertrag in Gefahr: eine Analyse der Transfers von Jung nach Alt in der Schweiz*. St-Gallen: Universität St-Gallen. www.ivw.unisg.ch (06.05.2013).

Favell, Adrian (2008). *Eurostars and eurocities: free movement and mobility in an integrating Europe*. Malden: Blackwell.

Favre, Sandro (2011). *The impact of immigration on the wage distribution in Switzerland*. Zürich: Department of Economics, University of Zürich. papers.ssrn.com (06.05.2013).

Fibbi, Rosita, Bülent Kaya et Etienne Piguet (2003). *Le passeport ou le diplôme?: étude des discriminations à l'embauche des jeunes issus de la migration*. Neuchâtel: Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.

Flückiger, Yves et al. (2005). *Une analyse des effets sur le marché suisse du travail de l'élargissement de la libre circulation des personnes aux nouveaux pays membres de l'Union Européenne*. Genève: Observatoire Universitaire de l'Emploi. Université de Genève. www.bfm.admin.ch (06.05.2013).

Flückiger, Yves et al. (2012). *Main-d'oeuvre frontalière et pratiques d'embauche sur le marché du travail genevois*. Genève: Observatoire universitaire de l'emploi. www.unige.ch (06.05.2013).

Fritschi, Tobias et Ben Jann (2008). *Gesellschaftliche Kosten unzureichender Integration von Zuwanderinnen und Zuwanderern in Deutschland: welche gesellschaftlichen Kosten entstehen, wenn Integration nicht gelingt?* [S.l.]: Bertelsmann Stiftung.

Gaillard, Serge et Bernhard Weber (2011). Les répercussions de la libre circulation des personnes sur le marché suisse du travail. *La vie économique*, 6: 43-46.

Gerfin, Michael et Boris Kaiser (2010). *The effects of immigration on wages: an application of the structural skill-cell approach*. staff.wvi.unibe.ch (06.05.2013).

Graf, Iris et al. (2012). *Zuwanderung im Kanton Zürich: Auswirkungen auf den Arbeits- und Wohnungsmarkt*. Zürich: Volkswirtschaftsdirektion des Kantons Zürich. Amt für Wirtschaft und Arbeit. www.vd.zh.ch (14.05.2013).

Grenno, Javier Vazquez (2008). Immigration in a segmented labor market: the effects on welfare. *FinanzArchiv*, 64(2): 199-217.

Guerra, Giuliano, Roberto Patuelli et Rico Maggi (2012). Ethnic concentration, cultural identity and immigrant self-employment in Switzerland, dans: Nijkamp, Peter, Jacques Poot et Mediha Sahin (éd.), *Migration impact assessment: new horizons*. Cheltenham: Edward Elgar, 147-173.

- Guggisberg, Jürg et Thomas Oesch, Gardiol, Lucien (2009). *Migrantinnen und Migranten in der Invalidenversicherung: soziale Unterschichtung, gesundheitliche Lage und Invalidisierungsrisiko: ein Vergleich der Bevölkerung schweizerischer Nationalität mit Staatsangehörigen aus dem ehemaligen Jugoslawien und der Türkei*. Bern: Bundesamt für Sozialversicherungen BSV. www.bsv.admin.ch (06.05.2013).
- Henneberger, Fred et Alexandre Ziegler (2011). *Evaluation der Wirksamkeit der flankierenden Massnahmen zur Personenfreizügigkeit: Teil 2: Empirische Überprüfung des Auftretens von Lohn- und Arbeitsdruck aufgrund des Immigrationsdrucks aus den EU17/EFTA-Mitgliedstaaten*. St. Gallen: Forschungsinstitut für Arbeit und Arbeitsrecht. Universität St. Gallen. www.faa.unisg.ch (06.05.2013).
- Kempeneers, Pierre et Yves Flückiger (2012). *Immigration, libre circulation des personnes et marché de l'emploi*. Genève: Observatoire Universitaire de l'Emploi.
- Kirdar, Murat G. (2012). Estimating the impact of immigrants on the host country social security system when return migration is an endogenous choice. *International Economic Review*, 53(2): 453-486.
- Lee, Ronald et Timothy Miller (2000). Immigration, social security, and broader fiscal impacts. *American Economic Review*, 90(2): 350-354.
- Liebig, Thomas, Sebastian Kohls et Karolin Krause (2012). *The labour market integration of immigrants and their children in Switzerland*. Paris: Directorate for Employment, Labour and Social Affairs OECD.
- Losa, Fabio B. et Maurizio Bigotta (2012). *Libera circolazione: gioie o dolori? Valutazione degli impatti sul mercato del lavoro svizzero dell'abolizione della priorità d'impiego ai lavoratori indigeni*. Giubiasco: Ufficio di Statistica.
- Lubotsky, Darren (2007). Chutes or ladders? A longitudinal analysis of immigrant earnings. *Journal of Political Economy*, 115(5): 820-867.
- Manacorda, Marco, Alan Manning et Jonathan Wadsworth (2012). The impact of immigration on the structure of wages: theory and evidence from Britain. *Journal of the European Economic Association*, 10(1): 120-151.
- Masatoshi, Jinno (2011). Assimilation, immigration, and the welfare state. *FinanzArchiv*, 67(1): 46-63.
- Müller-Jentsch, Daniel et Avenir Suisse (éd.) (2008). *Die neue Wanderung: die Schweiz zwischen Brain-Gain und Überfremdung*. Zürich: Neue Zürcher Zeitung.
- Müller, Tobias, Noé Asensio et Roman Graf (2013). *Les effets de la libre circulation des personnes sur les salaires en Suisse*. Genève: Laboratoire d'économie appliquée. Université de Genève. www.unige.ch (06.05.2013).
- Nguyen, Tuan (2012). *Immigration, task specialization, wages and employment: evidence from Switzerland*. Geneva: University of Geneva.
- Oesch, Daniel et Jorge Rodríguez Menés (2011). Upgrading or polarization? Occupational change in Britain, Germany, Spain and Switzerland, 1990-2008. *Socio-Economic Review*, 9(3): 503-531.
- Office fédéral des assurances sociales OFAS (2010). *Programme de recherche sur l'assurance-invalidité 2006-2009: rapport de synthèse*. Berne: Office fédéral des assurances sociales OFAS.
- Organisation for Economic Co-operation and Development (1995). *The measurement of scientific and technological activities: manual on the measurement of human resources devoted to S&T «Canberra Manual»*. Paris: OECD.
- Pecoraro, Marco (2005). Les migrants hautement qualifiés, dans: Haug, Werner et Philippe Wanner (éd.), *Migrants et marché du travail: compétences et insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère en Suisse*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique OFS, 71-108.
- Pekkala Kerr, Sari et William R. Kerr (2011). Economic impacts of immigration: a survey. *Finnish Economic Papers*, 24(1): 1-32.
- Ramel, Nathalie et George Sheldon (2012). *Fiskalbilanz der Neuen Immigration in die Schweiz*. Basel: Forschungsstelle für Arbeitsmarkt- und Industrieökonomik (FAI).
- Riaño, Yvonne et Nadia Baghdadi (2007). Understanding the labour market participation of skilled immigrant women in Switzerland: the interplay of class, ethnicity, and gender. *Journal of International Migration and Integration*, 8(2): 163-183.
- Rowthorn, Robert (2008). The fiscal impact of immigration on the advanced economies. *Oxford Review of Economic Policy*, 24(3): 561-581.
- Secrétariat d'Etat à l'économie SECO (2012). *Répercussions de la libre circulation des personnes sur le marché suisse du travail: huitième rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE*. [Berne]: Secrétariat d'Etat à l'économie SECO. www.news.admin.ch (22.05.2013).
- Shapira, Marina (2010). Immigrant impact on employment and occupational opportunities of population in Britain, dans: Salzmänn, Thomas, Barry Edmonston et James Raymer (éd.), *The demographic aspects of migration*. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften, 227-262.
- Sheldon, George (2007). *Migration, Integration und Wachstum: die Performance und wirtschaftliche Auswirkung der Ausländer in der Schweiz*. Basel: Universität Basel. www.unibas.ch (06.05.2013).
- Stalder, Peter (2010). Free migration between the EU and Switzerland: impacts on the Swiss economy and implications for monetary policy. *Swiss Journal of Economics and Statistics*, 146(4): 821-874.
- Steiner, Ilka (2012). Projets et réalités migratoires: les immigrants allemands hautement qualifiés. *terra cognita*, 21: 46-49.
- Steiner, Ilka et Rosita Fibbi (à paraître). *Démographie, formation et migration qualifiée en Suisse*. Neuchâtel: IRDP.
- Stutz, Heidi, Lucien Gardiol et Thomas Oesch (2010). *Immigration 2030: Szenarien für die Zürcher Wirtschaft und Gesellschaft*. Zürich: Zürcher Kantonalbank. www.zkb.ch (06.05.2013).
- Wyssmüller, Chantal et Denise Efonayi-Mäder (2007). *Literatur- und Datenstudie zum Thema Migration und Invalidenversicherung: Revidierter Schlussbericht*. Neuchâtel: Forum suisse pour l'étude des migrations. www.unine.ch (06.05.2013).

5 Infrastructures

Les principales questions entourant les infrastructures concernent le marché de l'immobilier, la circulation et l'aménagement du territoire. Cependant, du fait de différences en termes de développement, il convient de ventiler les analyses suivant la région, la situation (centre ou périphérie) ou les zones frontalières.

La littérature traitée concernant le marché de l'immobilier s'intéresse en particulier à la question de l'influence et de l'impact de la migration sur l'offre, et de l'évolution des prix qui en résulte. Le sujet de la répartition spatiale des migrants est également abordé avec son corollaire, à savoir une éventuelle ségrégation.

Le développement des infrastructures dans le domaine de l'habitat et de la circulation est déterminé d'un côté par la demande – c.-à-d. par la taille de la population, le nombre de foyers et leur situation économique, les préférences en matière d'habitation, l'activité et le style de vie – et de l'autre, par l'offre, influencée elle-même par les activités de construction, de rénovation et d'entretien (Hauri 2009).

Dans le domaine des infrastructures, l'offre et la demande sont étroitement imbriquées et sont influencées par l'aménagement du territoire. La qualité des transports et de leur utilisation façonne la structure de l'habitat et par là même, le marché de l'immobilier. Ainsi, dans certaines communes d'Argovie par exemple, qui disposent d'une accessibilité supérieure à la moyenne, la demande de logements est particulièrement élevée.

5.1 Marché de l'immobilier

5.1.1 Une demande d'espace en hausse

Différentes études effectuées dans le canton de Zurich montrent qu'au cours de la dernière décennie, la surface habitable et le nombre de pièces par personne ont nettement augmenté. Ce changement de préférences en matière d'habitat s'explique par l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages (Stutz et al. 2010), mais aussi par un style de vie plus individualiste (Fux 2005). C'est chez les Suisses et les migrants des anciens pays de migration¹¹ que cette demande d'espace accru est la plus marquée. Ce dernier développement correspond certainement à un besoin

de rattrapage (Graf et al. 2012). Ce sont surtout les Suisses qui, depuis 2000, expriment le souhait de disposer de davantage d'espace, suivis par les nouveaux immigrants. A Zurich, l'effectif de personnes issues de pays germanophones, habitant dans des logements comportant au moins cinq pièces, est supérieur à la moyenne (Martinovits 2011).

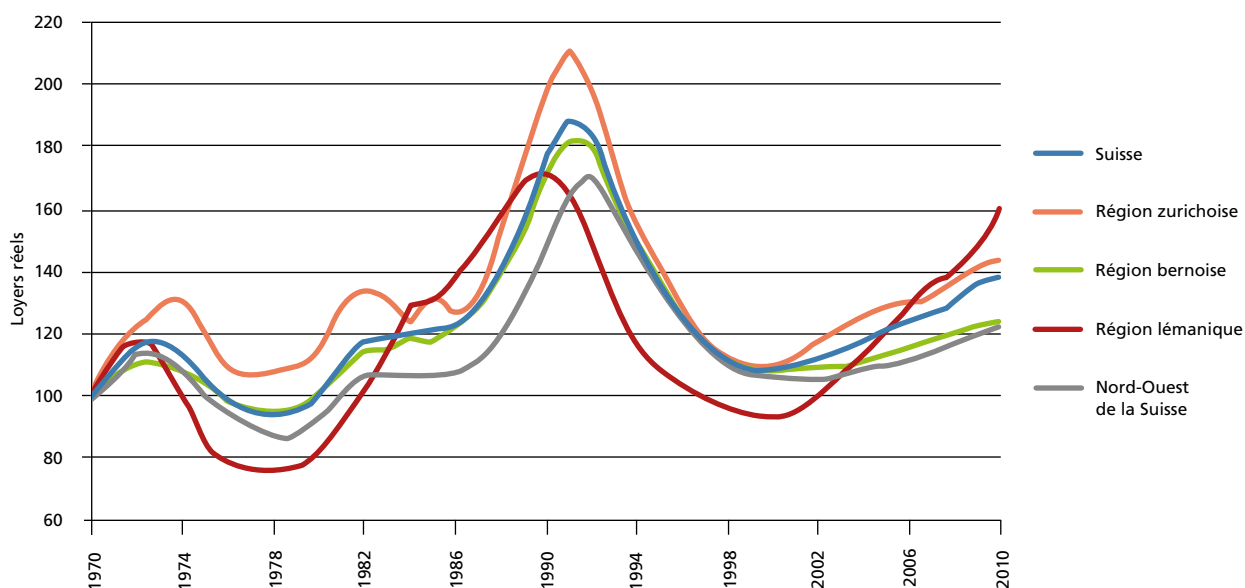
5.1.2 Ségrégation socio-spatiale

Selon Hauri (2009), l'immigration a entraîné une modification de la demande qualitative et quantitative. Elle a conduit d'une part à une croissance des ménages (qui a légèrement dépassé l'augmentation de l'offre de logements) et, d'autre part, à une nette réorganisation des structures des ménages et de l'habitat.

En ce qui concerne l'agglomération zurichoise, Heye et Leuthold (2006) montrent que la ségrégation socio-spatiale évolue selon deux dimensions structurelles. D'une part, l'on a une composante socio-économique qui divise le domaine de l'immobilier en catégories de population avec un statut social élevé et avec un faible statut. D'autre part, la structure sociale étant souvent corrélée à la nationalité, elle engendre des différences régionales en ce qui concerne la part de population étrangère. Il n'y a ainsi pas de ségrégation entre la population autochtone et les étrangers, comme dans d'autres pays, mais entre les couches sociales inférieures et supérieures. Les couches sociales inférieures sont majoritairement composées de migrants originaires de pays du sud de l'Europe et les couches sociales supérieures de Suisses, ainsi que de personnes nouvellement établies venant du nord et de l'ouest de l'Europe.

La ségrégation socio-spatiale se reflète aussi dans les différents *styles de vie*. La tendance à l'individualisation diminue avec la distance du centre ville. Tandis que dans le centre, ce sont les formes d'habitat et de modèles familiaux modernes, individualistes, qui prédominent, dans les agglomérations, ce sont les « styles de vie traditionnels, bourgeois » (Heye et Leuthold 2006) qui prévalent.

Au cours des dernières années, le modèle résidentiel de la population active n'a pas été le seul à changer, celui des personnes âgées a également évolué (Heye et Van Wezemael 2007). Les seniors se concentrent de plus



Graphique 11: Evolution des loyers corrigés de l'inflation (nouvelles locations et relocations) en Suisse et dans 4 régions 1970-2010. (Indice 1970=100).

Source: Calculs de Schellenbauer (2011: 10) se basant sur des données de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

en plus dans les agglomérations et expriment de nouveaux besoins, dont le souhait de mener une vie indépendante dans son propre logement jusqu'à un âge avancé – ce que l'on nomme également « aging in place » (Schneider-Sliwa 2004). Selon Heye et Van Wezemael (2007), les *coopératives d'habitation* et les *sociétés d'Etat de construction de logements* sont deux secteurs d'avenir aptes à se développer, afin de mieux répondre au souhait des personnes âgées de conserver leur environnement, tout en répondant à leurs besoins en matière de mobilité et de prise en charge.

5.1.3 Influence de la migration sur les prix de l'immobilier

Les études internationales confirment que l'immigration peut avoir des conséquences sur le marché de l'immobilier. Akbari et Aydede (2012) montrent que, pour le Canada par exemple, l'immigration a un effet significatif (tout en restant limité) sur les prix de la propriété privée. Carter (2005) précise à ce propos que les nouveaux immigrants arrivant dans les villes canadiennes disposent souvent de ressources financières supérieures et font gonfler la demande ainsi que les prix, tout en modifiant aussi l'image de certains quartiers. Saiz (2007) montre qu'aux Etats-Unis, une hausse de l'immigration de 1 % entraîne une majoration des prix de 1%. En prenant l'exemple du marché immobilier espagnol (avant la crise économique), Gonzalez et Ortega (2013) confirment eux aussi l'influence de l'immigration sur le développement de la demande et des prix. Enfin, Maré et Stillman (2008) évoquent un aspect inhabi-

tuel du phénomène en Nouvelle-Zélande, où ce sont les émigrés revenant au pays qui font grimper les prix.

Selon les calculs de Degen et Fischer (2010), il y a bien eu entre 2001 et 2006 une relation de cause à effet sur le marché suisse entre l'immigration et l'évolution des prix des maisons individuelles. Si le taux d'immigration atteint 1 % de la population résidente locale, les prix de l'immobilier grimpent d'environ 2,7 %. Schellenbauer (2011) relativise ces résultats en invoquant une activité de construction qui n'a réagi que de manière hésitante pendant la période analysée. C'est pourquoi il suppose que la hausse des prix a été un effet à court terme, qui pourrait s'estomper avec un ajustement de l'offre à plus long terme.

5.1.4 Evolutions sur le marché de l'immobilier

Ces dernières années, le marché de l'immobilier a nettement été marqué par l'immigration (Graf et al. 2010). Tandis que la demande émanant des étrangers a été en augmentation dans toutes les régions à l'exception du Tessin et de la Suisse orientale, celle des Suisses a baissé. Néanmoins, cette évolution n'est pas seulement en relation avec le pouvoir d'achat élevé des nouveaux arrivants, elle s'explique aussi par la réorientation de la demande suisse – demande qui s'est reportée à la périphérie et dans les agglomérations, pour ce qui a trait au marché spécifique du logement en propriété.

Cependant, malgré l'accroissement de ces dernières années, le taux de propriété d'habitation reste faible en

comparaison internationale (1970: 29 % et 2010: 37 %). En 2009, seulement 8 % des ménages propriétaires de leur logement étaient «étrangers» (Graf et al. 2010). A Zurich par exemple, ce taux a augmenté pour les ménages suisses et pour les personnes originaires des anciens pays d'émigration, alors qu'il est resté constant chez les personnes issues des nouveaux pays d'émigration (Graf et al. 2012). Selon Graf et al. (2010), par le passé, l'accroissement de la demande de logements en propriété avait été anticipé et contrôlé par une intensification de la construction et par des hausses de prix.

Sur le marché de l'immobilier locatif, vu le pouvoir d'achat élevé des personnes arrivées de fraîche date et vu le fait qu'elles ont exclusivement recours aux canaux officiels lorsqu'elles sont à la recherche d'un logement (Hauri 2009), l'on assiste à un effet structurel. En effet, les nouveaux immigrés habitent en majorité des propriétés immobilières du segment de prix supérieur. Les immigrés peu qualifiés louent des logements qualitativement inférieurs à ceux qu'occupent les ménages suisses comparables. En outre, les premiers paient cinq à sept fois plus cher que les Suisses pour des logements comparables (Baranzini et al. 2008). Enfin, les autochtones abandonnent les logements des segments les plus bas, tandis que les étrangers y restent (Office fédéral du logement [2011]).

Comme le montre le graphique 11, depuis 2000, les loyers réels ont certes augmenté sur le marché des nouvelles locations et des relocations; mais en 2010, ils étaient toujours inférieurs au niveau de 1990. Schellenbauer (2011) explique d'abord la hausse de la dernière décennie par l'accroissement de la demande alimenté par l'augmentation du PIB par habitant (0,8 %). Car la hausse de l'offre de logements de 1 % par an a été absorbée par la croissance de la population de 0,9 % par an. Par ailleurs, l'auteur cite aussi la majoration du coût de la construction (0,9 % de 2000 à 2010) et les effets différés de l'augmentation des taux d'intérêts en 2007 pour expliquer l'augmentation des loyers réels (Schellenbauer 2011).

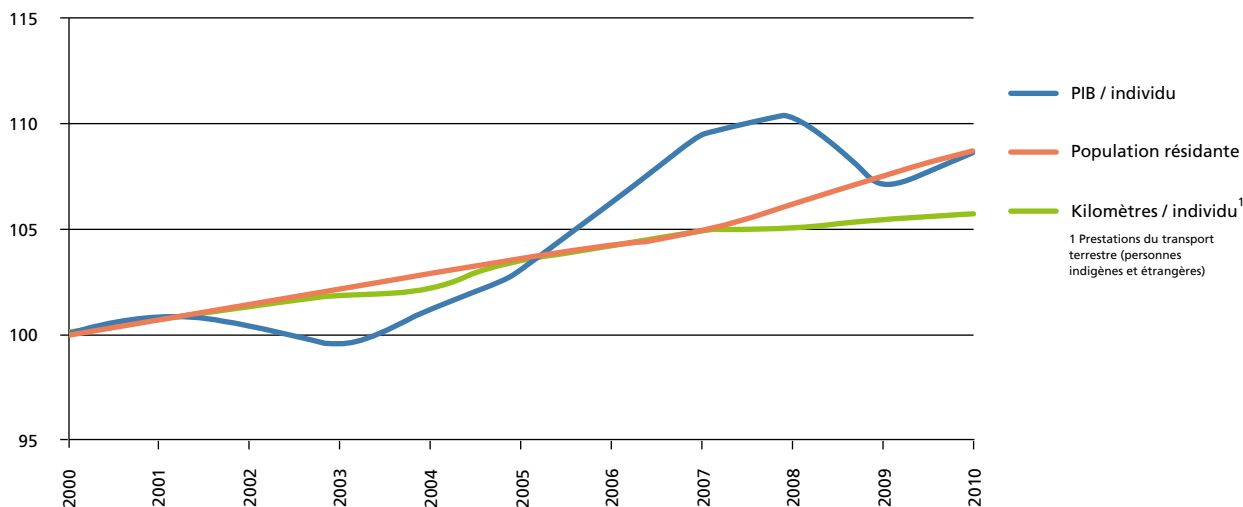
Enfin, Schellenbauer (2011) montre que dans l'ensemble, la part des dépenses pour le logement dans le budget des ménages a été en baisse du fait de la hausse des salaires. La classe moyenne a conservé son pouvoir d'achat sur le marché de l'immobilier. Si entre 2002 et 2005, la charge a baissé d'environ 1 %, pour les années suivantes, l'auteur n'a pas pu définir de tendance nette. Il suppose qu'en raison de l'augmentation des revenus salariaux, la demande de logements émanant des ménages a augmenté dans la même proportion. Si la demande d'espace habitable ne s'était pas accrue, les loyers auraient encore baissé davantage par rapport au pouvoir d'achat.

Selon l'Office fédéral du logement (OFL) (2012), la situation du marché du logement locatif s'est à nouveau dégradée depuis 2011. L'offre n'a pu satisfaire la demande en hausse, notamment dans les agglomérations, ce qui a conduit à des augmentations de loyers. Le marché du logement en propriété fait également état d'un fort resserrement depuis 2011, ce qui a entraîné une hausse des prix. L'OFL (2012) suppose que certains motifs d'investissements spécifiques dans le secteur de l'immobilier pourraient avoir contribué à la surchauffe; ces motifs pouvant correspondre à des besoins personnels comme des résidences secondaires, des logements pour la retraite ou aussi des immeubles locatifs. Enfin, toujours selon l'OFL, il est possible que les sociétés ayant acheté des immeubles entiers pour loger leurs collaborateurs étrangers aient aussi contribué à la pénurie.

Un effet «lock in» dû aux loyers basés sur les coûts

L'évolution des prix sur le marché locatif évoquée plus haut concerne surtout les nouvelles locations et les relocations. Dans les villes, la limitation des «forces du marché» est souvent causée par la politique communale du logement, mais aussi par les coopératives d'habitation et la protection des locataires (Schellenbauer 2011). Ainsi selon Schellenbauer, dans le cas de baux déjà en place, les loyers suivent l'évolution des taux du marché hypothécaire mais aussi l'inflation, et ne peuvent être légèrement majorés qu'en cas de travaux de rénovation. L'auteur suppose donc que c'est pour cette raison qu'une grande partie de la population (75 % par exemple à Zurich) est à l'abri de la situation effective du marché et de la pression exercée par l'immigration. Dans ce contexte, la dynamique de changement décrite par Stutz et al. (2010) – c'est-à-dire l'échange de population résidente dans des quartiers entiers – ne concerne qu'une partie de la population (à Zurich: 25 %).

Les locataires d'un logement avec un loyer inférieur au prix du marché décident souvent de ne pas déménager, même lorsque leurs besoins ont changé; par exemple des parents dont les enfants ont déménagé. Selon Schellenbauer (2011), «le principe largement accepté du loyer basé sur les coûts se révèle pleinement comme un mécanisme de rationalisation de l'espace urbain. Il est certain que de cette façon, l'arrivée de main-d'œuvre très qualifiée dans les villes a été effectivement stoppée.» A cela, il faut ajouter que les nouveaux venus n'ont qu'un accès limité à la construction en coopérative et aux logements sociaux. Par conséquent, les locataires de longue date, en particulier les Suisses qui connaissent bien la situation, sont clairement avantagés, tandis que les jeunes ménages suisses mobiles et les immigrés internationaux n'ont pas les



Graphique 12: Conditions cadre socio-économiques pour la circulation des personnes.

Source : Office fédéral de la statistique (2012: 3).

mêmes possibilités d'accès à ces logements (Graf et al. 2012; Schellenbauer 2011). D'après Graf et al. (2012), les personnes originaires des nouveaux pays d'émigration sont certes responsables en premier lieu de la montée des prix sur le marché du logement, mais ce sont aussi elles qui doivent assumer les prix majorés.

5.1.5 Agglomérations

Les différentes évolutions sur les marchés de l'immobilier dans les agglomérations¹² divergent, ainsi que le montrent les exemples de Zurich, Lausanne et Genève.

A *Zurich*, entre 2003 et 2007, l'accroissement de la demande qui, comme mentionné, est dû à l'immigration et à l'augmentation du budget des ménages suisses, a pu être résorbé grâce à l'intensification de la construction. Malgré cela, le marché de l'immobilier a tout de même connu quelques goulots d'étranglement (Hauri 2009). En 2011, la situation du marché du logement locatif et en propriété était encore tendue. Etant donné que la demande est restée élevée dans les zones centrales, une partie des ménages suisses s'est déplacée vers les agglomérations de périphérie. C'est pour cette raison que l'espace rural s'est le plus raréfié au regard du secteur de la propriété (Office fédéral du logement 2012).

A *Lausanne*, dans le même temps, l'offre n'a pas pu faire face à l'accroissement de la demande. Par conséquent, la pénurie et la hausse des prix sur le marché du logement locatif et en propriété se sont intensifiées (Hauri 2009). A l'exception de la propriété d'habitation dans l'agglomération, la demande était toujours plus forte que l'offre en 2011. Etant donné que le resserre-

ment dans le domaine du logement locatif ne pouvait pratiquement plus empirer, la situation s'est quelque peu détendue dans le segment de prix supérieur (Office fédéral du logement 2012).

A *Genève*, la politique de développement territorial empêche l'extension de l'offre de logements. Comme la demande de logements locatifs excède largement l'offre, pour les nouveaux arrivants de Suisse ou de l'étranger, il est de plus en plus difficile de s'établir dans cette ville. C'est pourquoi les ménages étrangers, mais aussi de plus en plus de foyers suisses, s'établissent en France toute proche (voir aussi le chapitre 5.2.1). Comme Hauri (2009) le montre, le fait de déménager dans la partie française de l'agglomération ne garantit néanmoins pas des loyers plus faibles, car ceux-ci ont aussi nettement augmenté ces dernières années.

5.2 Circulation

Aujourd'hui, la mobilité est requise par le marché du travail. Selon la loi fédérale, un trajet pour aller au travail n'est jugé inacceptable que lorsque l'aller-retour requiert plus de quatre heures¹³. En outre, la mobilité spatiale est une ressource clé pour les carrières professionnelles. Viry et al. (2009) montrent que les personnes exerçant une activité lucrative à un poste de cadre moyen sont plus mobiles que les cadres supérieurs et les directeurs. Les auteurs y voient la confirmation de leur hypothèse selon laquelle la mobilité correspond à la tranche de vie précédant la fondation d'une famille. Les jeunes actifs occupés n'hésitent pas à effectuer de longs parcours pour avancer dans leur carrière – des parcours qu'ils abandonneront plus tard.

Les facteurs les plus divers ont une influence sur la circulation des personnes (Office fédéral de la statistique 2012). La demande est déterminée en premier lieu par la distance parcourue, qui dépend surtout de la distance entre les lieux d'habitation, de travail et d'achats, mais aussi des sites d'activités de loisirs. La taille de la population, ainsi que son type de travail et son style de vie ou le tourisme, jouent également un rôle à l'égard de la demande, tout comme l'évolution des tarifs, de l'économie et des coûts du logement (Office fédéral de la statistique 2012). L'offre de transports ferroviaires, ainsi que la circulation privée des personnes, sont déterminées par les capacités techniques et par l'extension du rail et de la route.

Le trajet accompli par voyageur a augmenté dans la même proportion que la population résidente (graphique 12). Le relèvement du niveau de vie pourrait aussi avoir joué un rôle, même si, comme le fait remarquer l'Office fédéral de la statistique (2012), les variations du PIB ne semblent pas avoir d'influence directe sur le nombre de kilomètres accomplis.

Selon Müller-Jentsch (2011) du Think Tank (laboratoire d'idées) «Avenir Suisse», la politique des transports et ses subventions massives émettent des incitations erronées, ce qui explique les goulots d'étranglement des capacités. Depuis 2000, le trafic ferroviaire est financé pour plus de la moitié par des moyens fiscaux, alors qu'en 1990, ils ne représentaient que quelque 35 %. L'auteur est convaincu qu'en augmentant l'autofinancement, la demande serait plus faible, malgré l'immigration.

D'après le rapport du Conseil fédéral (2012), l'immigration récente n'a pas de grande incidence sur les goulots d'étranglement des capacités du rail. Ceux-ci découleraient avant tout de l'accroissement de la demande émanant de la population déjà résidente. Scherer et al. (2010) démontrent eux aussi que la plus forte hausse de trafic pendulaire a eu lieu dans la phase de croissance économique comprise entre 1970 et 1990. L'augmentation de la circulation des personnes de ces dernières années doit donc surtout être mise sur le compte des déplacements de loisirs et de ceux liés aux achats (Scherer et al. 2010). En 2010, les principaux motifs de déplacement étaient les loisirs (40 %), suivis du travail, des trajets professionnels et de la formation (13,4 %), ainsi que des achats (4,7 %).

Mais en raison du trafic élevé aux heures de pointe, ce sont surtout les transports pendulaires qui sont perçus comme étant problématiques. Aujourd'hui encore, la voiture est le moyen de transport préféré pour se rendre au travail (Scherer et al. 2010), même si les migrants de Zurich ont peu recours au transport individuel motorisé. La grande majorité des pendulaires vivant dans le centre utilise les transports publics (Graf et al. 2012).

L'on constate une dissociation croissante entre le lieu de résidence et le lieu de travail. Pratiquement les deux tiers de la population active ne travaillent pas sur leur lieu de résidence (Scherer et al. 2010). En 2010, dans les cantons de Suisse romande, 12 % de la population active se rendait dans un autre canton pour y travailler (Baechler et al. 2013). Mais Baechler et al. (2013) n'ont pas trouvé de références à des «cantons dortoirs» ni à des cantons «bureaux». Le solde de pendulaires – soit la différence entre ceux qui arrivent et ceux qui partent journellement – est inférieur à 15 % dans tous les cantons et est même négatif à Genève et Neuchâtel.

Tandis que les mouvements pendulaires dans les grandes villes ne se sont pas accrus parce qu'ils sont arrivés à leurs limites, les espaces suburbains et les centres ruraux ont enregistré les plus gros taux de croissance. D'un point de vue économique, les trajets pendulaires peuvent aussi être utiles. En effet, les avantages de l'agglomération peuvent être mieux exploités; le marché du travail devient plus flexible du fait d'une meilleure répartition de l'offre et de la demande et les écarts de prospérité peuvent être réduits (Eichler 2010). Néanmoins, en raison de ses conséquences écologiques négatives, la suburbanisation est souvent ouvertement critiquée (Eichler 2010).

5.2.1 Les flux de pendulaires transfrontaliers

Conformément à la statistique sur les frontaliers de l'OFS, au quatrième trimestre 2012, la Suisse comptait 263 810 frontaliers, dont 36 % de femmes. Plus de la moitié ont la nationalité française, 23 % la nationalité italienne et 21 % la nationalité allemande. Le plus gros flux de pendulaires transfrontaliers est enregistré dans le canton de Genève (25 %), suivi du Tessin (21 %) et du canton de Bâle-Ville (13 %).

Studer (2006) explique surtout cette mobilité régionale transfrontalière entre le sud de l'Allemagne tout proche et la Suisse par les différences de salaires et les écarts en matière de coûts du logement et de coût de la vie. Les pendulaires qui viennent en Suisse ne sont d'ailleurs pas toujours des étrangers, mais comme cela est le cas à Genève, ce sont de plus en plus souvent des Suisses qui habitent dans la zone frontalière et continuent d'exercer leur métier à Genève.

Les mouvements pendulaires transfrontaliers ont leurs conséquences. Ainsi, du côté français de l'agglomération genevoise, les prix de l'immobilier ont subi une forte hausse et les infrastructures de transport arrivent à leurs limites. Une coopération renforcée entre le canton de Genève et les départements français voisins en matière d'aménagement du territoire, mais aussi de développement et d'extension des transports publics trans-

frontaliers pourrait apporter une solution à la congestion fréquente du trafic routier et aux nuisances sonores élevées (Rayner 2008).

5.3 Aménagement du territoire et développement régional

5.3.1 Mitage et densification

Au cours des dernières années, la demande accrue d'espace habitable s'est surtout concentrée sur les centres de villes prospères et leurs alentours. Entre-temps, il est devenu difficile et coûteux de créer de nouveaux espaces d'habitation, compte tenu du fait que l'on a déjà entamé les réserves de zones constructibles, mais aussi de la résistance aux nouvelles mises en zone, ainsi que des considérables régulations de construction dans les zones urbaines (Conseil fédéral 2012).

Globalement, on ne peut pas dire que l'immigration soit la cause de la dispersion des constructions sur le territoire, car l'immigration est majoritairement un phénomène urbain : 77 % des nouveaux immigrés du canton de Zurich s'établissent en ville (Graf et al. 2012). Le processus d'urbanisation du paysage s'est amorcé « bien avant que la libre circulation des personnes ne vienne aggraver la pression sur l'immobilier » (Schellenbauer 2011) et doit être mis en relation avec le changement de valeurs de la population suisse et avec le rêve de la maison individuelle dans l'agglomération. L'immigration renforce tout au plus le phénomène. Selon Schellenbauer (2011), une restriction de l'immigration – voire un stop – ne ferait que ralentir la consommation de terrains à court terme, mais le problème du mitage qui est lié à une plus forte demande d'espace et à la migration interne ne serait pas résolu pour autant.

Si l'on veut combattre le problème du mitage, selon Keating et Adler (2013), il faut densifier la structure actuelle de l'habitat. Il faut aussi conserver l'habitat abordable et éviter les constructions inefficaces. En comparaison internationale, la Suisse a une densité de population plutôt élevée avec 188 habitants par kilomètre carré. Si l'on considère que les deux tiers de la population suisse vivent en plaine (qui ne représente qu'un tiers de la surface du pays), alors la densité est effectivement plus élevée (426 personnes par km²) (Müller-Jentsch 2011). A titre de comparaison, l'Autriche compte 100 habitants par km² et l'Allemagne, 299. On ne peut cependant pas parler de surpopulation – la Suisse a autant d'habitants que Londres, et Londres est aussi grand que le canton de Zurich (Müller-Jentsch 2011) – ni d'urbanisation excessive. D'après l'étude de Keating et Adler (2013), seuls 10 % de tous les immeubles en Suisse ont quatre étages

ou plus. Si les prescriptions sur les constructions étaient libéralisées, l'on pourrait construire davantage en hauteur et définir des zones de hautes constructions.

5.3.2 Evolution démographique et promotion économique

Dans leur étude, von Stokar et al. (2009) arrivent à la conclusion que les zones périphériques seront à l'avenir plus fortement touchées par l'évolution démographique que les centres, et que les disparités entre la ville et la campagne se creuseront encore. La seule manière de contrer ce phénomène serait de pratiquer une promotion active des places économiques et une politique régionale. La promotion en matière de tourisme, de santé publique ou de logements pour les personnes âgées (« aging in place », voir aussi chapitre Dynamique démographique) pourrait constituer une opportunité pour les zones périphériques.

La participation de la population suisse à l'activité professionnelle dans les zones périphériques pourrait être accrue si l'on créait un environnement favorable aux familles, permettant de mieux concilier le travail et la famille, et si l'on réorientait la politique de la vieillesse dans les entreprises en exploitant mieux le potentiel des travailleurs âgés. Enfin, selon von Stokar et al. (2009), il conviendrait aussi de se pencher sur la question du « processus de contraction ». En effet, un tel processus, qui voit certes la diminution de la population, mais pas de pertes qualitatives du fait de l'exploitation active de l'espace, devrait être abordé et anticipé.

5.4 Conclusion

Certaines études portant sur le développement des infrastructures montrent que l'immigration a certainement une influence sur divers domaines, mais qu'il ne faut pas la considérer de manière isolée. Ainsi, les nouveaux immigrés ne sont pas les seuls à influencer l'offre et les prix sur le marché de l'immobilier. L'effectif des ménages suisses, qui a augmenté en raison du taux de divorces en hausse et d'un style de vie plus individuel, influence la situation économique et les préférences en matière de logement, ainsi que le style de travail et de vie. Tous ces éléments se sont traduits par une demande d'espace accrue au cours des dernières décennies.

Une large part de la population, notamment les locataires de longue date, semble être à l'abri des évolutions qui saisissent le marché de l'immobilier suisse en raison de la politique communale du logement, des coopératives d'habitation et de la protection des locataires. Les personnes concernées restent souvent dans leurs logements avec des prix inférieurs à ceux du marché. En

revanche, ce sont surtout les nouveaux arrivants originaires de l'étranger et ceux venant d'autres cantons qui sont concernés au premier chef par l'évolution des prix et des offres sur le marché locatif.

Dans le domaine de la circulation, l'on note surtout une augmentation du volume des déplacements liés aux loisirs. Quand bien même la mobilité professionnelle est aujourd'hui une exigence du marché du travail – et l'on constate une séparation croissante entre lieu de résidence et lieu de travail – le travail ne représente le principal motif de mobilité que pour 13 % de la circulation des personnes. Les problèmes du trafic pendulaire souvent perçus avec acuité sont à mettre en relation avec leur concentration aux heures de pointe.

5.5 Bibliographie

- Akbari, Ather H. et Yigit Aydede (2012). Effects of immigration on house prices in Canada. *Applied Economics*, 44(13): 1645-1658.
- Baechler, Jean-Pascal et al. (2013). *L'emploi au-delà des frontières cantonales : rapport sur le produit intérieur brut (PIB) romand*. [S.l.]: Banques cantonales romandes. www.forumdes100.com (23.05.2013).
- Baranzini, Andrea et al. (2008). Do foreigners pay higher rents for the same quality of housing in Geneva and Zurich? *Swiss Journal of Economics and Statistics*, 144(4): 703-730.
- Carnazzi Weber, Sara et Sylvie Golay (2005). *Interne Migration in der Schweiz*. Neuchâtel: Bundesamt für Statistik BFS. www.bfs.admin.ch (14.05.2013).
- Carter, Tom (2005). The influence of immigration on global city housing markets: the Canadian perspective. *Urban Policy and Research*, 23(3): 265-286.
- Conseil fédéral (2012). *Rapport du Conseil fédéral sur la libre circulation des personnes et l'immigration en Suisse*. www.bfm.admin.ch (14.05.2013).
- Degen, Kathrin et Andreas M. Fischer (2010). *Immigration and Swiss house prices*. Zurich: Swiss National Bank. www.snb.ch (14.05.2013).
- Eichler, Martin (2010). *Die Volkswirtschaftlichen Effekte des Pendelns*. Basel: BAK Basel Economics AG. www.bav.admin.ch (14.05.2013).
- Fux, Beat (2005). *Évolution des formes de vie familiale*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique OFS. www.bfs.admin.ch (14.05.2013).
- Gonzalez, Libertad et Francesc Ortega (2013). Immigration and housing booms: evidence from Spain. *Journal of Regional Science*, 53(1): 37-59.
- Graf, Iris et al. (2012). *Zuwanderung im Kanton Zürich: Auswirkungen auf den Arbeits- und Wohnungsmarkt*. Zürich: Volkswirtschafts-direktion des Kantons Zürich. Amt für Wirtschaft und Arbeit. www.vd.zh.ch (14.05.2013).
- Graf, Silvio, Armin Jans et Daniel Sager (2010). Libre circulation des personnes et marché du logement dans les agglomérations suisses. *La vie économique*, 7/8: 9-13.
- Hauri, Ernst (2009). Mehr ausländische Konkurrenz: Beobachtung des Wohnungsmarkts. *Terra cognita*, 14: 78-81.
- Heye, Corinna et Heiri Leuthold (2006). Sozialräumlicher Wandel in der Agglomeration Zürich Konsequenzen von Suburbanisierung und Reurbanisierung. *DisP - The Planning Review*, 42(164): 16-29.
- Heye, Corinna et Joris E. Van Wezemael (2007). Herausforderungen des sozio-demographischen Wandels für die Wohnbauindustrie. *disP - The Planning Review*, 43(169): 41-55.
- Keating, Giles et Oliver Adler (2013). *Immobilienmarkt 2013: Strukturen und Perspektiven*. [S.l.]: Credit Suisse Group AG. www.awa.zh.ch (14.05.2013).
- Maré, David C. et Steven Stillman (2008). *Housing markets and migration: evidence from New Zealand*. Wellington: Motu Economic and Public Policy Research.
- Martinovits, Alex (2011). *Wohnen und sozioökonomische Situation: Auswertungen der SAKE für die Stadt Zürich*. Zürich: Stadtentwicklung Zürich. www.stadt-zuerich.ch (14.05.2013).
- Müller-Jentsch, Daniel (2011). *La Suisse attire: les atouts de la Suisse dans la compétition mondiale*. Zürich: Avenir Suisse.
- Office fédéral de la statistique OFS (2012). *Mobilité et transports: statistique de poche 2012*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique OFS. www.bfs.admin.ch (14.05.2013).
- Office fédéral du logement OFL (2011). *Libre circulation des personnes et marché du logement: Suisse: Évolution en 2010*. [Granges]: Office fédéral du logement OFL. www.bwo.admin.ch (14.05.2013).
- Office fédéral du logement OFL (2012). *Libre circulation des personnes et marché du logement: Suisse: Évolution en 2011*. [Granges]: Office fédéral du logement OFL. www.bwo.admin.ch (14.05.2013).
- Rayner, Hervé (2008). Les travailleurs frontaliers français en Suisse. *Grande Europe*, 1. www.ladocumentationfrancaise.fr (23.7.2013).
- Rérat, Patrick et al. (2012). *La mobilité résidentielle transfrontalière et le fonctionnement du marché immobilier dans l'Arc jurassien franco-suisse*. Neuchâtel: Université de Neuchâtel. www.bwo.admin.ch (14.05.2013).
- Saiz, Albert (2007). Immigration and housing rents in American cities. *Journal of Urban Economics*, 61(2): 345-371.
- Schellenbauer, Patrik (2011). Wanderung, Wohnen und Wohlstand: der Wohnungsmarkt im Brennpunkt der Zuwanderungsdebatte. Zürich: *Avenir Suisse*.
- Scherer, Roland et al. (2010). *Die raumwirtschaftliche Bedeutung des Pendelns in der Schweiz Kurzgutachten im Auftrag des BAV zum aktuellen Stand der Forschung*. St-Gallen: Institut für öffentliche Dienstleistungen und Tourismus IDT-HSG. www.bav.admin.ch (14.05.2013).
- Schneider-Sliwa, Rita (2004). Städtische Umwelt im Alter: Präferenzen älterer Menschen zum altersgerechten Wohnen, zur Wohnumfeld- und Quartiersgestaltung in Basel. *Geographica Helvetica*, 59(4): 300-312.
- Studer, Lucia (2006). *Hintergründe der grenzüberschreitenden Pendlerströme in der Bodenseeregion*. Bregenz: Institut für sozialwissenschaftliche Regionalforschung. www.statistik-bodensee.org (14.05.2013).
- Stutz, Heidi, Lucien Gardiol et Thomas Oesch (2010). *Immigration 2030: Szenarien für die Zürcher Wirtschaft und Gesellschaft*. Zürich: Zürcher Kantonalbank. www.zkb.ch (06.05.2013).
- Viry, Gil, Vincent Kaufmann et Eric D. Widmer (2009). Mobility in Switzerland: a stage of life issue?, dans: Schneider, Norbert F. et Gerardo Meil (éd.), *Relevance and diversity of job-related spatial mobility in six European countries*. Berlin: Barbara Budrich Verlag, 189-228.
- von Stokar, Thomas, Christian Marti et Martin Peter (2009). *Demographischer Wandel und Regionalentwicklung: Schlussbericht*. Zürich: INFRAS. www.seco.admin.ch (06.05.2013).

6 Environnement

Les interrogations qui entourent l'impact de la migration et son influence sur l'environnement peuvent se répartir en deux catégories. D'une part, les études analysent la prise de conscience et le comportement des immigrants face à l'environnement et les comparent à ceux des nationaux. L'on assiste d'autre part depuis quelques années à une controverse sur la réduction de la population et, par conséquent, de l'immigration, afin de ne pas mettre en péril les bases écologiques de notre planète. Ce débat est surtout dominé par la recherche américaine.

6.1 Conscience écologique et attitude des migrants envers l'environnement

Les études internationales ne relèvent pas d'indices – ou très peu – laissant à penser que la conscience écologique des migrants diffère de celle des autochtones (Hunter 2000; Jones et Carter 1994; Morrissey et Manning 2000). Tandis que Lovelock et al. (2013), se basant sur l'exemple de la Nouvelle-Zélande, partent du principe qu'après l'installation des immigrants, il n'y a pas d'indications d'acculturation en termes de comportement environnemental, Carter et al. (2013) concluent que chez les Mexicains aux Etats-Unis, il se produit une socialisation prenant l'écologie en compte. Enfin, plusieurs études concernant les Etats-Unis constatent que malgré la *même conscience écologique* chez les migrants, leur *engagement environnemental* est moins élevé, notamment en cas de courts séjours (Hunter 2000), ce qui pourrait constituer un défi pour les mouvements environnementaux (Pfeffer et Stycos 2002).

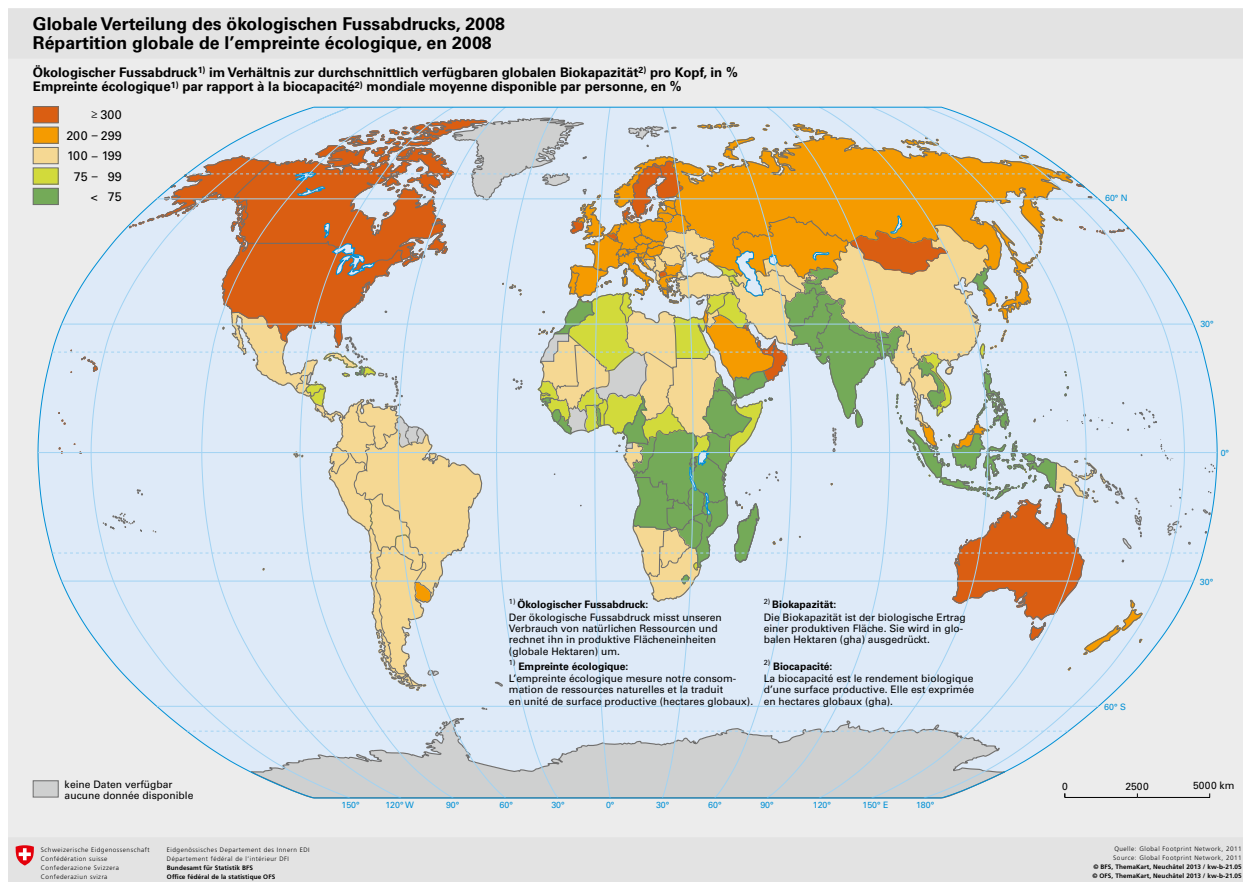
Serra-Barragán (2012), se basant sur des données à portée mondiale, met en avant d'importants écarts en matière de comportement environnemental. Tandis que les autochtones sont plutôt disposés à dépenser de l'argent pour la protection de l'environnement, les migrants adaptent leur comportement dans la pratique, par exemple en réduisant leur consommation d'eau ou en triant les déchets. L'auteur explique ce modèle (peu de conscience écologique, mais un fort engagement pratique) par un manque de sentiment d'appartenance vis-à-vis du pays de séjour et une immigration sélective, qui attire surtout des migrants ayant une bonne formation et de bons salaires.

Par ailleurs, l'auteur constate dans son étude une considération plus élevée pour la protection de l'environnement chez les immigrants de courte durée, tandis que ceux qui séjournent longtemps dans le pays d'accueil font état d'un plus fort engagement. En Amérique, Hunter (2000) confirme chez les premiers un meilleur souci pour l'environnement, mais aussi un comportement plus écologique par rapport aux autochtones.

Les études suisses attirent l'attention sur l'importance du niveau de formation – corrélé à la nationalité (Bühlmann et al. 2012; Meier et Buchecker 2005). L'attention portée à l'environnement est le résultat d'un capital culturel élevé; ici, « l'attachement au paysage est plus différencié, plus sensible; en cas de moins bonne éducation [il est] plus archaïque ».

En outre, le « rapport au paysage se forme dans l'enfance et est étroitement lié aux souvenirs d'enfance (Anliker 2011: 16 cité; Meier et Bucher 2010). Selon Anliker (2011), en Suisse, la nature et le paysage sont étroitement liés à l'identité nationale des autochtones. Les étrangers ne représentent pas un groupe cible explicite de la protection de la nature et des paysages suisses, peut-être parce que les acteurs de l'environnement ne possèdent que des connaissances rudimentaires sur les migrants et leur rapport à la nature. Mais intégrer les migrants dans les activités de protection de la nature et des paysages pourrait aussi présenter des opportunités, « d'une part du fait des nombreuses ressources matérielles et immatérielles que les étrangers motivés pourraient apporter à titre d'enrichissement et, d'autre part, la collaboration des étrangers à la protection de la nature et des paysages pourrait favoriser leur intégration sociale et leur apporter des repères identitaires » (Anliker 2011: 26).

Le Rapport social 2012 montre que les personnes appartenant aux couches inférieures de la société développent leur propre conscience écologique au vu de leur situation, par exemple parce qu'elles habitent plus souvent dans des quartiers fortement affectés par la circulation, elles perçoivent davantage la pollution atmosphérique comme un problème. Mais dans l'ensemble, elles ont d'autres préoccupations que l'environnement (Bühlmann et al. 2012). La crainte de perdre son emploi par exemple tient une tout autre place. Les couches sociales



Graphique 13: Répartition globale de l’empreinte écologique, 2007

Source: Office fédéral de la statistique (OFS) – www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/21/03/01.html, consulté le 07.05.2013. Données: Global Footprint Network¹⁴, 2009.

supérieures font montre d’engagement pour l’environnement et d’une attitude écologique parce que adopter un style de vie respectueux de l’environnement est toujours une question de bien-être matériel. Enfin, une enquête menée en Allemagne confirme l’importance du standing et de la responsabilité sociétale en ce qui concerne l’attitude face à la nature et à l’environnement, indépendamment du pays d’origine (Anliker 2011: 16 cité; Wippermann et al. 2009).

6.2 Environnement, croissance démographique et migration

6.2.1 Taille de la population et capacité de charge écologique

Le concept de la capacité de charge écologique (carrying capacity) joue un rôle important dans le débat portant sur la population et l’environnement. L’idée de base repose sur une taille maximale de la population que la Terre peut porter ou supporter.

Les études internationales parviennent à des résultats divergents en ce qui concerne l’effectif maximum de la population. Paul Ehrlich, qui a écrit l’ouvrage « The Population Bomb » (la bombe P) à la fin des années 1960 avec sa femme Anne (Ehrlich 1968), pose le postulat selon lequel la Terre ne peut abriter qu’un nombre limité d’humains en raison des limites de sa capacité de charge écologique. Selon l’auteur, la *population mondiale optimale* devrait compter entre 1,5 et 2 milliards d’humains. Au vu de ces calculs, il conclut que l’avenir de la civilisation est en danger.

Les réactions à ce livre furent très diverses: les marxistes et les néolibéraux rejetèrent radicalement l’ouvrage. Les premiers craignaient que de nouveaux concepts eugéniques émanant de la droite ne fassent leur apparition; ils firent valoir que l’objectif premier consistait en une répartition plus juste des ressources et non en une limitation de la taille de la population. Les néolibéraux rejetaient l’idée de l’intervention de l’Etat dans le développement démographique comme étant un concept totalitaire (Ehrlich et Ehrlich 2009).

Marchetti (1978), en revanche, calcule une *population maximum* d'un billion d'humains en partant d'une base scientifique se fondant sur les sciences naturelles. Avec ce résultat, l'auteur doute de la fiabilité des autres calculs qui, selon lui, reposent sur des hypothèses trop étroites et trop personnelles. En particulier, ces calculs sous-estiment la faculté d'adaptation de l'humain à des conditions en mutation.

L'enregistrement des émissions de CO₂ constitue une possibilité pour mesurer la pollution des différents pays. Le septième objectif de développement du millénaire énoncé par les Nations Unies accorde une grande importance au développement durable et base les procédures de contrôle sur des indicateurs statistiques qui saisissent les émissions de CO₂ des différents pays¹⁵. Le calcul de l'*empreinte écologique* constitue une autre possibilité de calculer la capacité de charge écologique. Ce calcul a été mis au point par Rees et Wackernagel (1994) et peut être comparé à une sorte de comptabilité des ressources, « une mesure qui convertit la consommation des ressources naturelles les plus diverses [...]. L'empreinte écologique montre très clairement quelle surface territoriale ou liquide il faudrait réellement à une région ou à un pays ou à toute l'humanité pour couvrir le besoin de ressources de manière renouvelable et pour neutraliser les déchets. L'empreinte écologique peut être divisée par le nombre d'habitants et être utilisée comme mesure par tête. Cela permet de mieux comparer des régions différentes » (von Stokar et al. 2006: 13). Le graphique 13 montre que l'empreinte écologique n'est pas aussi marquée dans tous les pays et régions. La consommation de ressources dans les pays en développement, notamment en Asie du Sud-Est et en Afrique, est bien inférieure à la moyenne mondiale, tandis que les pays industrialisés consomment nettement plus. La Suisse fait état d'une empreinte écologique légèrement inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE. Compte tenu de la consommation élevée de ressources des pays industrialisés, certains auteurs soulignent sa fonction d'exemple dans la protection de l'environnement (Fritz 2012) ou aussi en matière de comportement de fécondité (Flynn 2012).

Le concept de l'empreinte écologique est cependant critiqué, notamment en ce qui concerne le choix des différentes composantes (absorption de CO₂, catégories de consommation dans l'exploitation de la Terre et délimitations entre les pays) (voir par exemple Fiala 2008; van den Bergh et Verbruggen 1999).

6.2.2 Environnement = Population x Aisance x Technologie ?

A la fin du 18^e siècle, Thomas Robert Malthus écrit son essai sur le principe de population (« An Essay on the

Principle of Population »). Il y décrit comment la population croît de manière exponentielle, tandis que la production de denrées alimentaires n'augmente que de façon arithmétique, ce qui conduirait inévitablement à un déséquilibre et à une pénurie de nourriture. Une telle évolution, disait-il, pourrait être endiguée par un resserrement moral (notamment par l'abstinence sexuelle des couches inférieures de la population) et par la restriction des mariages. Malthus visait par là surtout les pauvres, les personnes indésirables et les invalides. D'autre part, les catastrophes survenant régulièrement (guerres, famines, etc.) et la mortalité qu'elles entraînent pourraient rétablir l'équilibre.

Se basant sur la théorie malthusienne, les néo-malthusiens se focalisent sur le lien entre la population et l'environnement. D'éminents représentants de ce mouvement ont développé au début des années 1970 le modèle *IPAT*, modèle selon lequel l'environnement est influencé en priorité par trois facteurs (*Influence*) = *Population* x *Aisance* (affluence) x *Technologie* (voir par exemple Ehrlich et Holdren 1971).

Le néo-malthusianisme souligne l'influence négative de la croissance démographique sur l'environnement (Robertson 2012). Une augmentation trop rapide est néfaste pour les ressources naturelles comme l'eau, les stocks alimentaires, l'approvisionnement en énergie, etc. (Pimentel et Pimentel 2012), elle engendre la famine (Commonweal 2012) et réduit globalement le bien-être des humains (Pimentel et Pimentel 2006).

Paul Ehrlich est l'un des représentants les plus en vue du néo-malthusianisme (voir aussi ses calculs sur la taille maximale de la population dans le chapitre précédent), qui considère que la réduction de la population est nécessaire pour protéger l'environnement. Il pense aussi que limiter la population pourrait conduire à une réduction des infrastructures (écoles, hôpitaux, routes), tout en les renforçant sur le plan financier (Ehrlich et Ehrlich 2009).

Cependant, selon les différentes théories sur la population et l'environnement (Hummel et al. 2012; Kraly 1995; Sherbinin et al. 2007), les hypothèses concernant l'importance, la direction d'action et l'interaction des différents facteurs de l'équation varient. Ainsi, certaines approches voient la croissance de la population comme un potentiel de progrès social, économique et technologique, qui devrait résoudre les problèmes de l'environnement. Selon Slifer (2000), il y a certainement des problèmes et des doutes sur l'environnement qu'il faudrait aborder. Cependant, l'auteure est d'avis qu'une réduction de la population n'est ni logique ni morale ni nécessaire et qu'au contraire, elle serait une entrave au pro-

grès technologique, culturelle et écologique. De plus elle constituerait une violation des droits de l'homme.

Il y a enfin une troisième voie qui conçoit la pression démographique et ses conséquences négatives à court terme comme un stimulant pour le progrès technologique et l'exploitation efficace des ressources (Kraly 1995). Depuis que Malthus a publié son traité, les économistes s'intéressent à la relation entre population et ressources naturelles

(Muradian 2006). Boserup (2005), une économiste spécialiste de l'économie agraire, a mis en évidence que le rendement agricole augmente au même rythme que la croissance démographique en raison d'une production plus intensive. Pour une partie des économistes, la croissance démographique peut s'accompagner d'une augmentation de la performance économique qui, après une première phase difficile, a pour conséquence une amélioration de l'environnement (Grossman et Krueger 1995).

Cheeseman (2012) pense que cette volonté d'accroître la performance économique, l'essence même du capitalisme, est précisément la véritable cause de la destruction de l'environnement. Pearce (2012) voit plutôt le problème dans la surconsommation et non dans la surpopulation.

Enfin, l'équation a aussi suscité la critique parce qu'elle ne tient pas compte de variables comme la culture et les institutions et parce que l'influence des différents facteurs n'est pas impérativement linéaire (Hayes 1995, cité par Sherbinin et al. 2007).

6.2.3 Limitation de l'immigration pour protéger l'environnement

L'une des solutions proposées pour influencer sur la variable que représente la population dans le modèle IPAT constituerait à limiter l'immigration. Une partie des écologistes voit les immigrés et leurs futurs enfants comme une source de croissance démographique et de conséquences négatives pour l'écologie (par exemple Cafaro et Staples 2009, 2012; Cairns 2004). D'autres scientifiques remettent fondamentalement en question la causalité entre dégradation de l'environnement et croissance démographique et, par conséquent, l'immigration (voir chapitre ci-dessus). Ils considèrent en outre que l'immigration constitue un outil efficace pour combattre à court terme le vieillissement démographique (Røpke 2006) ou une opportunité pour le développement économique (Clarke et Ng 1993). Le raisonnement de Harper (2012) va dans un tout autre sens, car il suppose que les changements climatiques renforcent l'attractivité de l'Europe comme pays de destination d'employés haute-

ment qualifiés, en comparaison à d'autres régions du monde.

D'après Røpke (2006), toutes les parties agitent les mêmes types d'arguments égoïstes : soit la limitation de l'immigration « protège » la population autochtone de la dégradation de l'environnement, soit autoriser l'immigration augmente le bien-être de la population autochtone. Cependant, le développement durable devrait mettre la protection du bien-être général au cœur de ses préoccupations.

Le débat sur l'environnement et l'immigration touche un sujet très sensible (Røpke 2006), chargé de valeurs (Muradian 2006). L'on reproche en effet aux écologistes qui critiquent l'immigration de ne pas tenir les étrangers en haute estime et de faire valoir des arguments racistes. Muradian (2006) montre comment le « Environmental Restrictionist Movement » aux États-Unis se compose d'« environmental nativists » et de malthusiens. « Même si les deux groupes ne sont pas d'accord sur certains thèmes critiques, comme sur le rôle revenant à l'origine ethnique (la « race »), les deux groupes soulignent les conséquences sociales et économiques négatives de l'immigration et partagent leur vision nationaliste », dit Muradian (2006: 208). Ecopop, l'association suisse « Environnement et population », est elle aussi classée par la bibliographie dans la catégorie de l'extrême-droite (Skenderovic 2009). Son discours prônant la limitation de l'immigration ne se cantonne pas aux arguments démographiques et écologiques, il amène aussi des considérations sociales et culturelles sur l'intégration et l'assimilation des immigrants (Skenderovic 2009: 213).

Le débat s'intensifie dans l'œuvre de Hardin (1974), suscitant chez les lecteurs suisses un sentiment de déjà vu au regard de la politique de « la barque est pleine » des années 1930 et 1940. Hardin y compare les pays industrialisés à des canots de sauvetage avec une limite de charge, occupés par des gens riches. Les pauvres de ce monde nagent dans les flots alentour, cherchant à se réfugier dans les canots, bien qu'il n'y ait pas suffisamment de place. Si certains pauvres étaient hissés sur les canots, il s'ensuivrait un chaos qui aurait pour conséquence de noyer tout le monde. C'est pourquoi les personnes se trouvant dans les canots portent une responsabilité collective. Fort de ce raisonnement, l'auteur préconise des frontières étanches afin d'éviter une « surpopulation » induite par la migration. Chapman (2006) aussi conclut que les nations souveraines n'ont pas le devoir légal ni l'obligation morale d'accueillir des migrants. Selon lui, la migration n'est pas un droit de l'homme; en revanche, l'intégrité de la société et la cohésion sociale sont des biens précieux.

Abernethy (2006) va encore plus loin en déclarant que la fécondité dans les pays du tiers monde restera élevée ou augmentera même tant que les humains percevront des opportunités économiques comme la possibilité d'émigrer. Dans ce contexte dit-il, les transferts de fonds des migrants jouent un rôle particulièrement important, parce que l'on peut réaliser directement des profits à partir de la croissance démographique et de l'émigration.

Pour Røpke (2006), plusieurs études ont contredit cette théorie et montré que la croissance démographique pourrait être freinée par de meilleures possibilités de formation, par une amélioration de la condition financière et sociale des femmes, des salaires plus élevés et une meilleure répartition des salaires, par un bon accès aux moyens de contraception et de meilleures conditions de protection sociale (Nations Unies 2001). C'est pourquoi le niveau de fécondité et la croissance démographique d'une nation sont étroitement liés à une bonne gestion du gouvernement. Si un gouvernement agit dans l'intérêt de sa population et lui offre des possibilités de formation et des perspectives de développement économiques, la fécondité et son corollaire, la croissance démographique, baisseront tôt ou tard. Si au contraire un gouvernement ne fait rien pour que sa population puisse vaincre la pauvreté, alors le niveau de fécondité ne se modifie pas. Le régime de migration des pays industrialisés n'a pratiquement rien à voir avec les deux « régimes » précités. Par ailleurs, l'auteure remarque que les transferts de fonds des migrants contribuent à augmenter la prospérité, ce qui donne souvent lieu à une baisse du niveau de fécondité.

Dans son commentaire de l'ouvrage de Linnér (2003), De-Shalit (2004) part de l'hypothèse que les néomalthusiens doivent être en proie à de fortes craintes quant au manque de ressources. Si tel est le cas, ils ne seraient alors pas préoccupés par l'environnement, mais leurs arguments seraient plutôt motivés par une attitude anthropocentrique et leur désir de continuer à mener leur style de vie actuel. Le débat portant sur l'environnement et la migration évoque souvent le sujet du nombre supplémentaire de consommateurs qui, du fait du style de vie propice au gaspillage des pays industrialisés, pèse sur l'environnement.

Angus et Butler (2012) citent une étude évaluant les émissions de CO₂ des migrants dans le pays d'accueil comme étant quatre fois plus élevées que dans leur pays d'origine. Cependant, toujours selon Angus et Butler (2012), l'on ne peut pas rendre les migrants responsables de l'accroissement de l'effet de serre. Les calculs des émissions par habitant ne tiennent pas compte des effets de l'économie qui restent constants indépendamment du

fait qu'il y ait plus ou moins de migration. Les auteurs citent en exemple l'économie pétrolière canadienne, l'économie de guerre (selon une étude de 2008, les émissions de CO₂ pendant la guerre en Irak correspondaient à celles produites par 25 millions de nouvelles voitures aux Etats-Unis) ou l'extraction charbonnière australienne. Tout cela étant subordonné à ceux qui décident de l'exploitation des ressources dans une société.

L'argument de la *réduction de la consommation* dans les pays industrialisés est aussi souvent invoqué dans le débat sur l'environnement et le gel de l'immigration. Cafaro et Staples (2012) ne croient pas que les humains soient prêts au renoncement et ils ne croient pas non plus aux miracles techniques qui permettraient de réduire la consommation. Les auteurs estiment par ailleurs qu'il est déjà difficile d'inciter 300 millions d'Américains à adopter une attitude de consommation différente, moins excessive.

Mondialisation et développement économique durable

Plusieurs auteurs considèrent que le problème réside dans la mondialisation. Selon Rees (2006), les conséquences négatives de l'épuisement local des ressources sont atténuées par la mondialisation. Ainsi, les limites biophysiques peuvent être franchies au sein de chaque région commerciale. L'auteur est d'avis que la migration à grande échelle pourrait encore faire empirer la situation. Chapman (2006) voit lui aussi la migration de travail comme un mouvement déclenché par la mondialisation, qui mène à l'élimination des « lieux d'importance » (places¹⁶). Enfin, selon Daly (2006), la mondialisation, c'est-à-dire l'intégration globale dans une entité, ne peut se faire que par la désintégration des nations. Les coûts qui en résultent sont complexes et remettent surtout en question le contrat social qui a été négocié au sein d'un pays et non à l'échelle internationale. Si l'auteur reconnaît en partie que la politique économique des pays industrialisés vis-à-vis des pays tiers est catastrophique, il ne voit pas la migration des pays pauvres vers les pays riches comme une solution. Il estime que cette redistribution se fait surtout au détriment de ces derniers, car le niveau des salaires baisse.

Selon Daly (2006), les subventions ainsi que le libre échange de savoir et de technologies pourraient contribuer à atténuer les disparités, mais pas la migration. Rees (2006) plaide en faveur d'une politique de promotion de l'autonomie régionale, d'investissement dans le capital naturel local et de développement d'espaces économiques locaux forts. Selon l'auteur, de telles mesures pourraient non seulement augmenter les bioca-

pacités locales, mais également endiguer les facteurs « push and pull » de la migration internationale.

Neumayer (2006) aussi est partisan d'un développement économique plus durable dans les Etats industrialisés et dans les pays du tiers-monde. En outre, il conviendrait d'éviter les conflits armés. Cependant, l'auteur fait valoir qu'une politique de migration internationale équitable et que d'autres dimensions de la mondialisation constituent des solutions en vue d'un monde plus durable. Angus et Butler (2012) ajoutent qu'en orientant le débat sur la migration et ses problèmes, on néglige les véritables causes sociales et économiques du réchauffement planétaire tout en empêchant la recherche de solutions.

6.3 Conclusion

Les études internationales ne trouvent pas d'indications – ou très peu – permettant de conclure que les migrants ont une conscience écologique différente de celle des autochtones. A ce propos, les chercheurs suisses soulignent le rôle décisif du niveau d'éducation, du capital culturel et du bien-être dans l'acquisition de la conscience écologique et l'attitude envers l'environnement.

Le débat sur l'environnement, la population et la migration est très contrasté; certains chercheurs sont favorables à la réduction de la migration, d'autres sont contre. Mais toutes les parties font valoir des arguments égoïstes (Røpke 2006). Pour les uns, la limitation de la migration « protège » la population indigène de la dégradation de l'environnement; pour les autres, accepter la migration a pour mission d'accroître le bien-être de la population générale.

Il semble que la mutation économique, sociétale et sociale des dernières décennies ait donné naissance aux conditions qui ont initié la prise de conscience pour les retombées écologiques. Dans le monde occidental, la sensibilité pour les risques et les limites de la croissance ne s'est éveillée qu'une fois les besoins matériels satisfaits. Et maintenant, en conséquence de la phase postmatérielle, on voit apparaître un écologisme radicalisé, centré sur un optimum de population, en contradiction avec la protection des droits de l'homme – notamment avec la liberté de quitter son propre pays. Cet écologisme-là est également sensible dans le débat politique.

Enfin, Anliker (2011) remarque aussi que « la mutation de la société, avec la nouvelle pluralité qui en découle, remet en question les conditions traditionnelles de la vie privée. Cette mutation requiert une réflexion sur ce qui est étranger, nouveau et contradictoire, sur des 'solutions' non encore définies. Si cette réflexion n'est pas

délibérément choisie, elle entraîne des inquiétudes. Dans de telles situations, les humains ont tendance à se replier sur des préjugés – des certitudes solides, des solutions simples. Alors on trouve des responsables: les migrants; l'immigration des étrangers est la cause de la destruction de la nature et des paysages en Suisse ».

6.4 Bibliographie

Abernethy, Virginia Deane (2006). Immigration reduction offers chance for softer landing. *Ecological Economics*, 59(2): 226-230.

Angus, Ian et Simon Butler (2012). Limiting immigration to control population growth will not protect the environment, dans: Haugen, David M. et Susan Musser (éd.), *Population*. Detroit: Greenhaven Press, 146-155.

Anliker, René (2011). *Naturschutz in der Schweiz – und die ausländische Wohnbevölkerung? Studie zur Beteiligung der ausländischen Wohnbevölkerung am Natur- und Landschaftsschutz in der deutschsprachigen Schweiz*. St. Gallen: www.integration.sg.ch (15.05.2013).

Boserup, Esther (2005). *The conditions of agricultural growth: the economics of agrarian change under population pressure*. New Brunswick, NJ: Aldine Transaction.

Bühlmann, Felix et al. (éd.) (2012). *Rapport social 2012: générations en jeu*. Zürich: Seismo.

Cafaro, Philip et Winthrop Staples (2009). The environmental argument for reducing immigration into the United States. *Environmental Ethics*, 31(1): 5-30.

Cafaro, Philip et Winthrop Staples (2012). Limiting immigration to control population growth will protect the environment, dans: Haugen, David M. et Susan Musser (éd.), *Population*. Detroit, Greenhaven Press: 132-145.

Cairns, John (2004). Sustainability ethics: zero net immigration. *The Social Contract*, 15(1): 58-71.

Carter, Eric D., Bianca Silva et Graciela Guzman (2013). Migration, acculturation, and environmental values: the case of Mexican immigrants in Central Iowa. *Annals of the Association of American Geographers*, 103(1): 129-147.

Chapman, Robert L. (2006). Confessions of a Malthusian restrictionist. *Ecological Economics*, 59(2): 214-219.

Cheeseman, Andrew (2012). Discussions of overpopulation often lead to racist and elitist solutions, dans: Haugen, David M. et Susan Musser (éd.), *Population*. Detroit: Greenhaven Press, 41-45.

Clarke, Harry R. et Yew-Kwang Ng (1993). Immigration and economic welfare: resource and environmental aspects. *The economic record*, 69(206): 259-273.

Commonweal (2012). Global population growth will cause more hunger, dans: Haugen, David M. et Susan Musser (éd.), *Population*. Detroit: Greenhaven Press, 81-87.

Daly, Herman E. (2006). Population, migration, and globalization. *Ecological Economics*, 59(2): 187-190.

De-Shalit, Avner (2004). From Malthus to six billion-and back. *Environmental Politics*, 13(4): 781-785.

Ehrlich, Paul R. (1968). *The population bomb: [population control of race to oblivion?]*. New York: Ballantine Books.

- Ehrlich, Paul R. et Anne H. Ehrlich (2009). The population bomb revisited. *The Electronic Journal of Sustainable Development*, 1(3): 63-71.
- Ehrlich, Paul R. et John P. Holdren (1971). Impact of population growth. *Science*, 171(3977): 1212-1217.
- Fiala, Nathan (2008). Measuring sustainability: why the ecological footprint is bad economics and bad environmental science. *Ecological Economics*, 67(4): 519-525.
- Flynn, Tom (2012). The taboo of discussing overpopulation must be broken, dans: Musser, Susan (éd.), *Population*. Detroit: Greenhaven Press, 35-40.
- Fritz, Michael (2012). Global population growth poses a serious challenge, dans: Haugen, David M. et Susan Musser (éd.), *Population*. Detroit: Greenhaven Press, 21-27.
- Grossman, Gene M. et Alan B. Krueger (1995). Economic growth and the environment. *The Quarterly Journal of Economics*, 110(2): 353-377.
- Hardin, Garrett (1974). Living on a lifeboat. *Bioscience*, 24(10): 561-8.
- Harper, Sarah (2012). Environment, migration and the European demographic deficit. *Environmental Research Letters*, 7(1).
- Hayes, Adrian C. (1995). *On defining the problem of population and environment*. [S.l.]: [s.n.]. (Presented at the Annual Meeting of the Population Association of America; 6-8 April; San Francisco, CA. 1995).
- Hummel, Diana et al. (2012). Inter- and transdisciplinary approaches to population-environment research for sustainability aims: a review and appraisal. *Population and Environment*, 1-29.
- Hunter, Lori M. (2000). The spatial association between U.S. immigrant residential concentration and environmental hazards. *International Migration Review*, 34(2): 460-488.
- Jones, Robert Emmer et Lewis F. Carter (1994). Concern for the environment among black Americans: an assessment of common assumptions. *Social Science Quarterly*, 75(3): 560-579.
- Kraly, Ellen Percy (1995). *U.S. immigration and the environment: scientific research and analytic issues*. [S.l.]: U.S. Commission on Immigration Reform. www.utexas.edu (15.05.2013).
- Linnér, Bjorn-Ola (2003). *The return of Malthus: environmentalism and post-war population-resource crises*. Isle of Harris: White Horse Press.
- Lovelock, Brent et al. (2013). Could immigrants care less about the environment? A comparison of the environmental values of immigrant and native-born New Zealanders. *Society & Natural Resources*, 26(4): 402-419.
- Marchetti, Cesare (1978). *On 1012? A check on Earth carrying capacity for man*. Laxenburg: International Institute for Applied Systems Analysis.
- Meier, Christine et Matthias Buchecker (2005). *Soziokulturelle Aspekte der Landschaftsentwicklung: Grundlagen für das Projekt Landschaft 2020 des BUWAL*. Wädenswil: Hochschule Wädenswil.
- Meier, Christine et Annemarie Bucher (2010). *Die zukünftige Landschaft erinnern: eine Fallstudie zu Landschaft, Landschaftsbewusstsein und landschaftlicher Identität in Glarus Süd*. Zürich: Haupt Verlag.
- Morrissey, Jennifer et Robert Manning (2000). Race, residence and environmental concern: New Englanders and the White Mountain National Forest. *Human Ecology Review*, 7(1): 12-24.
- Muradian, Roldan (2006). Immigration and the environment: underlying values and scope of analysis. *Ecological Economics*, 59(2): 208-213.
- Neumayer, Eric (2006). The environment: one more reason to keep immigrants out? *Ecological Economics*, 59(2): 204-207.
- Pearce, Fred (2012). Overconsumption, not overpopulation, is a threat to the environment, dans: Haugen, David M. et Susan Musser (éd.), *Population*. Detroit: Greenhaven Press, 59-65.
- Pfeffer, Max J. et J. Mayone Stycos (2002). Immigrant environmental behaviors in New York City. *Social Science Quarterly*, 83(1): 64-81.
- Pimentel, David et Marcia Pimentel (2006). Global environmental resources versus world population growth. *Ecological Economics*, 59(2): 195-198.
- Pimentel, David et Marcia Pimentel (2012). Population growth strains nonrenewable resources, dans: Haugen, David M. et Susan Musser (éd.), *Population*. Detroit: Greenhaven Press, 66-75.
- Rees, William E. (2006). Globalization, trade and migration: undermining sustainability. *Ecological Economics*, 59(2): 220-225.
- Rees, William E. et Mathis Wackernagel (1994). Ecological footprints and appropriated carrying capacity: measuring the natural capital requirements of the human economy, dans: Jansson, AnnMari et al. (éd.), *Investing in natural capital: the ecological economics approach to sustainability*. Washington DC: Island Press,
- Robertson, Thomas (2012). *The malthusian moment: global population growth and the birth of American environmentalism*. New Brunswick: Rutgers University Press.
- Røpke, Inge (2006). Migration and sustainability: compatible or contradictory? *Ecological Economics*, 59(2): 191-194.
- Serra-Barragán, Luis (2012). *This land is your land, this land is my land: the environmental behaviour of native-born and immigrants*. Coventry: University of Warwick. www2.warwick.ac.uk (15.05.2013).
- Sherbinin, Alex de et al. (2007). Population and environment. *Annual Review of Environment and Resources*, 32(1): 345-373.
- Skenderovic, Damir (2009). A supplier of ideology: the new right in the German-speaking part of Switzerland, dans: Skenderovic, Damir (éd.), *The radical right in Switzerland: continuity and change, 1945-2000*. New York: Berghahn Books, 173-228.
- Slifer, Diane L. (2000). Growing environmental concerns: is population control the answer. *Villanova Environmental Law Journal*, 11(1): 111-161.
- United Nations (2001). *Population, gender and development: a concise report*. New York: United Nations Publications.
- van den Bergh, Jeroen C. J. M. et Harmen Verbruggen (1999). Spatial sustainability, trade and indicators: an evaluation of the 'ecological footprint'. *Ecological Economics*, 29(1): 61-72.
- von Stokar, Thomas et al. (2006). *L'empreinte écologique de la Suisse: une contribution au débat sur la durabilité*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique OFS. www.bfs.admin.ch (15.05.2013).
- Wippermann, Carsten, Berthold Bodo Flaig et Marc Calmbach (2009). *Repräsentativumfrage zum Umweltbewusstsein und Umweltverhalten im Jahr 2008: Abschlussbericht: Umweltbewusstsein und Umweltverhalten der sozialen Milieus in Deutschland* Dessau-Rosslau: Umweltbundesamt.

7 Considérations finales

La présente étude bibliographique, dont le point fort thématique est « l'évolution démographique et la migration » se base sur une contextualisation générale et actuelle des questions concernant le développement démographique, les ressources et la migration. L'on a d'abord présenté la méthodologie utilisée pour maîtriser un volume bibliographique quasi-illimité. En affinant de manière continue et en couplant les mots clés, l'on a mené des recherches dans des revues spécialisées, mais aussi dans la documentation accessible au public des universités, de think tanks et de services publics. Ce sont finalement 800 titres qui ont été sélectionnés et qui forment la base de cette étude. A partir des relations entre les titres, l'on a dégagé quatre grands sujets qui forment le cadre structurel argumentaire de l'étude : la dynamique démographique, l'économie, les infrastructures et l'environnement.

Il convient de remarquer ici que seul un quart de la littérature compulsée se rapporte à la Suisse. Dans certains domaines, la recherche suisse a pris un certain retard par rapport aux standards internationaux. Dans les questions relatives à l'environnement et à la migration en particulier, il conviendrait de combler le retard et d'intégrer au débat différentes perspectives propres à la Suisse.

Depuis la signature des accords bilatéraux en 2002, la dynamique démographique s'est accélérée. L'année 2008 a vu arriver en Suisse le double d'étrangers par rapport à 2000 ; ensuite le mouvement a nettement ralenti en raison de la crise financière. Mais malgré la crise et l'émigration, la population n'a cessé d'augmenter. Depuis 2012, la Suisse compte pour la première fois plus de 8 millions d'habitants – la part de la population étrangère atteignant 22,8%. Les calculs démographiques mettent en évidence que, sans immigration, la population suisse serait en repli depuis les années 1990. En outre, le développement du rapport de dépendance des personnes âgées – la part des personnes de plus de 65 ans par rapport à celles ayant un âge compris entre 20 et 64 ans – s'est stabilisé, ce qui a des effets positifs en vue de garantir la prévoyance vieillesse. Cependant, la charge augmente pour la « génération sandwich », celle des personnes ayant entre 30 et 50 ans, car celle-ci doit prendre soin de ses propres enfants, mais aussi des parents de plus en plus âgés. Une telle charge continue à peser sur la solidarité entre les générations. Les avis divergent sur la

question de savoir si la voie sur laquelle la Suisse s'est engagée avec succès au cours des dernières années peut être généralisée, cette voie ayant consisté à contrebalancer le vieillissement démographique par la migration pour éviter la diminution de la population. L'on ne sait pas si le vieillissement et la diminution de la population dans d'autres Etats de l'OCDE peuvent être stoppés de cette manière, ni si cette voie constitue une option d'avenir pour la Suisse. Des projections des Nations Unies soulignent la nécessité des mouvements de forte migration pour la conservation de l'effectif et de la structure démographiques. Les scénarios de ce type atteignent les limites imposées par la Realpolitik, notamment lorsqu'ils sont confrontés à la question de la légitimité de tels projets. Celle-ci peut certainement varier selon le contexte politico-culturel, mais devrait être complétée par d'autres mesures selon les recommandations de l'ONU. L'on pense ici à la réglementation de l'âge de la retraite, à l'adaptation des prestations de retraite ou à l'extension de la population active à travers la mobilisation des femmes et des personnes issues de l'immigration.

L'économie est certainement le moteur qui a le plus influencé l'évolution de la migration. Au cours de la dernière décennie, le solde migratoire a suivi exactement le développement du produit intérieur brut avec un léger décalage. L'immigration orientée sur le marché du travail a donc pris le relais du regroupement familial, qui avait été longtemps dominant. Ce sont des employés hautement qualifiés qui, pour les deux tiers, se sont installés en Suisse dans les dernières années. La raison en est, entre autres, la formation insuffisante de spécialistes dans le système de formation suisse. Seuls les salaires les plus élevés ont connu des compressions dans la structure des rémunérations. Dans le segment des bas salaires, il n'y a pas eu de retombées ou du moins ont-elles été très faibles, notamment en raison de l'efficacité des mesures d'accompagnement. Il semble que l'immigration en provenance de l'UE ait agi de manière complémentaire sur la main-d'œuvre suisse, à l'exception des régions frontalières où la situation des employés autochtones, et en particulier celle des migrants établis dans le pays depuis longtemps, s'est relativement dégradée par rapport à d'autres régions en ce qui concerne le chômage.

Il n'est pas rare que, dans le débat public, l'immigration de ces dernières années ait été rendue respon-

sable des frictions dans le domaine du logement et de la circulation.

Dans l'esprit collectif, l'idée prédomine selon laquelle l'immigration exerce une pression sur les loyers et pèse sur la capacité des infrastructures de transports au point de la repousser à ses limites. Les éléments relevés dans la littérature à ce sujet sont contradictoires. Tandis que certaines études internationales confirment une telle relation de cause à effet, des enquêtes menées en Suisse ne confirment de telles répercussions sur les loyers que pour les immeubles neufs situés dans les centres. Même dans les zones périphériques des villes, les migrants établis de longue date et les Suisses profitent d'un marché locatif protégé. En revanche, les immigrants fraîchement arrivés dépendent du marché officiel de l'immobilier et font grimper le prix des loyers dans ce segment limité – des loyers qu'ils devront ensuite payer eux-mêmes. Mais ce phénomène est aussi lié aux nouvelles préférences du public et à l'élévation du niveau de vie. En effet, l'accroissement de la demande d'espace habitable et l'engouement pour une maison familiale au milieu de la verdure sont des facteurs qui renforcent la pression sur les centres et leurs environs. Les lieux de résidence et de travail étant distants les uns des autres, des problèmes de capacités apparaissent tant sur le rail que sur la route. Il faut trouver des solutions à cette situation, par exemple par le biais de la politique des tarifs de transport, en adaptant les heures de travail ou en ayant recours à la mesure impopulaire qui consisterait à accroître les capacités.

La conscience écologique et l'attitude face à l'environnement sont parfois vues comme une affaire de nationalité; l'on soupçonne les migrants d'être moins rigoureux sur les questions d'environnement que la population générale. Des études suisses, justement, rendent attentives à l'éducation comme étant un élément primordial de la prise de conscience écologique; et en Suisse, il y a souvent corrélation entre éducation et nationalité. Il semble donc que le capital culturel soit important au regard du respect de l'environnement; mais une telle conscience peut être acquise par un apprentissage s'étalant sur toute la vie par des mesures appropriées, même à un âge avancé. Pour les acteurs qui préconisent une réduction de la population et une limitation de la migration pour des raisons écologiques et démographiques, il se pose néanmoins une autre question de fond dans le cadre du débat sur l'environnement. Pour les uns, les limites de la croissance sont déjà atteintes et une augmentation de la population mondiale mènerait irrémédiablement à la catastrophe. Avec le « retour à la nature » (Bruno Latour), l'humanité est inévitablement placée face aux questions fondamentales néo-malthusiennes de la limitation. D'autres observa-

teurs voient la situation d'un œil beaucoup moins pessimiste et renvoient aux possibilités du « geo-engineering », soit à la possibilité d'engager un revirement par des développements économiques, sociaux et techniques – un revirement qui rendrait obsolètes les modèles de développement actuels. La migration précisément pourrait favoriser de tels processus.

Les deux argumentaires ont en commun la maximisation du bénéfice. Tandis que les sciences sociales et les sciences naturelles, fortes des techniques et méthodes qui leur sont propres, sont à même d'élaborer et d'avancer des approches, en fin de compte, la recherche de solutions incombe à la population et à ses représentants – du moins dans les sociétés démocratiques. Les arguments développés jusqu'à présent ont montré que la focalisation sur des solutions limitées aux différents Etats ne peut apporter de réponse aux défis globaux. Les processus et les risques environnementaux ne sont pas directement liés à la migration. Car le fait que la consommation de ressources naturelles se passe d'un côté de la frontière ou de l'autre n'a pas d'influence sur l'empreinte écologique ni sur l'environnement. La migration ne modifie pas le chiffre mondial de la population; elle ne fait que le déplacer.

L'on ne peut qualifier la migration de problème que si l'on suit l'impératif du nationalisme méthodologique et que l'on se ferme aux rétroactions avec le monde situé hors des frontières nationales. La distinction entre croissance démographique « illégitime », liée à la migration, et croissance démographique « légitime », qui pourrait être due à l'augmentation de la fécondité, caractérise cette vision. Même si la deuxième variante a la préférence de la société, elle aurait le même effet sur l'environnement que la migration. Si le débat était mené avec sérieux, l'on s'attacherait moins à parler de migration qu'à trouver de nouvelles réglementations pour la mobilité, le travail, les structures d'habitat, les marchés, etc. L'on gagnerait beaucoup si l'on accordait davantage d'importance à ces aspects et si le débat sur la démographie engendrait une réflexion pragmatique visant à trouver des solutions. Il est intéressant de noter à propos de cette réflexion que les éléments juridiques sont pratiquement laissés de côté. Il semblerait que lorsqu'il est question de menaces écologiques, les standards de l'Etat de droit que nos constitutions se sont engagées à respecter et les droits de l'homme ne jouent plus qu'un rôle insignifiant. Comme si la citation connue de Carl Schmitt pouvait maintenant s'appliquer aux questions d'environnement et que celui qui peut décider de l'état d'urgence démographique et écologique revendiquait la souveraineté.

8

Notes

- 1 Etat à la fin de la recherche bibliographique, au 31 mai 2013.
- 2 Taux de natalité dans le pays d'origine, <http://esa.un.org/unpd/wpp/Excel-Data/fertility.htm>, consulté le 16.04.2013.
- 3 Plus de références d'ouvrages et d'informations relatives au thème âge et migration sur www.alter-migration.ch, consulté le 30.04.2013.
- 4 Le scénario « moyen » sert de scénario de référence pour cette série de projections et se base sur une poursuite du développement des dernières années en matière de fécondité, de mortalité et de soldes migratoires. Il décrit le développement qui paraît le plus plausible pour les décennies à venir. Les scénarios « haut » et « bas » indiquent quant à eux la marge de fluctuation du développement futur de la population résidente et de la population exerçant une activité lucrative.
- 5 Pour un résumé en français du rapport voir : www.un.org/esa/population/publications/migration/pressfr.htm consulté le 07.04.2013.
- 6 La première transition démographique correspond au passage de taux de mortalité et de natalité élevés à des taux faibles et donc à une modification de la croissance démographique. En revanche, la deuxième transition démographique décrit l'avènement de valeurs postmatérialistes et individualistes, qui ont eu un effet sur la formation de nouvelles formes de vie commune des couples, hors mariage, ainsi que sur une modification des comportements sexuels, qui ont donc conduit à une baisse du nombre de naissances. Tandis que la première transition démographique et son caractère irréversible sont reconnus, certains auteurs remettent en question l'universalité de la deuxième transition (Cliquet 1991).
- 7 Aeppli (2010) y remédie en 2010 pour le marché du travail. Les résultats sont expliqués dans le chapitre correspondant.
- 8 Sont considérées comme hautement qualifiées ou ressources humaines en science et technologie (RHST) les personnes ayant réussi un examen final du cycle tertiaire et/ou exerçant une activité professionnelle requérant normalement une formation tertiaire achevée (Organisation for Economic Co-operation and Development 1995).
- 9 Mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique.
- 10 Rapports du SECO sur la mise en œuvre des mesures d'accompagnement sous www.seco.admin.ch/dokumentation/publikation/00008/00022/04563/index.html?lang=de, consultés le 04.05.2013.
- 11 La catégorie des anciens flux migratoires comprend, outre les pays d'émigration classiques du bassin méditerranéen, certaines parties d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique. Les nouveaux flux migratoires englobent des pays du nord de l'Europe, ainsi que d'autres régions d'où sont originaires des personnes très qualifiées qui viennent en Suisse (p. ex. Allemagne, Grande-Bretagne, Inde).
- 12 Voir aussi fiches d'information sur le développement dans les régions, www.bwo.admin.ch/themen/00328/00334/index.html, consultées le 24.04.2013 et Rérat et al. (2012) pour l'étude sur la mobilité résidentielle transfrontalière dans l'Arc jurassien franco-suisse.
- 13 Art.16 al. 2 let.f Loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI) du 25 juin 1982, RS 837.0
- 14 D'autres informations sur l'empreinte écologique sont disponibles sur la page d'accueil de Global Footprint Network, www.footprintnetwork.org/, consultée le 7.5.2013.
- 15 Pour les données (en anglais ou en français) mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx, un site consulté le 23.05.2013.
- 16 «Places» un concept clé de la géographie. Informations plus précises sous www.geographie.uni-potsdam.de/component?option=com_docman/task/doc_download/gid,1115/lang/ge/, consulté le 8.5.2013.

